Les fins d'empires : Soliman et la pomme d'or de Vienne

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14783 – 7 F

SAMEDI 8 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les Baltes et leur grand voisin

LES troupes de l'ancienne armée rouge ont décidément plus de mal à quitter les Républiques baltes que les pays du défunt pacte de Varsovie. A l'issue d'une rencontre avec les ministres des affaires étrangères de Lituanie, Lettonie et Estonie, jeudi 6 août à Moscou, le chef de la diplomatie russe, M. Andreï Kozyrev, a certes offert une date-butoir – 1994 – pour le retrait des troupes de ces Etats, mais en l'assortissant de conditions qui, prises au pied de la lettre, sont difficilement acceptables.

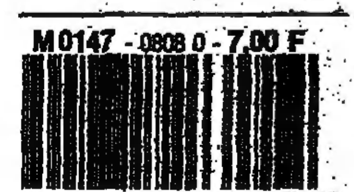
Le délai de 1994 est sensiblement plus court que celui jusqu'ici avancé par les responsables militaires russes, qui affirmaient que l'opération ne pourrait pas se faire avant 1997. En tout état de cause, cette date était jugée beaucoup trop éloignée par les Occidentaux, qui ont, à diverses occasions, invité Moscou à se montrer plus raisonnable. Début juillet, lors du sommet de Munich, le président Eltsine s'était d'ailleurs plus ou moins clairement engagé à mettre un terme à la présence militaire russe dans le courant de l'année 1993.

LA liste des conditions désormais posées par la Russie est longue : Moscou veut garder des bases « utiles pour la sécurité internationale », se voir garantir le libre passage de ses troupes vers le territoire de Kaliningrad (enclave russe à la bordure de la Lituanie et de la Pologne). De plus, les pays baltes devront contribuer à financer le relogement des militaires russes, payer des « compensations » pour les équipements laissés sur place, et renoncer à toute demande d'indemnisations pour tout ce que l'URSS leur a fait subir depuis 1940. Ils doivent encore renoncer à toute « revendication » territoriale (cela concerne en particulier l'Estonie, qui souhaite revenir sur une rectification de frontière imposée par les Soviétiques en 1940).

Enfin, la Russie exige l'annulation de lois adoptées par les pays baltes, qu'elle considère comme « une atteinte aux droits politiques et économiques des populations russophones », tout comme elle exige que l'armée russe, d'ici son départ, se voie accorder un « statut », manière de légaliser la présence de soldats que les Baltes considèrent comme des troupes d'occupation et le symbole d'une époque révolue.

PRÉSIDENT du Parlement estonien, M. Arnold Ruutel a aussitôt fait savoir qu'il n'était pas question pour son pays d'accepter le maintien de bases russes. Les ministres des affaires étrangères baltes ont cependant évité d'envenimer les choses : les propositions russes, si rébarbatives qu'elles puissent paraître, constituent un point de départ – comme cela fut le cas, par exemple, avec le retrait soviétique de Pologne – et une solution plus réaliste pourrait se dégager lors d'entretiens « au sommet » entre M. Boris Eltsine et chacun des présidents baltes. En attendant, les responsables russes ont fait ce que la situation politique intérieure, sans parler de leurs réflexes traditionnels, leur impose de faire : rappeler haut et fort que la Russie reste une grande puissance, tout particulièrement pour ses petits voisins.

M 0147 - 0808 0 - 7,00 F



Pour assurer la protection des convois humanitaires

Le Conseil de sécurité étudie le recours à la « force » en Bosnie

A la demande des Etats-Unis, le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir, vendredi 7 août, pour examiner un projet de résolution sur l'« utilisation de la force » en Bosnie-Herzégovine. Au Quai d'Orsay, à Paris, une cellule de crise était réunie, dans la matinée, pour étudier la nature de cette protection militaire des convois humanitaires, le type de missions des escortes qui en seraient chargées et les matériels dont elles seraient équipées. A Sarajevo, quatre « casques bleus » français ont été blessés lors du bombardement du quartier général de la FORPRONU, qui a été endommagé par des obus.



Lire pages 4 et 5 les articles de HENRI DE BRESSON, DOMINIQUE DHOMBRES et PHILIPPE LEMAITRE, ainsi que le témoignage de l'envoyée spéciale de l'AFP sur un camp de détention en Bosnie occidentale

LES JEUX OLYMPIQUES

La nuit américaine

Un monument de l'histoire de l'athlétisme s'est effondré, jeudi soir 6 août, dans le stade olympique de Barcelone. En gagnant la finale du 400 mètres haies, l'Américain Kevin Young a non seulement amélioré, en 46 s 78, le record du monde de la spécialité que détenait depuis 1983 le mythique Edwin Moses, en 47 s 02, mais encore il a franchi l'une des grandes barrières qui jalonnent l'évolution de ce sport tout entier voué à la progression des performances. L'étudiant en sociologie à l'UCLA (université de Los Angeles) est devenu le premier homme à boucler le tour de piste hérissé de dix haies basses en moins de 47 secondes, ce mur contre lequel Edwin Moses avait buté pendant près de dix ans. En 1972, lors des Jeux de Munich, l'Ougandais John Akii-Bua avait, quant à lui, fait sauter le verrou des 48 secondes avec un « chrono » de 47 s 82, phénoménal pour l'époque.

Cette performance permet à Kevin Young, un grand noir californien (1,93 m) âgé de vingt-six ans, d'inscrire son nom à côté des champions de légende qui, comme lui, ont projeté l'athlétisme dans le futur. En 1968, l'Américain Jim Hines avait été le premier chronométré en moins de 10 secondes sur 100 mètres à Mexico (9 s 95, record du monde qui devait tenir quinze ans). C'est encore à Mexico que son compatriote Tommie Smith avait réussi moins de 20 secondes sur 200 mètres (19 s 83, record du monde qui résista onze ans). En 1954, le Britannique Roger Bannister avait réalisé moins de 4 minutes sur le mile (1 609 mètres) à Oxford (3 mn 59 s 4, record du monde qui fut amélioré cinq semaines plus tard). En 1987 à Rome, le Marocain Saïd Aouita avait mis moins de 13 minutes pour terminer un 5 000 mètres (12 mn 58 s 39, record du monde qui tient toujours). A Paris en 1985, l'Ukrainien Sergueï Bubka avait atteint la hauteur de 6 mètres avec une perche en fibres synthétiques (6 mètres, record du monde qu'il a porté cette année à 6,13 mètres).

Dans le concours de saut en longueur, Carl Lewis ou Mike Powell souhaitaient eux aussi inscrire leur nom dans l'histoire en atteignant les 9 mètres. Carl Lewis a dû se contenter d'une septième médaille d'or olympique après un bond de 8,67 mètres.

ALAIN GIRAUDO

Lire pages 10 et 11 les articles de nos envoyés spéciaux GÉRARD ALBOUY, MICHEL BOLE-RICHARD, JÉRÔME FENOGLIO, CORINE LESNES et BÉNÉDICTE MATHIEU

Malawi, îlot de dictature

Le régime du président Banda paraît inébranlable malgré les émeutes sans précédent de mai dernier

LILONGWE

de notre envoyée spéciale

« *C'est grâce à vous, monsieur le Président, que nous avons traversé le Jourdain. Vous êtes l'Oncle numéro un, personne ne nous séparera de vous car vous avez été choisi par Dieu pour nous guider et nous défendre contre les oppresseurs anglais.* » Chantés en chichewa, la langue nationale, ces couplets à la gloire du président – à vie – Hastings Kamuzu Banda font quasiment partie du patrimoine. Pas un écolier malawite ne les ignore. Et il n'y a guère que les étrangers pour oser en sourire.

Arrivé au pouvoir en 1964 (date de l'accession de l'ancien protectorat britannique du Nyassaland à l'indépendance), le chef de l'Etat, officiellement âgé de quatre-vingt-six ans, n'a rien perdu de son autoritarisme légendaire. Le culte obligé que l'on voue au « *Ngwasi* » (le Sauveur) semble aussi inusable que son chasse-mouches ou ses chapeaux melons. Et aussi bien ancré dans les habitudes malawites que le recrutement des « *Mbumbas* » – les danseuses officielles dont la présence est rituellement requise lors des cérémonies publiques.

« *Les coutumes tribales ont été perverties au profit d'un seul homme,* commente un étudiant. *Dans les régions du Sud et du Centre, le personnage important, ce n'est pas le père mais l'oncle.* » Chaque fois que se produit un évènement, les neveux et nièces du chef de village dansent en son honneur. « *Banda a su très vite utiliser cette tradition ; il est* « l'Oncle numéro un », *et les femmes du pays doivent danser pour lui comme si elles étaient ses propres nièces* », conclut-il.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 3

Le procès de l'indifférence

Fautes individuelles ou responsabilité collective ? Les hémophiles contaminés ont été victimes de l'inertie des autorités

par Laurent Greilsamer

Ce n'est qu'au dernier jour de son procès que le docteur Michel Garretta s'est laissé aller à fermer les yeux. Bref instant d'abandon pour entendre son conseil, Mᵉ Xavier Charvet, assurer : « Je sais, *moi, que cet homme n'a pas à avoir honte de ce qu'il a fait.* » Tardive accalmie pour un prévenu qui fut tout le contraire d'un étranger à son procès.

Charriant jour après jour une impressionnante documentation sous la protection de son garde du corps, il fut l'inculpé modèle, prenant sans cesse des notes, scribe attentif de débats douloureux et étouffants. Préjugeant de ses capacités à convaincre dans une enceinte judiciaire par la seule puissance de son verbe, toujours prêt à s'expliquer, il parla beaucoup. Trop.

Assez pour rejeter définitivement dans la grisaille le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé. Suffisamment pour éclipser le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, certes malade mais d'une intelligence vive. Ce qu'il fallut pour faire presque oublier le docteur Jean-Pierre Allain, son voisin d'infortune sur le banc des prévenus, qui réussit cette prouesse de creuser au fil des jours, centimètre par centimètre, un écart visible entre eux deux.

Ainsi ce procès, dont le docteur Garretta répéta inlassablement qu'il aurait dû être celui des « *deux cents responsables* » de la transfusion sanguine en France et des spécialistes de l'hémophilie, devint-il « son » procès.

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L. ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

17. – Soliman et la pomme d'or de Vienne

Octobre 1529, face à Vienne assiégée par les Ottomans. Il a neigé. Soliman tourne bride et regagne Istanbul en pataugeant dans la boue. Une barrière est dressée entre le Turc et la chrétienté d'Occident. Elle ne sera plus franchie, même au XVII[e] siècle. Récit exclusif de cet événement prémonitoire, d'après le Journal de campagne de l'astrologue en chef du Magnifique, alias Gilles Veinstein.

Par GILLES VEINSTEIN

Le deuxième jour du mois sacré de ramadan de l'an 935 de l'hégire (10 mai 1529 pour les infidèles), à Istanbul.

Je l'avais prédit. Les temps sont advenus. Les signes s'étaient multipliés : Grenade est tombée, des continents ont été découverts, Rome vient d'être mise à sac et le pape a été rançonné. Mais du fond de ce chaos s'est levée l'étoile resplendissante des Ottomans. Naguère ils ont franchi les rivages de l'Asie pour lancer leurs armes toujours victorieuses à la conquête de l'Europe. Ils ont subjugué Constantinople, la seconde Rome, où ils ont fixé leur capitale. Dieu les a choisis pour faire triompher l'islam, pour abattre les royaumes d'argile, de fer et d'airain, et imposer à l'univers l'empire indestructible annoncé par la prophétie de Daniel.

Disparu avant l'heure, Sélim, le conquérant de l'Orient, a laissé le soin d'unifier le monde à son fils Soliman, né sous d'heureux auspices, avec le dixième siècle de l'hégire, pour être le dixième des sultans ottomans. Il régnera sous la conjonction bienfaisante de Jupiter et de Saturne et, nouveau Salomon, il instaurera l'âge de la justice et de la paix. Les maudits qui se mettront au travers de sa route se retrouveront cul par-dessus tête ! Déjà, le jeune roi de Hongrie, qui avait maltraité ses ambassadeurs, n'a-t-il pas payé sa folie de son royaume et de sa vie ? N'avons-nous pas, il y a trois ans, mis sa cavalerie en pièces à Mohacs et le Danube n'a-t-il pas roulé des flots rougis ? Depuis lors, la Hongrie nous appartient, en vertu du droit des armes, mais Soliman dans sa miséricorde veut bien donner aux Hongrois un nouveau roi de leur race. Il a choisi Yanoche Zapolya, le ban de Transylvanie, pour être son dévoué vassal.

Au départ d'Istanbul, le grand vizir Ibrahim Pacha, nommé général en chef, chevauche en tête de l'armée, cortège immense déployant son ruban rutilant à travers les plaines de Thrace.

Or voici qu'un usurpateur, l'infâme roi de Vienne nommé Ferdinand, a prétexté je ne sais quels droits héréditaires. Il a ceint son abominable front de la couronne de saint Etienne et *chassé Yanoche de Budapest*. Malheur à ceux qui s'opposent à la volonté de Dieu ! Pour aggraver son cas, ce Ferdinand est le frère de l'odieux Charles Quint, le pauvre roi d'Espagne qui s'intitule César et se prétend empereur, quand il n'y a qu'un seul soleil dans le ciel et sur la terre un seul sultan. Que tous ces Habsbourg trouvent leur refuge en enfer ! *« Nous rendrons visite à votre maître à Budapest, et jusqu'à Vienne, s'il le faut ! »*, a déclaré mon sultan avec colère à ses ambassadeurs, et il les a renvoyés. Une grande campagne a été décidée pour en finir avec les trublions.

Ce jour béni est celui du départ de l'auguste armée vouée à la victoire, innombrable comme les vagues de l'océan, vers les pays lointains des infidèles. Parti du sérail sublime, le cortège immense descend le long des mosquées bourdonnantes de la prière des croyants ; au-delà des murs, il déploie son ruban rutilant à perte de vue, à travers les plaines de Thrace. Le grand vizir Ibrahim Pacha, nommé général en chef, chevauche devant, le turban orné d'une aigrette d'or. Ses six queues de cheval le précèdent, montées sur des hampes ; ses sept étendards attirent sur nos armes l'influence bénéfique des sept planètes. Jusqu'où s'élèvera-t-il, ce favori chéri dès l'enfance pour les accents de son violon, ce fils d'infidèle à la belle mine et au beau parler, à l'esprit sagace et à l'ambition insatiable ?

Je le salue au passage et lui lance des vœux repris en chœur par la foule ; mais voici les porteurs d'eau aux outres gonflées, les bandes de mulets convoyant par tonnes vivres et munitions, les troupeaux de chameaux qui vont par six, un canon accroché à chaque flanc, les hallebardiers vêtus de pourpre et de peaux de tigres, les régiments de cavalerie, bannières au vent, aux montures harnachées d'or et d'argent. Et le cœur défaille quand, précédés de leurs insignes et de leurs marmites, dix mille janissaires s'avancent, l'arquebuse sur le dos, et reprennent en cadence les chants de leurs derviches à la bouche écumante.

Mais tambours et trompettes retentissent et le voici enfin, la face parfois masquée par les hauts plumets des archers qui l'entourent, tel le soleil disparaissant un instant derrière les nuages, Celui à qui Dieu a destiné l'empire du monde, le paladin des temps ultimes, le sultan Soliman, fils du sultan Selim Khan. Et moi, Hayder Munedjim, son astrologue en chef, je planterai ma tente, aux étapes, à l'orient de son pavillon broché d'or et d'argent.

Le 4 zilkade (20 juillet), dans les vignes de Mohacs.

Je suis malade, depuis plus de trois mois qu'une pluie incessante nous transperce et fait des voies de la Guerre Sainte un inextricable bourbier. Entre nous et nos ennemis de l'Ouest, le Très-Haut a multiplié les marécages, les fleuves immenses dont on n'en finit pas de franchir les bras. Nous peinons dans un chaos où, ciel, terre et eau, tous les éléments se sont confondus. Il n'y a plus d'observation astronomique possible. Les déserts de feu et les crêtes pelées qui nous attendent à l'est quand nous retournerons châtier les hérétiques persans seront-ils plus terribles ? Au passage de la Maritza, les flots mugissants ont emporté les ponts et envahi tout le camp. Nous avons dû nous réfugier d'urgence au sommet des arbres, et durant deux jours et deux nuits nous sommes restés accrochés aux branches comme des corbeaux affamés, harcelés par des serpents. Hommes et bêtes noyés ne se comptent plus. Impuissants à remonter le Danube, les convois d'orge et de farine ont cessé de nous suivre. Près de Vukovar, le chambellan a eu le plus grand mal à faire tenir le trône du maître du monde en équilibre sur une fondrière. A Osijek, nous avons mis six jours à passer la Drave sous le tonnerre et l'ouragan. Et nos frontières n'ont pas encore été franchies.

Nous ne sommes qu'à la porte de la Hongrie, dans ces vignes de Mohacs où, à notre précédente campagne, nous avons si rudement vendangé. Notre maître a choisi ce lieu pour confier solennellement le royaume à Yanoche. Comme je comprends mieux à présent son dessein ! Des contrées si éloignées de notre capitale seraient malaisées à tenir dans nos serres. Un vassal docile gardera pour nous le troupeau, et chaque année il nous paiera tribut. Non loin de la couche où je gis fiévreux, sous la coupole flottante du pavillon impérial, le Hongrois est en train de prêter serment de loyauté à mon maître, la tête dans la poussière, au milieu des vizirs et des aghas. Demain, départ pour Budapest : nous en chasserons Ferdinand et ses satellites. Alors, je me ferai longuement masser dans les hammams qui fument au pied de la citadelle.

Le 4 muharrem (8 septembre), au château de Buda.

L'ordre règne à Buda et à Pest. Ferdinand n'y était pas. On dit que le pauvre sire est au loin à mendier des troupes et de l'or chez ses pairs, les beys allemands. A Spire, où tous étaient rassemblés, le hâbleur s'est vanté de les débarrasser de nous, mais il a peu obtenu. Car beaucoup de ces mécréants rejettent désormais les idoles en suivant les sages avis d'un moine habile nommé Luther, et ils se méfient des Habsbourg, qui voudraient bien les en empêcher. Quant au roi Charles, il est en peine d'aider son frère, car il a maille à partir avec le pape, le doge de Venise et le padichah de France, qui est notre ami. Voilà pourquoi Ferdinand a perdu de sa superbe et tremble de nous affronter.

Les canons géants des Ottomans sont restés embourbés en route et Soliman en est réduit à faire poser des mines sur la muraille qui entoure Vienne. Mais elles n'ouvrent pas de brèches assez larges.

Mon maître et son vizir avaient inspecté les remparts de *Buda et se préparaient au siège*, mais la garnison s'est rendue, dès le sixième jour, avant la première brèche. Notre loi accorde la vie sauve à l'ennemi qui a capitulé et mon sultan avait pris des engagements, mais les janissaires voulaient leur butin : *« Nous n'avons pas fait tout ce chemin pour une simple visite*, ont grogné ces fils de chiens. *Nous ne rentrerons pas les mains vides ! »* Ils ont injurié leurs chefs et se sont mis à leur jeter des pierres. Plusieurs ont été blessés et n'ont plus rien dit. Les mutins se sont alors jetés dans les rues, ivres de violence et de cupidité, faisant des prisonniers par milliers. Les vieux et les laids ont été massacrés, la fleur de la jeunesse et de la beauté réduite en esclavage. Ensuite, ils ont tenu un grand marché. J'ai fait l'acquisition d'un garçon qui se nomme Bela. Son menton est déjà parsemé de paillettes d'or. Je l'ai coiffé d'un joli bonnet de castor. Excellente affaire. Si je manque d'espèces au retour, je le revendrai à un Grec.

Mon seigneur et son vizir s'ennuient dans ce palais désert, vidé de ses livres et de ses statues (scandaleuses) à notre précédent passage. Demain, ils iront chasser avec les veneurs à l'épervier, au faucon et à la grue, avec les gardiens de dogues et de furets. Ce sera le jour où Yanoche reprendra officiellement possession de sa capitale : un lieutenant de janissaires suffira pour l'accueillir. Nous lui remettrons également, quand nous les aurons retrouvés, la couronne de saint Etienne et le sceptre d'Ottokar. Après la chasse, nous prendrons la direction de Vienne. Nous continuons. Déjà nos avant-gardes de faucheurs et d'écorcheurs ont fondu sur la grasse Autriche. Ferdinand nous demandera pitié à genoux, entre deux haies de têtes coupées.

Le 9 safer (13 octobre), au camp de Semmering.

Demain, nous entrerons dans Vienne. Nos janissaires iront cueillir la pomme d'or qu'un faible soleil a fait scintiller sur la flèche de Saint-Etienne. Je prescrirai la transformation de l'orgueilleux clocher en minaret, et le peuple des Francs connaîtra son maître. Nous n'avons que trop tardé, depuis bientôt trois semaines que nos sept camps enserrent la ville d'un arc de toile et de fer, dont le Danube est la corde de jade. De quel droit nous fait-elle attendre, la *misérable cité ? Sa muraille est* mince et vétuste ; les palissades et les rangées de pieux qu'on y a ajoutées à la hâte, le long du fleuve, juste bonnes à nous servir de cachettes !

A notre approche, les Viennois ont détalé presque tous, échevins en tête. Les renforts de l'Allemagne se sont arrêtés en route : ils se terrent à Krems, en amont, attendant notre départ, en tremblant de tous leurs membres. Pour leur interdire le passage, nos barques ont remonté le Danube en brûlant les ponts, un à un. Seul un jeune palatin du Rhin, Philippe, a poussé jusqu'ici ses bannières. Il y aussi des Espagnols derrière les créneaux : sept cents arquebusiers à la triste figure, plus bistrés que nous sous leurs chapeaux à plumet.

Les autres défenseurs ont été levés dans les provinces de Ferdinand : il avait parlé comme un empereur mais, quand il a fallu garnir sa capitale, il a compris qu'il n'était qu'un roi de Vienne et, pris de panique, il a fui dans ses montagnes. Il y a huit jours, la garnison a tenté une sortie vers l'ouest, mais nous les avons accueillis proprement en les étendant par centaines. Toute la nuit suivante, nous sommes restés en selle à attendre leur retour, mais ils se sont tenus cois.

Et pourtant l'affaire traîne, contre toute raison. Nos canons géants ne seraient pas restés embourbés en route, ce maudit mur aurait volé dans les airs à la première salve. Nous en sommes réduits à poser des mines que nous bourrons de poudre par tonneaux. A trois reprises la porte de Carinthie a tremblé sur ses bases, et le mur s'est effondré de part en part en ouvrant des brèches. Nous avons eu beau y pousser nos hommes à coups de bâtons et de sabres, ils n'ont pas réussi à forcer l'entrée. La vérité est qu'ils sont à demi morts de froid et de faim. Les orages *de l'équinoxe ont été terribles et la neige* menace. Tous mes os me le crient.

Sombre divan : j'ai pris sur moi de déclarer qu'après nos trois assauts réglementaires nous étions quittes envers les obligations de notre Sainte Loi. Mais le général en chef qui joue gros a opiné pour un quatrième et dernier assaut. On pose de nouvelles mines dans le plus grand *secret, de crainte des espions. Nos canons* ne se taisent plus. L'argent et les promesses sont répandus à profusion dans les camps. Les derviches clament partout que nous célébrerons la prière de la deuxième heure dans la cathédrale Saint-Etienne, sous la pomme d'or. Je confirme. Mais ce matin une jument a fait un écart et trébuché avant d'achever son tour de manège.

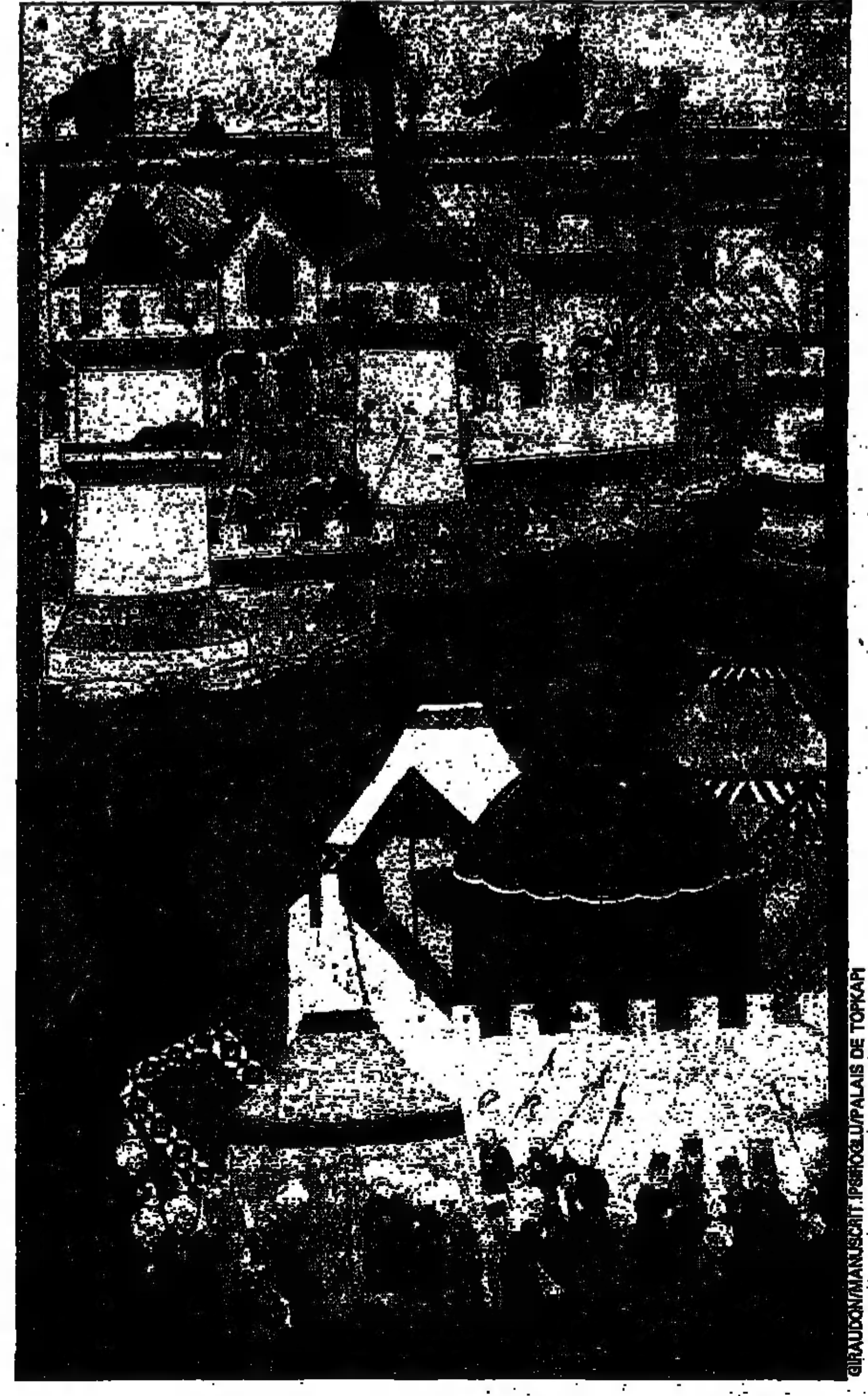
Le 12 safer (16 octobre), un peu au sud de Vienne.

Le maître du monde est assis, jambes croisées, sur son trône d'or. Les vizirs, les aghas, les beylerbeys et les autres piliers de l'Etat s'avancent un à un pour lui baiser la main et le féliciter de l'heureuse issue de la campagne. Nous recevons des caftans d'honneur richement brodés. Des promotions sont annoncées. Mes appointements sont relevés. Une pluie de ducats est déversée sur les janissaires. Chacun comprend que nous sommes victorieux.

Si nous n'avons pas pris Vienne au quatrième assaut, c'est que nous n'étions pas venus la prendre. Nous étions venus combattre Ferdinand, mais l'étourdi était absent au rendez-vous. Il y a des limites à l'attente et l'hiver nous a fait songer à rentrer. En ne relevant pas notre défi, le lâche a reconnu que ses prétentions étaient sans fondement. De joyeux bulletins proclameront d'est en ouest que le soi-disant champion s'est définitivement disqualifié.

Aux scribes à présent de besogner ! Mais *j'entendrai jusqu'à mon dernier souffle le tonnerre* des cloches de Saint-Etienne quand nous avons levé le camp. Nous nous vengerons de ce vacarme ! Déjà, du pied du Kahlenberg à Ratisbonne, les nôtres ont allumé un immense brasier : aux infidèles, le feu, le sang et l'esclavage ! Mais à nous l'interminable retour sur la terre stérile et gelée. De quoi nourrirai-je mon petit Bela ?

L'empereur m'a interrogé, le pli amer de la première ride sur son front resplendissant : *« Hayder effendi, quand reviendrons-nous cueillir la pomme d'or de Vienne ? Dans cent cinquante-quatre années solaires, mon sultan »*, ai-je répondu après un rapide calcul, méditant en moi-même : *« Nous reviendrons, mais nous n'irons jamais plus loin. »*



Le siège de Vienne en 1529.

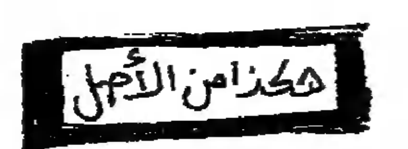
GIRAUDON/MANUSCRIT IPSHOGLU/PALAIS DE TOPKAPI

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *Soliman le Magnifique*, d'André Clot, Fayard, 1983.
■ *Histoire de l'Empire ottoman*, sous la direction de Robert Mantran, Fayard, 1989.
■ *Soliman le Magnifique et son temps*, sous la direction de Gilles Veinstein, La Documentation française, 1992.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Charles Quint à Yuste », par Serge Gruzinski



SOMALIE : au terme de sa visite

M. Kouchner estime qu'« il faut doubler le volume de l'aide »

Des techniciens de l'ONU sont arrivés, jeudi 6 août, à Mogadiscio, afin d'évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité prévoyant l'apport d'une aide massive à la Somalie (*le Monde* du 29 juillet). Après avoir passé deux jours dans le pays, M. Bernard Kouchner, de passage au Kenya, a fait le bilan de sa visite.

NAIROBI

de notre envoyé spécial

Le ministre français de la santé et de l'action humanitaire a comparé la situation en Somalie à celle du Biafra, au Nigéria, à la fin des années 60. De même, au cours d'une conférence de presse, jeudi, à la résidence de l'ambassadeur de France à Nairobi, M. Bernard Kouchner a fait cette autre comparaison : *« Mogadiscio, c'est Beyrouth. »*

M. Kouchner a regagné Paris vendredi, visiblement ému et indigné de ce qu'il avait vu. Il est convaincu qu'*« il est possible de faire quelque chose »* et s'est félicité d'en avoir apporté la preuve. Peu de temps avant son arrivée à Mogadiscio, en compagnie de M. Mohamed Sahnoun, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, l'aéroport international avait été rouvert, au terme de négociations compliquées avec les divers clans qui se partagent le pouvoir dans la capitale somalienne. M. Kouchner a fait un parallèle avec la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, obtenu à la faveur du voyage surprise de M. François Mitterrand en Bosnie.

La seconde leçon que M. Kouchner tire de son voyage éclair, c'est qu'il faut *« doubler le volume de l'aide »* accordée aux Somaliens. La France a montré l'exemple. M. Kouchner a assisté à l'arrivée, mardi à Mogadiscio, d'un bateau français chargé de vivres, et mercredi dans la petite ville de Baidoa, du premier des avions Hercules convoyant une aide alimentaire offerte par Paris. Le ministre invite les maires des grandes villes de France à suivre cet exemple. Il souhaiterait que des *« bateaux pour la Somalie »* partent des ports français. Un appel dans le même sens est lancé à ses collègues ministres des autres pays européens. Il est plus facile, selon lui, de sauver les enfants somaliens que de rétablir la paix dans l'ex-Yougoslavie, *« même s'il faut faire quelque chose dans les deux pays »*.

M. Kouchner a exprimé une certaine irritation à l'encontre des factions somaliennes, qui voient d'un mauvais oeil la communauté internationale exiger avec de plus en plus d'insistance le rétablissement de la sécurité dans le pays. Elles *« veulent l'argent*, a-t-il déclaré, *mais pas la paix »*. Qu'elles se rassurent, a ajouté M. Kouchner, *« il ne s'agit pas d'une entreprise de recolonisation »*.

Le ministre a insisté sur le rôle des organisations non gouvernementales. Huit opèrent en Somalie, dont deux françaises, Médecins sans frontières et Action internationale contre la faim (1). *« Quelques centaines de volontaires*, a-t-il dit, *sauvent l'honneur du monde. »* Enfin, il a incité la presse à se faire davantage l'écho des drames du tiers-monde. Selon lui, *« le sort des pays pauvres est entre les mains des journalistes »*.

BERTRAND LE GENDRE

(1) De retour d'un séjour en Somalie, une équipe de Médecins du monde a annoncé, jeudi, à Paris, son intention d'envoyer d'ici trois semaines une mission dans le nord-est du pays, plutôt que dans la capitale où *« pour distribuer un kilo de riz, il faut payer dix fois plus pour la sécurité »*.

Malawi, îlot de dictature

Suite de la première page

D'un glissement à l'autre, le sens du mot *« Mbumba »* s'est élargi. En plus de leur virtuosité chaloupante, les danseuses se sont vu réclamer une autre prestation plus insidieuse : le mouchardage.

Les émeutiers de Blantyre, la capitale économique, ne s'y sont pas trompés. Durant les troubles du mois de mai, plusieurs *« Mbumbas »* ont été agressées, et parfois violemment molestées ; certaines auraient été violées. *« Depuis le temps, les gens savent où se trouvent les maisons des « Mbumbas ». Ils n'ont pas loupé celles qui font du zèle ! »*.

Ces manifestations, premières du genre en vingt-huit ans, ont-elles pris de court le régime ? La répression, menée par la police, a fait plusieurs dizaines de morts. Dans la seule ville de Blantyre, quarante-deux cadavres auraient été enregistrés par les services du Queen Elizabeth Hospital. Dans les semaines qui ont suivi, *« plusieurs centaines »* d'arrestations auraient été effectuées, ajoute-t-on dans les milieux diplomatiques. *« Mais il faut faire une différence entre ceux qui ont été raflés dans le township de Ndirande (un des quartiers pauvres de Blantyre) et les employés de bureaux ou les fonctionnaires*, précise-t-on. *Les premiers ont souvent été arrêtés pour pillage. Beaucoup ont été assez vite relâchés. En revanche, parmi les 70 à 80 employés qui ont été arrêtés, à peine un ou deux ont été libérés ; ces gens-là travaillaient dans des bureaux où il y a des télécopieurs... »*

Selon d'autres sources, le nombre d'arrestations aurait dépassé les 2 000. *« Certains des détenus sont en train de mourir »*, affirme une religieuse. Des allégations que le président Banda s'est employé à démentir, le 6 juillet, à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de l'indépendance. *« A ce jour, il n'y a plus que onze détenus – et seulement onze – dans nos prisons. Ceux qui ont enfreint la loi seront inculpés comme il se doit et comparaîtront devant la Cour »*, a-t-il assuré. La raison de ces arrestations ? La *« subversion »* et le *« vandalisme »*. Quant à la pratique de la torture, *« elle ne fait pas partie de nos règlements officiels et je ne l'autorise pas dans nos prisons »*.

« Les mouchards sont partout »

Régulièrement montré du doigt par les organisations de défense des droits de l'homme, le Malawi, avec ses petites villes proprettes, ses avenues fleuries et ses foules nonchalantes, offre pourtant l'image d'un pays exceptionnellement tranquille. Trop tranquille ? Les rares audacieux qui acceptent de parler à la presse étrangère le font en se cachant et sous couvert d'un strict anonymat. *« On n'est pas habitué à se révolter. Le premier et le seul qui ait osé parler ouvertement, c'est Chafukwa Chihana (1)... Et ils viennent de le remettre en prison !*, lâche l'un d'eux. *Chacun sent bien que les choses ont bougé. Mais chacun sait aussi qu'il suffit d'un rien pour disparaître ; les mouchards sont partout. »*

Les histoires de disparitions ou de morts mystérieuses abondent ; on les raconte tout bas, alimentant la peur diffuse qui semble engourdir le pays. *« Le système est tellement bien rôdé qu'on a peur avant même d'avoir fait quoi que ce soit »*, explique une jeune femme. *« Notre société est malade, complètement paranoïaque. Prenez le fonctionnement de la censure »*, poursuit-elle en invoquant la censure des cassettes vidéos – la télévision n'existe pas au Malawi.

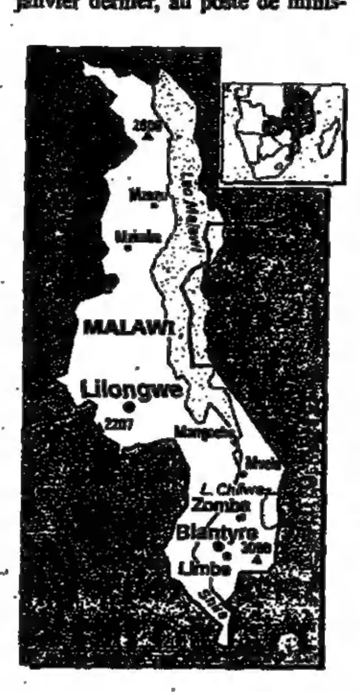
Les censeurs, qui mettent dans le même panier *Playboy* et le Kama Sutra (qualifiés de pornographiques), s'obstinent, au nom de la protection des coutumes et de la morale, à interdire aux femmes le port du pantalon et aux hommes une coupe de cheveux trop longue. Ce puritanisme tatillon, que ne désavouent pas les fidèles des Eglises chrétiennes (50 % de la population), n'a jusqu'à présent qu'un succès de surface. Les innombrables bars de quartiers baptisés *« kutche kutche »* (littéralement : *« on va danser jusqu'à l'aube »*) font le plein chaque soir. La sueur et la bière coulent à flots et les prostituées ne chôment guère. Comme à peu près partout en Afrique, l'expansion du sida atteint d'inquiétantes proportions.

Aisément repérable sur les cartes de géographie par son lac légendaire (*« le troisième des plus grands lacs »* du continent), le Malawi et ses quelque 8 millions d'habitants n'ont eu que rarement les honneurs de la presse. Cette petite Roumanie tropicale, épargnée par la guerre ou les troubles ethniques, a reçu pendant fort longtemps le soutien des Occidentaux. *« Il y a encore un an ou deux, tout le monde s'ébaudissait des performances économiques du Malawi. En 1991, son taux de croissance était cité en exemple. Pensez ! Plus de 7 % ! »*, sourit un diplomate. Il aura fallu attendre la mi-92 pour que la façade se lézarde.

La publication, début mars, d'une lettre pastorale dénonçant les excès du régime a mis le feu aux poudres. L'arrestation de M. Chafukwa Chihana, un des chefs de file de l'opposition, interpellé à son retour d'exil, a provoqué de nouvelles explosions populaires, mêlant revendications salariales et contestation politique. En mai, les bailleurs de fonds occidentaux décidaient de suspendre une partie de leur soutien financier, en gelant tout nouveau projet d'aide.

Est-ce le vent du changement qui secoue le continent, ou l'exemple de la Zambie voisine qui a « contaminé » les Malawites ? Est-ce l'évolution de l'Afrique du Sud qui, par ricochet, a fini par déséquilibrer le régime du président Banda ? Ce dernier, tout en désavouant l'apartheid, a toujours cultivé d'excellentes relations avec Prétoria, au grand dam de ses pairs d'Afrique noire. Les Sud-africains, très présents au Malawi, restent parmi les premiers partenaires commerciaux du pays.

« Ce qui a provoqué le déclic, ce n'est pas la Zambie ou l'Afrique, c'est la nomination de John Tembo au poste de ministre d'Etat à la présidence », explique un homme d'affaires local. Oncle de *« Mamma »* Cecilia Tamanda Kadzamira, *« hôtesse officielle »* et première dame du pays, M. Tembo, ancien ministre des finances, ancien gouverneur de la Banque centrale et actuellement trésorier du Malawi Congress Party (MCP, parti unique), avait longtemps été donné comme le dauphin probable du président. Sa nomination, en janvier dernier, au poste de ministre d'Etat à la présidence a confirmé les craintes de nombreux Malawites.



« Si c'est lui qui succède au vieux, ce sera mille fois pire ! », entend-on çà et là. *« Le président, les gens sont prêts à le laisser mourir en paix. Qu'il ait pris sa part du gâteau, passe encore : c'est le chef. Mais Tembo, lui, plus personne n'en veut. Il est haï »*, poursuit l'homme d'affaires, pourtant peu suspect de sympathie avec les contestataires radicaux.

Accusé de tous les maux – corruption, népotisme, assassinats politiques, – le ministre d'Etat ne semble guère affecté par cette avalanche de rumeurs. Ni le président ni lui-même ne céderont aux pressions qui tendraient à l'abandon d'un système de parti unique *« qui a très bien marché pendant près de trente ans »*, soulignait-il dans une de ses rares interviews, accordée, au lendemain des émeutes, au journal sud-africain *Johannesburg Star*.

Malgré cette fermeté affichée, il existe pourtant des signes, sinon d'ouverture, du moins de relâchement de la part des autorités. Le lancement, en février dernier, de l'hebdomadaire *Financial Post*, rompant timidement avec la langue de bois officielle, en est un. L'arrivée prochaine d'une délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), invitée à visiter les prisons, en est un autre. Sans oublier les inédites remontrances que le président Banda a adressées dans son discours du 6 juillet aux membres de la *Youth League* (une branche du parti unique), accusée d'interdire l'accès aux marchés et aux stations de bus à ceux qui n'avaient pas la carte du parti.

L'extrême fragilité de la situation économique, aggravée par les ravages de la sécheresse et le fardeau que représentent les quelque 900 000 réfugiés mozambicains au Malawi, rend l'avenir incertain. Soucieux de redorer son blason auprès des capitales occidentales, le régime du président Banda a promis que le procès de M. Chihana s'ouvrirait prochainement devant un tribunal public. Se tiendra-t-il en août, comme le suggère certains diplomates ? Ces derniers le considèrent d'avance comme *« un véritable test »* qui permettra de *« mesurer le décalage entre le discours officiel et le respect des droits de l'homme »*.

CATHERINE SIMON

(1) Secrétaire général du Comité de coordination syndicale pour l'Afrique australe (SATUCC), M. Chafukwa Chihana, cinquante-deux ans, est un des fondateurs du Front uni pour l'instauration du multipartisme et de la démocratie au Malawi (UFMD). Ce mouvement a été créé à Lusaka (Zambie) début avril par des Malawites en exil. M. Chihana, qui a déjà passé sept ans en prison dans les années 70, a été arrêté le 10 avril à Lilongwe. Libéré en juillet et inculpé pour « sédition », il a été à nouveau incarcéré le 14 juillet.

ZAÏRE

La Conférence nationale renonce au changement de nom du pays

La Conférence nationale, qui avait décidé de rendre au Zaïre le nom de Congo (*le Monde* des 6 et 7 août), a renoncé à ce changement ainsi qu'à celui de l'hymne et des emblèmes du pays, a rapporté, jeudi 6 août, la télévision nationale.

« Après ce renoncement, il était normal que le gouvernement fasse à son tour un geste de bonne volonté », a déclaré le porte-parole du gouvernement, qui a annoncé la reprise de la retransmission radiotélévisée des débats de la Conférence.

Contrairement à ce qu'avait déclaré un membre du gouvernement, les travaux de la Conférence n'avaient pas été suspendus lorsque celle-ci avait annoncé le rétablissement de l'ancien nom du pays (*le Monde* du 7 août). – *(Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : le Front islamique lance une radio clandestine.** – Le Front islamique du salut (FIS, dissous) a inauguré, mercredi 5 août, sa première émission de radio clandestine. Baptisée « La radio de la fidélité », la nouvelle « station » a diffusé, sur modulation de fréquence, pendant une quinzaine de minutes. L'émission comprenait quelques morceaux choisis des discours de MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, tous deux emprisonnés, ainsi qu'un bulletin d'information. Alors qu'il était encore légal, le FIS avait mis sur pied une dynamique équipe chargée de la communication et de la propagande. Toutes les manifestations publiques du mouvement, comme les discours de ses dirigeants, étaient filmés et diffusés, en vidéocassettes. – *(Reuter.)*

□ **CENTRAFRIQUE : manifestations anti-françaises lors des obsèques d'un opposant.** – Les obsèques de M. Claude Conjugo, un opposant battu à mort par les forces de l'ordre (*le Monde* du 4 août), ont été marquées, mercredi 5 août, par des manifestations hostiles au président André Kolingba et à la France. Au cours de la cérémonie, à laquelle des milliers de personnes ont assisté, plusieurs orateurs ont reproché à la France de soutenir *« le régime inhumain et sanguinaire de Kolingba »*. Une centaine de personnes ont manifesté devant l'ambassade de Centrafrique à Paris. – *(Reuter.)*

□ **NIGÉRIA : l'un des deux partis politiques autorisés annule les résultats de ses primaires.** – Le Parti social-démocrate (PSD), l'un des deux partis politiques autorisés au Nigéria, a annoncé, jeudi 6 août, l'annulation des résultats des élections primaires pour l'élection présidentielle, organisées le 1er août dans cinq Etats de la fédération. Cette annulation est motivée par des truquages et des malversations généralisés, a précisé le porte-parole du parti. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : l'attaque d'un village en Casamance a fait huit morts.** – De source autorisée, on a indiqué, jeudi 6 août à Dakar, que les 518 habitants d'un village de Casamance, Madina, se sont réfugiés mardi en Gambie, à la suite d'une attaque, apparemment menée par des membres du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC, séparatiste), qui a fait huit morts. Cela porte à 1 554 le nombre de réfugiés casamançais arrivés en Gambie depuis quelques mois pour fuir l'insécurité qui règne dans le sud du Sénégal. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : provoquant une vive réaction de M. Bush

Bagdad refuse de nouveau d'autoriser l'inspection de ses ministères

Réagissant vivement à la décision de l'Irak d'interdire de nouveau l'accès de ses ministères aux missions d'inspection des Nations unies, le président George Bush a affirmé, jeudi 6 août, que les Etats-unis garantiraient par tous les moyens l'application des résolutions de l'ONU. *« Je ne peux pas vous dire quels sont les objectifs de l'inspection, mais s'il est prouvé qu'ils se trouvent dans les ministères, les Nations Unies ont le droit d'y faire une inspection et nous aiderons à faire respecter ce droit »*, a dit M. Bush à la presse au terme d'une visite électorale dans le Colorado.

Prié de dire s'il n'en *« avait pas assez »* de M. Saddam Hussein et de son refus d'appliquer les résolutions de l'ONU, il a déclaré : *« Cela fait un bon moment que j'en ai assez de lui »*. Dans la foulée, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, déclarait à Washington que la détermination des Nations unies et des Etats-Unis était *« tout à fait forte »*, cependant que son homologue du Pentagone, M. Pete Williams, rappelait que *« les Irakiens doivent se plier aux demandes de visite des inspecteurs de l'ONU où que ce soit, qu'il s'agisse d'un ministère, d'une bibliothèque ou de tout autre bâtiment »* .

Ces déclarations sont consécutives à l'annonce, quelques heures plus tôt, par le ministre irakien de l'information et de la culture, M. Hamed Youssef Hammadi, que l'Irak interdirait l'accès de ses ministères à la nouvelle mission d'inspecteurs de l'ONU, attendue vendredi à Bagdad. *« Nous ne permettrons pas la visite de lieux qui, de notre point de vue, symbolisent notre souveraineté »*, a déclaré M. Hamadi pour qui l'inspection de ministères est *« politique et non technique »*. Les experts pourront aller *« n'importe où ailleurs »*, a-t-il ajouté, affirmant que Bagdad ne s'opposait pas à la présence d'Américains au sein des missions de l'ONU.

Chargée de rechercher des preuves éventuelles de la dissimulation de missiles Scud, ainsi que d'armes chimiques, nucléaires et bactériologiques, la nouvelle équipe d'inspecteurs de l'ONU, la première depuis l'épilogue de la « crise du ministère de l'agriculture » (*le Monde* du 28 juillet), comprend au moins un Américain.

Selon un rapport rendu public par le Pentagone, le potentiel militaire de l'Irak est aujourd'hui à 40 % de ce qu'il était avant la guerre du Golfe et loin du niveau nécessaire pour lancer des opérations offensives. – *(Reuter, AFP.)*

ISRAËL

M. Rabin est aux Etats-Unis pour « relancer le processus de paix »

Dans le but de *« relancer le processus de paix »* au Proche-Orient et d'obtenir des garanties américaines de crédit pour l'insertion des nouveaux immigrants juifs, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, est parti, jeudi 6 août, pour les Etats-Unis où il doit s'entretenir lundi à Kennebunkport, dans le Maine, avec le président George Bush. *« J'attends en outre de nouvelles informations sur le sort de nos soldats disparus au Liban »*, a indiqué M. Rabin, lors d'une conférence de presse avant son départ, ajoutant qu'il procéderait, dès vendredi soir, à *« un vaste tour d'horizon »* à New-York avec le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

Quelques heures auparavant, des formations de la droite et des colons israéliens avaient tenu dans le centre de Jérusalem leur première grande manifestation contre la politique du nouveau gouvernement. *« A son retour, M. Rabin aura une surprise : il découvrira une nouvelle implantation à Jérusalem-Est »*, a déclaré l'un d'eux, M. Shmouel Meïr, qui vient de constituer une nouvelle formation, le « Forum pour Jérusalem ». – *(AFP.)*

LIBAN : en dépit des protestations des dirigeants chrétiens

Le gouvernement rejette l'ajournement des élections

BEYROUTH

de notre correspondant

Les personnalités chrétiennes qui souhaitaient un report des élections législatives au Liban (*le Monde* du 7 août) se sont vu opposer, jeudi 6 août, une fin de non-recevoir.

« Rien ne justifie le report du scrutin qui doit avoir lieu aux dates fixées », a déclaré le premier ministre, M. Rachid Solh, à l'issue d'un entretien avec des représentants des dirigeants chrétiens qui ont décidé de ne se prononcer que lundi prochain sur la participation au scrutin ou sur un éventuel boycottage.

Toutefois, le délai de dépôt des candidatures devait expirer vendredi à minuit dans deux des cinq régions électorales du Liban : le Nord et la Bekaa. On s'attendait que les dirigeants chrétiens originaires de ces régions présentent malgré tout leur candidature en faisant valoir qu'ils auront toujours loisir, le cas échéant, de se retirer. Mais la tendance est plutôt à la participation au scrutin, sauf en ce qui concerne quatre courants : les partisans du général Michel Aoun – réfugié en France – ainsi que ceux du Bloc national de M. Raymond Eddé, du Parti national libéral et de l'ex-milice des Forces libanaises.

Le gouvernement devrait à présent offrir des garanties de liberté et de régularité du scrutin qui vaudront ce qu'elles vaudront. S'il est pratiquement certain qu'elles ne convaincront ni l'opinion publique ni l'opposition, elles satisferont les professionnels de la politique qui, déjà, sont convaincus de la nécessité de participer aux élections pour ne pas laisser le champ libre à leurs rivaux. Avec ce scrutin, la Syrie cherche à s'assurer de la formation d'un Parlement libanais *« qui serait tout à la fois élu et ami »*, écrit l'éditorialiste du journal *l'Orient le Jour*, soulignant l'implacable détermination de Damas à faire organiser les élections sans plus attendre.

LUCIEN GEORGE

□ **Un commando palestinien intercepté en mer par les Israéliens.** – L'armée israélienne a annoncé, jeudi 6 août, qu'une patrouille de la marine a tué, dans la nuit de mardi à mercredi, quatre Palestiniens au large des côtes libanaises, au nord de Beyrouth. La patrouille a repéré les quatre hommes alors qu'ils effectuaient un exercice en mer. Un communiqué du Djihad islamique en Palestine, publié à Beyrouth, a accusé Israël d'avoir *« assassiné »* trois de ces hommes, capturés vivants selon cette organisation, alors que le quatrième a été tué lors de l'accrochage. – *(AP, AFP.)*

EUROPE

Les réactions internationales sur l'existence de camps

Le Conseil de sécurité discute de l'éventualité d'un recours à des moyens militaires

A la demande des Etats-Unis, le Conseil de sécurité de l'ONU devrait discuter de l'éventualité d'un recours à des moyens militaires pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine. Les diplomates des pays membres de l'OTAN, lors d'une réunion jeudi 6 août à Bruxelles, ont décidé de mettre à l'étude différentes options pour appuyer militairement les résolutions de l'ONU. L'une d'elles porte sur la protection militaire des opérations humanitaires, qui pourrait inclure, selon des sources proches de l'OTAN, la prise de contrôle de l'aéroport de Sarajevo ou l'ouverture d'un couloir terrestre depuis la côte adriatique.

Les résultats de ces discussions ont été envoyés sous forme de «projet de mandat» aux seize capitales. Une fois la décision prise, les autorités militaires de l'OTAN seront chargées de dresser des plans détaillés. On souligne à Bruxelles que toute opération suppose un mandat préalable des Nations unies.

Les deux autres options envisagées portent sur le renforcement de la surveillance navale de l'embargo imposé à la Serbie et au Monténégro et sur le contrôle des armements lourds en Bosnie-Herzégovine. Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, a demandé aux Européens quels moyens ils étaient prêts à mettre au service de l'ONU pour cette dernière opération, qui suppose l'établissement d'un cessez-le-feu durable. L'idée d'un éventuel recours à la force pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine avait été évoquée pour la première fois lors du sommet européen de Lisbonne, le 26 juin dernier. Les Douze avaient déclaré *«ne pas exclure»* un tel recours. Ils avaient à l'époque précisé que cela supposait une nouvelle résolution des Nations unies, mais les Européens membres du Conseil de sécurité n'en avaient pas pris l'initiative à New-York. – *(AFP, Reuter.)*

M. Bush semble désormais pencher pour l'emploi de la force contre la Serbie

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Est-ce le tournant décisif face à la Serbie? M. Bush est-il prêt, contrairement à tout ce qu'il a répété jusqu'ici, à faire usage de la force pour mettre fin à la sanglante politique de «purification ethnique» entreprise par les Serbes dans certaines parties de la Bosnie? D'un seul coup, on commence à y croire à Washington, *même si les déclarations successives* et contradictoires des différents responsables qui se sont exprimés ces derniers jours, y compris du président lui-même, donnent un peu le tournis.

Mme Thatcher a peut-être joué un rôle dans cette affaire, avec l'article au canon qu'elle a fait paraître, jeudi 6 août, dans le *New York Times*. La Dame de fer y préconise une rapide *intervention militaire* de l'OTAN, y compris en territoire serbe, pour restaurer l'intégrité territoriale de la Bosnie. La position en flèche prise par le candidat démocrate à la Maison Blanche, M. Bill Clinton, n'est sans doute pas étrangère non plus à ce durcissement.

M. Bush a annoncé, jeudi, qu'il allait demander incessamment au Conseil de sécurité d'autoriser *«tous les moyens nécessaires»* pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire aux Bosniaques et qui est actuellement bloquée par les forces serbes. Dans le langage diplomatique en usage à l'ONU, cela signifie en clair la possibilité du recours à la force militaire. C'est ainsi que l'ont compris en tout cas les autres membres permanents du Conseil de sécurité, en particulier les Français et les Britanniques, qui ne semblent pas *enthousiasmés outre mesure par cette* proposition. On n'excluait pas que le projet américain de résolution soit présenté, dès ce vendredi 7 août, devant le Conseil.

Le président, qui parlait à Colorado Springs (Colorado) au terme d'une tournée électorale de deux jours dans l'Ouest, estime que *«la communauté internationale ne peut pas rester sans rien faire et laisser des enfants, des femmes et des hommes innocents mourir de faim»*. M. Bush a dénoncé *«l'infâme politique de purification ethnique»* menée pas les Serbes et affirmé qu'il fera *«tout ce ce qu'il faut faire pour arrêter la tuerie»*. *«Nous devons arrêter cette purification ethnique et ouvrir tous les camps de détention aux inspecteurs internationaux»*, s'est-il exclamé.

Son adversaire démocrate l'a aussitôt félicité, qualifiant ses propos de pas dans la bonne direction. Cet échange devrait marquer la campagne électorale. C'était la première fois que M. Clinton, réputé peu à l'aise en politique extérieure, prenait une position aussi tranchée. Il a eu la satisfaction d'apparaître, devant l'opinion, comme celui qui devance le chef de l'exécutif dans une affaire grave concernant le rôle international des Etats-Unis. M. Bush aura plus de mal à l'avenir à prétendre que *«l'autre type»*, comme il l'appelle à l'occasion, n'est qu'un ignorant auquel il serait irresponsable de confier les commandes de la première puissance *mondiale*.

M. Bush a annoncé dans la foulée que les Etats-Unis établissaient des relations diplomatiques avec les *«gouvernements légitimes de Slovénie, Croatie et Bosnie-Herzégovine»* et visaient à *«isoler économiquement et politiquement la Serbie»*. Washington avait déjà reconnu à la mi-avril ces trois Républiques nées du démembrement de la Yougoslavie, *mais n'avait pas encore installé de* missions diplomatiques ni envoyé d'ambassadeurs. Cela va se faire apparemment dans les jours qui viennent.

L'appel aux armes de Mme Thatcher

Il n'est cependant pas toujours aisé de suivre le cheminement de la pensée présidentielle. La syntaxe très particulière de M. Bush, qui oublie régulièrement de finir ses phrases, n'arrange pas les choses, comme le montrent cruellement trois journalistes de l'hebdomadaire *The New Republic qui viennent de publier* un recueil des bizarreries grammaticales et des incohérences de langage du président. M. Bush affirme à la fois qu'il *«sait les horreurs qui ont lieu dans les camps de détention»* serbes, mais qu'il n'a pas de *«preuve irréfutable»* à ce sujet.

Le président emploie les mots codés qui impliquent la possibilité d'une intervention militaire mais il *«espère que nous n'aurons pas à utiliser la force»*. Il est difficile de ne pas voir, dans ce durcissement encore ambigu, l'expression d'une réaction à un mouvement de l'opinion publique américaine, aussitôt saisi par son adversaire démocrate. M. Bush est loin en tout cas de la clarté de l'argumentation développée par Mme Thatcher dans le *New York Times*. Celle-ci y décrit l'arsenal des mesures militaires à prendre contre les Serbes *«dans les semaines qui viennent»* y compris le bombardement des ponts sur la Drina, à la frontière entre la Serbie et la Bosnie.

Si rien n'est fait, le désespoir des Musulmans de Bosnie peut créer, selon elle une *«bombe à retardement islamique en Europe»*. *«Une diaspora bosniaque, non sans points communs avec celle des Palestiniens, pourrait se tourner vers le terrorisme»*, écrit-elle. Il est, selon Mme Thatcher, urgent d'agir avant qu'une victoire serbe ne rende la situation irréversible. La Dame de fer appelle donc, une fois de plus, à l' *«exercice du leadership américain, puisque la paralysie de la CEE a été démontrée»*.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'ONU disposait depuis juin de rapports sur les camps

Une polémique a éclaté jeudi 6 août entre différentes instances de l'ONU, au sujet de «rapports internes» sur les camps de Bosnie dont disposait l'organisation depuis le mois de juin mais qui ne sont pas parvenus au Conseil. Un document avait notamment été transmis le 3 juillet au quartier général de la FORPRONU à Belgrade, avec une copie adressée au porte-parole de la Force à Zagreb, M. Mik Magnusson, par un membre des «casques bleus» déployés dans le secteur nord de la Croatie, limitrophe de la Bosnie-Herzégovine. Selon ce document, un terrain de football dans la ville de Bosanski-Novi, visible depuis le côté croate de la frontière, était utilisé comme «point de rassemblement» où des groupes de Musulmans «étaient détenus» et «des hommes isolés pour être transportés vers des camps de concentration».

Ce terrain de football n'était que la partie visible «de l'iceberg d'une action concertée des autorités serbes locales en Bosnie-Herzégovine visant à y établir une République serbe sans Musulmans». Les traitements infligés dans les camps «sont qualifiés d'atroces, avec passages à tabac réguliers, privation d'eau, de nourriture et d'abris», ajoutait ce document.

L'un des rapports regrettait que les informations fournies restent sans suite sous prétexte que la FORPRONU n'est pas compétente de l'autre côté de la frontière (du côté bosniaque). Le secrétariat de l'ONU s'est effectivement toujours limité à indiquer qu'aucun camp de détention ne se trouvait dans la zone de déploiement de la FORPRONU, en Croatie et à Sarajevo, la capitale bosniaque.

Les rapports étaient connus par le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR), dont l'un des représentants a affirmé jeudi qu'ils avaient été transmis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), chargé de mener une enquête sur le terrain, où la FORPRONU n'avait pas accès. Un porte-parole du CICR, Mme Christina Fidelé, a cependant catégoriquement démenti vendredi qu'une telle démarche ait été faite auprès de la Croix-Rouge, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac. Elle a également démenti que le CICR ait été autorisé à visiter les camps, comme l'ont affirmé jeudi des responsables serbes. Le CICR, qui réclame depuis plusieurs semaines l'accès aux camps de Bosnie, dont celui d'Omarska, n'a pas été contacté par les autorités serbes, a-t-elle affirmé.

La hantise des Musulmans

PRIJEDOR
(Bosnie occidentale)

de l'envoyée spéciale de l'AFP

Les Musulmans de Bosnie vivent dans l'angoisse permanente de se voir arrêtés et internés. Ils multiplient, auprès des autorités serbes, les démarches pour quitter la région par convois. Nous avons pu constater cette peur au cours d'un périple – non organisé par les autorités – dans une région contrôlée par les Serbes, entre Prijedor et Banja-Luka.

Plus un seul commerce appartenant à un Musulman n'est intact à Bosanski-Novi. Beaucoup de maisons musulmanes portent des traces de mitraillages. Sur d'autres, des affichettes annoncent qu'elles sont devenues propriétés de Serbes. Quelque neuf mille Musulmans ont quitté la région, fin juillet, sous l'escorte de la FORPRONU.

Pour ceux qui restent, les «camps» constituent une hantise terrifiante. Dans un rayon de 130 kilomètres, entre Banja-Luka et Bosanska-Krupa, une organisation humanitaire bosniaque en a dénombré neuf, où les détenus sont *«torturés et même exécutés»*. *«Il n'y a pas de camps de concentration mais seulement des prisons où sont détenus des hommes qui ont commis des crimes contre le peuple serbe. Ils y sont interrogés et répondront devant la loi serbe»*, affirme, à Banja-Luka, le leader serbe de la région, M. Vojislav Kupresanin, qui reconnaît que le camp d'Omarska abrite plusieurs milliers de prisonniers.

Plus loin, à Kozarac, Dusan, un sergent serbe de Bosnie, explique aux journalistes étrangers : *«Les Musulmans qui n'ont pas opposé de résistance sont internés dans des camps et ceux qui ont résisté ont été tués.»*

Dans la seule commune de Prijedor, qui comptait, avant le processus de *«purification ethnique»*, cent douze mille habitants, dont 44 % de Musulmans et 42 % de Serbes, quatre camps de détention ont été découverts par l'antenne du CICR installée à Banja-Luka. Ses responsables n'ont pu visiter que deux d'entre eux, celui de Manjaca, tenu par l'armée serbe, et celui de Trnopolje, où les Musulmans ne font *que transiter avant d'être soit* libérés, soit transférés, *«selon des critères indéchiffrables»*, dans des camps dont l'approche demeure interdite.

A Kozarac, une ville qui comptait autrefois quelque vingt-six mille habitants, dont 70 % de Musulmans, seule l'église orthodoxe est restée debout. A la sortie de la ville, un petite route mène vers le camp d'Omarska devenu pour les Musulmans synonyme de terreur. Selon la commission d'enquête bosniaque sur les crimes de guerre, onze mille Musulmans y sont détenus, parqués dans des baraquements et des puits de mine.

La route d'accès où, mercredi, on pouvait constater une intense circulation de voitures officielles et de camions militaires est étroitement contrôlée par la police serbe, qui refoule nerveusement les journalistes. La police de Prijedor va jusqu'à expulser *manu militari* de la ville les journalistes indésirables. Ce même mercredi, le camp de Keraterm, installé à l'entrée de Prijedor dans une usine de céramique visible depuis la route, semblait vide et aucune présence policière n'était constatée aux alentours ou à l'intérieur du camp. Selon des responsables musulmans de Banja-Luka, la situation dans les camps de Bosnie s'est *«améliorée»* depuis que l'opinion internationale s'est émue après avoir appris que des prisonniers y avaient été exécutés sommairement.

VICTORIA STEGIC

Le Vatican appuie «toute initiative» visant à mettre un terme aux atrocités

Jean-Paul II défend le droit d'ingérence en Bosnie-Herzégovine : c'est la teneur du message qu'il a fait délivrer aux journalistes, jeudi 6 août, par le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat du Vatican, avec lequel il s'est entretenu à Castelgandolfo. Le pape venait de prendre connaissance d'un rapport alarmant de l'archevêque de Zagreb, Mgr Franjo Kuharic, sur la situation en Bosnie, que le Monde a également reçu.

Jean-Paul II *«salue toute initiative des Nations unies et des Etats européens pour mettre un terme à l'horrible guerre qui déchire la Bosnie»*, a déclaré jeudi 6 août le secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Angelo Sodano, à l'issue d'un entretien avec le pape à Castelgandolfo, auquel assistait également Mgr Jean-Louis Tauran, chargé des affaires étrangères. *«Je dirais que l'ONU et les pays européens ont le droit et le devoir d'intervenir pour désarmer ceux qui veulent tuer. Il ne s'agit pas d'encourager une guerre, mais de l'empêcher. Nous soutiendrons donc l'initiative souhaitée par les Nations unies pour intervenir et apporter une aide humanitaire»*, a ajouté Mgr Sodano.

Le pape est en possession depuis quelques jours d'un rapport de l'archevêque de Zagreb, Mgr Franjo Kuharic, confirmant notamment l'existence de camps de détention, dans lesquels des ecclésiastiques figurent parmi les internés . D'autre part, selon l'association Aide à l'Eglise en détresse, l'évêque de Banja Luka, Mgr Komarika, est en danger pour avoir refusé d'inciter les 90 000 catholiques de son diocèse à quitter la Bosnie.

«Des prêtres, des religieuses agressées dans leurs monastères et d'innombrables fidèles sont totalement livrés au pouvoir arbitraire de gens violents dans toutes les communes de la région de Banja-Luka à l'égard des catholiques et des musulmans, écrit l'archevêque de Zagreb. *Je dis catholiques, parce que les Polonais subissent le même sort que les Croates, ainsi que les Italiens, les Ukrainiens et autres minorités catholiques habitant cette région. Le doyen de Stara-Rijeka est enfermé dans une usine de Sanski-Most avec des centaines de ses paroissiens, après avoir été battu jusqu'à l'évanouissement, attaché dans un sac et jeté dans un champ de maïs. Découvert par hasard par un chien, il a été ramené de nouveau dans cette usine transformée en prison et s'y trouve encore. Les curés de Ljubija, Nova-Topola et Dragalovci ont été déportés depuis plus d'un mois; on sait seulement que Marco Salic, curé de Dragalovci est emprisonné à Doboj, que le Père Stipe Sasic, curé de Ljubija se trouve dans le camp de concentration d'Omarska près de Prijedor, où se trouvent également beaucoup de Croates et de Musulmans de la région, dans des conditions horribles, alors que l'on est sans nouvelles du Père Ratko Grgic, curé de Nova-Topola»*.

Toujours selon Mgr Kuharic, *«les religieuses de Bosanski-Aleksandrovac et de Nova-Topola sont* «gardées à vue» *depuis un mois par l'armée serbe, dans une terreur constante. Dans les paroisses de Kotor-Varo, Vrbanjci et Sokolina ont été perpétrés massacres, démolitions, incendies et destructions de maisons non serbes, de sorte que catholiques et musulmans ont été obligés de déménager, s'engageant par écrit à abandonner leurs biens aux nouvelles autorités serbes locales. Même exode dans la région de Prijedor pour les catholiques, comme pour les musulmans»*.

«En dehors de l'armée «régulière» serbe, diverses formations, groupes et brigades de soldats irréguliers poursuivent leur guerre, saccagent et tuent quand ça leur vient à l'esprit», poursuit le cardinal, faisant état de la destruction de plusieurs églises. *«Ce qui se passe en Bosnie-Herzégovine relève du génocide*, conclut-il. *Aucun homme de bonne volonté ne doit rester indifférent à de tels événements. Qui ne fait pas tout ce qu'il peut devient complice du mal.»*

Plusieurs pays musulmans évoquent la nécessité d'une intervention armée

Après une visite en Turquie, et avant une autre au Pakistan, le ministre bosniaque des affaires étrangères, M. Haris Silajdzic, est arrivé, mercredi 5 août, à Téhéran où le président iranien, M. Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, l'a assuré du *«soutien total, politique et humanitaire»* de l'Iran. Après avoir déploré *«le manque d'action»* des pays occidentaux et des organisations internationales devant *«le crime le plus abominable de l'Histoire»*, M. Rafsandjani a assuré que *«l'Iran est prêt à coopérer pleinement avec les pays islamiques et les instances internationales pour mettre fin au massacre des Musulmans par des Serbes»*.

La visite de M. Siladjzic à Téhéran intervient quelques heures après l'annonce de l'envoi au secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) d'une lettre de M. Ali Akbar Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, demandant une réunion de l'organisation pour examiner une *«option militaire»* visant à *«défendre les Musulmans de Bosnie-Herzégovine»*. Le guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, avait accusé mercredi les pays européens *«d'empêcher la naissance d'un Etat musulman au cœur même de l'Europe»*. Jeudi, il a dépêché en Bosnie-Herzégovine une délégation conduite par son représentant personnel, l'ayatollah Ahmad Janati, entouré de plusieurs responsables de l'organisation de la propagande islamique et du ministère des affaires étrangères.

A Tunis, M. Nerkez Arifhodzic, représentant de la Bosnie-Herzégovine en Tunisie, a été reçu, jeudi, par le ministre tunisien des finances, M. Nouri Zorgati, avec lequel il s'est entretenu des *«souffrances des populations civiles victimes de la guerre civile dans cette république»* et des moyens de leur venir en aide. De son côté, le secrétaire d'Etat tunisien aux affaires étrangères, M. Noureddine Mejdoub, a rencontré l'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis, M. John McCarthy, pour parler de *«la situation dans les Balkans»*.

En Turquie, le ministre turc des affaires étrangères, M. Hikmet Cetin, a appelé, jeudi soir, la communauté internationale à agir militairement et conjointement contre l'ex-Yougoslavie, en préconisant notamment des raids aériens contre des objectifs ciblés. *«La Turquie n'agira pas seule»*, a-t-il ajouté en évoquant le rôle de l'OTAN, de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) et de l'UEO (Union de l'Europe occidentale). – *(AFP.)*

EUROPE

de détention en Bosnie-Herzégovine

La crise avive la polémique en Allemagne sur les capacités d'intervention de la Bundeswehr

L'impuissance des Européens et de la communauté internationale à empêcher la poursuite des massacres en Bosnie-Herzégovine alimente la polémique sur la participation de forces allemandes à des missions de combat dans le cadre d'actions internationales de maintien ou de rétablissement de la paix.

BERLIN

de notre correspondant

Les dirigeants sociaux-démocrates eux-mêmes – qui ont déposé en juillet un recours constitutionnel contre l'envoi d'un navire de guerre dans l'Adriatique – doivent faire face à la contradiction grandissante entre les appels qui se multiplient en vue d'une action militaire internationale, et l'impossibilité pour l'Allemagne d'y prendre part. La Bosnie n'est pas le Koweït.

Autant le refus de participer aux opérations militaires alliées contre l'Irak avait été net, autant la prolongation de la crise yougoslave secoue la bonne conscience de tous ceux qui, en Allemagne, refusent à tout prix le moindre changement de doctrine en matière d'utilisation des forces de la Bundeswehr, pour des missions autres que de stricte défense – de peur de remettre le doigt dans un engrenage de type militariste rappelant de mauvais souvenirs.

Le président du Deusche Gewerkschaft Bund (DGB, Union des syndicats allemands), M. Meyer, s'est prononcé en début de semaine pour une participation de troupes allemandes a des actions internationales. Il a aussitôt été critiqué par plusieurs des fédérations syndicales. Et deux députés du Parti social-démocrate (SPD), MM. Günter Verheugen et Karsten Voigt, ont, sinon évoqué la possibilité d'un changement de position immédiat, du moins laissé entendre qu'ils pourraient l'envisager dans le cadre d'une réforme des Nations unies, notamment de l'élargissement du nombre de sièges permanents au Conseil de sécurité.

Le gouvernement, qui a fait de la réforme de la doctrine de non-intervention l'une de ses priorités en matière de politique étrangère pour les prochaines années, joue sur du velours. Il n'est bien sûr pas question d'abonder dans le sens du secrétaire général du Parti chrétien-social bavarois (CSU), M. Erwin Huber, qui réclame des livraisons d'armes défensives aux Bosniaques et aux Croates. Ni de participer à des opérations aériennes internationales contre les Serbes, comme le suggérait un député, pourtant social-démocrate, M. Horst Niggemeier.

Le ministre de la défense, M. Volker Rühe, a réaffirmé, jeudi, qu'on ne pouvait pas tout demander, tout de suite, à l'Allemagne. Mais il a réaffirmé que la RFA allait devoir apprendre à assumer ses nouvelles responsabilités. Le ministre des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a estimé quant à lui que la situation devrait obliger le Parti social-démocrate à mettre fin à son opposition systématique à tout changement de Constitution.

Les Allemands compensent leurs contradictions par un accroissement de leurs efforts envers les réfugiés venant des zones de combat. Après celui arrivé la semaine dernière, un contingent de 5.000 personnes était attendu ce week-end.. Evacués avec leurs familles de Bosnie, dix enfants blessés sont arrivés jeudi à Weimar. Et le président de la commission des enfants au Bundestag, M. Wilhelm Schmidt, a demandé au gouvernement de lancer une opération d'évacuation de tous les enfants de Sarajevo.

HENRI DE BRESSON

« Il faut que la conscience universelle se révolte »

déclare M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy a déclaré, vendredi 7 août sur France Inter, à propos de la situation en Yougoslavie, qu' *« il faut tout faire pour que la paix revienne »* et *« exercer toutes les pressions politiques, économiques possibles pour que les conflits s'arrêtent ». « Faudra-t-il intervenir dans les Balkans dans le cadre d'une véritable guerre ? Cela demande réflexion »*, a ajouté le premier ministre. *« Dès maintenant, il y a une exigence immédiate,* a-t-il précisé, *il faut que les Nations unies, la Croix-Rouge internationale puissent aller visiter des camps s'il y en a, de quelque autorité qu'ils dépendent (...). Si nous étions indifférents devant ce drame, nous serions coupables devant l'Histoire (...). Il faut que la conscience universelle se révolte, il faut interdire aujourd'hui que des hommes soient brisés dans leur esprit et dans leur chair au nom de certitudes nationalistes. »*

M. Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, interrogé vendredi 7 août sur RTL, a estimé que *« la France serait parfaitement fondée à demander à l'ONU une intervention militaire, au moins limitée, pour permettre l'acheminement de médicaments et de vivres aux populations ». « On a besoin de courage et de volonté,* a-t-il dit. *Ce gouvernement en est-il capable ? J'en doute fort. »*

L'Occident a déjà réuni 500 millions de dollars pour la prise en charge des réfugiés

Les pays industrialisés rassemblés au sein du G 24 sont parvenus à mobiliser plus de 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) pour secourir les quelque 2 millions de réfugiés et autres personnes déplacées de l'ex-Yougoslavie pour les trois mois à venir. Plus des trois quarts de cet effort ont été pris en charge par la Communauté européenne et ses Etats membres, le premier contributeur, sur le plan bilatéral, étant, et de très loin, l'Allemagne. Vu les incertitudes concernant la situation politique et militaire dans le pays, et notamment les possibilités pratiques d'accéder aux réfugiés, les services de la Commission européenne refusent de chiffrer avec précision l'ampleur des fonds qu'il faudra réunir pour poursuivre cette tâche jusqu'à la fin du prochain hiver. *« Si le conflit se poursuit, il faudrait cependant envisager un effort collectif largement supérieur à 1 milliard de dollars [5 milliards de francs] »*, a déclaré dernièrement à Bruxelles un haut fonctionnaire de la Commission européenne.

Depuis l'été 1989, celle-ci coordonne l'action du G 24 et, à ce titre, a pris une part active à la mobilisation des fonds en faveur des réfugiés yougoslaves. Le 1er juillet, les contributions des pays membres du G 24 atteignaient 217 millions de dollars. La Commission a alors évalué à 300 millions de dollars le complément pour tenir jusqu'à la fin octobre. Elle a immédiatement proposé une contribution supplémentaire du budget communautaire de 150 millions de dollars. Les autres 150 millions ont été rassemblés lors de la réunion du G 24, puis de la conférence organisée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui se sont tenues fin juillet respectivement à Bruxelles et à Genève.

La Commission trouve *« assez naturel »*, compte tenu de la proximité de la zone de conflit, que la CEE consente le plus gros de l'effort, mais elle apprécierait cependant – surtout dans la perspective d'une nouvelle aggravation de la situation – que les autres pays industrialisés *« contribuent davantage »*. Sur le terrain, la distribution de l'aide (alimentaire, médicaments, équipements pour l'hébergement...) est assurée pour l'essentiel par le HCR ainsi que par le CICR (Comité international de la Croix-Rouge).

PHILIPPE LEMAITRE

Quatre « casques bleus » français blessés à Sarajevo

Quatre « casques bleus » français ont été blessés, dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 août, lors d'une attaque d'artillerie *« délibérée »* contre le quartier général de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo, a annoncé, vendredi, le porte-parole de la force, Mik Magnusson, qui a précisé que l'un des quatre blessés était dans un état grave. Trois obus de canon de 122 mm tirés à tir tendu ont atteint le quartier général, installé dans l'immeuble des postes et télécommunications de la capitale bosniaque. *« C'était tout à fait délibéré »*, a déclaré M. Magnusson. L'origine des tirs n'a pas encore été établie : *« Nous n'accusons personne, même si nous aimerions beaucoup le faire. »*

Ces tirs sont intervenus alors que le commandant adjoint de la FORPRONU, le général français Philippe Morillon, poursuivait ses discussions pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu qui permettrait de rouvrir l'aéroport, fermé depuis mardi. Le général devait s'entretenir, vendredi matin, avec des Serbes nationalistes qui assiègent Sarajevo. Il devait retourner ensuite à la présidence bosniaque.

Le premier obus, tiré peu après 22 heures, a endommagé quatre véhicules de transport de troupes, a indiqué le porte-parole. Le deuxième a blessé les quatre Français et transpercé un mur. Le troisième a dévasté une pièce du troisième étage du bâtiment et en a endommagé deux autres. Il n'a pas fait de blessé.

Les « casques bleus » ont réussi à déterminer l'angle de tir, a ajouté M. Magnusson, mais pas la distance à laquelle l'obus a été tiré. Par ailleurs, la nuit a été relativement calme à Sarajevo, du moins par rapport aux violents bombardements et aux combats du début de la semaine, a déclaré Radio Sarajevo. Trois civils ont néanmoins été blessés. – *(AFP.)*

Les combats dans le Haut-Karabakh

L'aviation azerbaïdjanaise aurait bombardé Stepanakert

La capitale du Haut-Karabakh, Stepanakert, a été bombardée, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 août, par un avion de l'armée azerbaïdjanaise, a affirmé l'agence de presse locale contrôlée par les Arméniens, faisant état d'un bilan de vingt-huit morts et soixante-quatre blessés.

Cette attaque, menée par un chasseur-bombardier SU-25 selon la même source, n'a pas reçu de confirmation indépendante. Bakou a démenti avoir mené un raid aérien sur Stepanakert, affirmant qu'aucun de ses appareils n'avait quitté le sol. Les combats se sont par ailleurs poursuivis, jeudi, dans plusieurs régions de l'enclave contrôlée par les forces arméniennes, à Mardakert, près de Martouni, dans le corridor de Latchine ainsi qu'à Agdam, ville azerbaïdjanaise frontalière du Karabakh.

A Rome, la quatrième session de discussions préliminaires chargée de préparer la conférence de paix de Minsk pour résoudre le conflit du Haut-Karabakh s'est achevée, mercredi soir, après cinq jours de travaux sans qu'une date ait pu être retenue pour convoquer la conférence. Une nouvelle série de consultations devrait avoir lieu à Rome en septembre. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

EN BREF

□ **GRÈCE : M. Michel Papaconstantinou nouveau ministre des affaires étrangères.** – Le ministre grec de la justice, M. Michel Papaconstantinou, devait être nommé, vendredi 7 août, ministre des affaires étrangères, a indiqué le porte-parole officiel du gouvernement. Ce portefeuille était détenu par le premier ministre, M. Constantin Mitsotakis, depuis le 13 avril. Membre du Parti conservateur, M. Papaconstantinou, soixante-treize ans, est avocat. Il a été plusieurs fois député et ministre. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : aides de la Banque mondiale et des Etats-Unis.** – La Banque mondiale a annoncé, jeudi 6 août, l'octroi d'un prêt de 600 millions de dollars à la Russie (3 milliards de francs), tandis que la Chambre des représentants a approuvé un programme d'aide à la Russie et aux autres anciennes Républiques soviétiques. A la suite des pressions exercées par la Maison Blanche (*le Monde* du 7 août), les représentants ont adopté, par 255 voix pour et 164 contre, le projet d'aide de 1,2 milliard de dollars. Le vote autorise également le déblocage de la participation américaine de 12 milliards de dollars à l'augmentation de capital du FMI. Quant au prêt de la Banque mondiale, il comprend deux volets : 250 millions de dollars pour faciliter les importations des sociétés privées russes et 350 millions destinés à financer des importations prioritaires.

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : l'élection présidentielle est reportée.** – Le Parlement fédéral a reporté au 24 septembre l'élection présidentielle faute de candidats au quatrième tour. Depuis la démission de M. Vaclav Havel, le 20 juillet, et l'échec du troisième tour, aucun homme politique n'a osé briguer la présidence de la fédération moribonde. Selon l'accord conclu entre les premiers ministres, MM. Klaus et Meciar, la création de deux Etats indépendants tchèque et slovaque doit être décidée d'ici au 30 septembre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : une dizaine de personnes tuées par des inconnus

L'armée se mobilise contre le « terrorisme »

Au moins dix personnes, dont trois membres des forces de l'ordre, ont été tuées au cours des derniers jours à Haïti et deux engins ont explosé sans faire de victime, dans la nuit du mercredi 5 au jeudi 6 août, à Pétionville, banlieue résidentielle de Port-au-Prince où vit le premier ministre, M. Marc Bazin. Les autorités militaires accusent, sans les nommer, les partisans du président déchu, M. Jean-Bertrand Aristide.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

L'armée a lancé, mercredi 5 août, une vaste opération de ratissage dans la capitale haïtienne. Appuyés par un hélicoptère et plusieurs véhicules blindés, les soldats ont quadrillé les quartiers populaires, notamment la banlieue de Carrefour, au sud-ouest de la capitale, où un policier avait été tué lundi par deux inconnus circulant à moto.

Le même jour l'ancien directeur de la station protestante *Radio Lumière*, M. Robinson Joseph, a été abattu de deux balles dans la tête par un soldat lors d'un contrôle d'identité. Les militaires ont installé de nombreux barrages sur les principales artères de la capitale et des dizaines de maisons ont été perquisitionnées. Dans un communiqué, l'armée a dénoncé l'action *« des Haïtiens vivant à l'étranger »*, les accusant d'être responsables des *« actes terroristes »* qui ont entraîné la mort de trois soldats en moins de trois semaines.

Dix mois après le coup d'Etat qui a renversé le président Aristide, les pressions exercées par la communauté internationale n'ont toujours pas permis de rétablir l'ordre démocratique. La récente visite d'une délégation d'hommes d'affaires américains à Port-au-Prince et les allusions de plus en plus fréquentes tant à Washington qu'à Saint-Domingue à une prochaine levée de l'embargo, paraissent confirmer l'échec de la stratégie mise en œuvre par l'Organisation des Etats américains (OEA) face aux putschistes haïtiens.

Menace de faillite du système bancaire

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Alvin Adams, qui vient de quitter Port-au-Prince pour une nouvelle affectation au Pérou, n'a pas ménagé ses efforts, avant son départ, pour tenter de convaincre les représentants du président en exil d'accepter une formule de cohabitation avec le premier ministre « de fait », M. Marc Bazin. Le ministre des affaires étrangères, M. François Benoit, a obtenu sans difficulté un visa pour se rendre la semaine dernière à Washington, où il a plaidé devant plusieurs responsables américains en faveur de la levée de l'embargo. Le gouvernement haïtien vient de se féliciter du *« succès »* de cette mission, affirmant qu'elle constituait un premier pas pour mettre fin à l'isolement diplomatique d'Haïti.

Les autorités dominicaines cachent encore moins leurs sympathies pour M. Bazin et leurs réserves face à toute formule qui permettrait le retour au pouvoir du président Aristide. *« Les rapports entre les militaires dominicains et haïtiens n'ont jamais été aussi bons »*, souligne M. Alfonso Lockward, dirigeant du Parti réformiste social-chrétien (PRSC) au pouvoir à Saint-Domingue et spécialiste des questions haïtiennes. Le gouvernement dominicain a récemment interdit à *Radio Enriquillo*, une station catholique installée près de la frontière et favorable au président Aristide, de poursuivre ses émissions en créole vers Haïti.

En dépit de sa réputation de brillant technocrate et de l'appui des milieux d'affaires, M. Bazin n'est pas encore parvenu à enrayer la rapide détérioration de l'économie haïtienne. *« Si le plafond d'émission de la Banque centrale n'est pas modifié, ce qui implique un vote du Parlement, le système bancaire risque de sauter dans les prochains jours en raison du manque de liquidités »*, affirme un banquier. De l'avis de plusieurs économistes, la rapide dépréciation de la gourde – la monnaie haïtienne – et la suspension, après le coup d'Etat, des flux d'aide bilatéraux et multilatéraux ont des effets aussi dévastateurs que l'embargo décrété par l'OEA.

M. Bazin n'a pas non plus réussi à mettre un terme aux exactions des militaires. Selon Mme Anne Fuller, responsable d'une organisation de défense des droits de l'homme américaine qui vient d'effectuer une mission en Haïti, les *« chefs de section »* (supplétifs de l'armée) continuent de régner dans les campagnes par la terreur et l'intimidation. La violente répression contre les étudiants en médecine, qui manifestaient à la mi-juillet en faveur du retour du président Aristide, confirme que M. Bazin ne contrôle pas les éléments les plus durs de l'armée, notamment le chef de la police, le lieutenant-colonel Michel François.

JEAN-MICHEL CAROIT

NICARAGUA

Limogeage de plusieurs dirigeants sandinistes de la police

Le chef de la police nationale, M. René Vivas, et douze de ses officiers ont été remerciés, jeudi 6 août, à l'issue d'une réunion avec le ministre de la présidence, M. Antonio Lacoyo, a-t-on appris de source sandiniste. Reprochant à la présidente Violeta Chamorro de faire trop souvent, dans le cadre de sa politique de réconciliation nationale, le jeu des sandinistes, battus lors de l'élection présidentielle de 1990, le Congrès américain avait gelé en mai une aide de 116 millions de dollars au Nicaragua. Après le rapide voyage de Mme Chamorro à Washington la semaine dernière, l'un de ses ministres avait affirmé que cette aide serait débloquée avant la fin du mois. Un député sandiniste, M. William Ramirez, a estimé que cette purge de la police équivalait à une *« rupture »* de l'accord passé avec son parti et il a jugé que celui-ci était *« désormais délié de ses promesses »*. – *(UPI.)*

DROITS DE L'HOMME

A Genève

Réserves américaines sur la conception de l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

Avant l'ouverture, le 3 août, au palais des Nations, de la session annuelle de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, on s'interrogeait, dans les milieux internationaux de Genève, sur la politique qui va être suivie par l'expert américain à cette réunion, compte tenu de la récente ratification par le Sénat de Washington du pacte international relatif aux droits civils et politiques, adopté à l'unanimité le 16 décembre 1966 et entré en vigueur le 23 mars 1976.

Cette ratification est considérée ici comme un geste positif. Mais elle est assortie d'un certain nombre de *« réserves, interprétations et déclarations »* qui le sont moins. C'est ainsi qu'au sujet de l'article 10 du pacte, qui stipule que *« les jeunes prévenus et les jeunes délinquants »* doivent être *« séparés des adultes »*, et de son article 14, en vertu duquel *« la procédure applicable aux jeunes gens (...) tiendra compte de leur âge »*, Washington tient à préciser que *« les Etats-Unis se réservent le droit, dans des circonstances exceptionnelles, de traiter les jeunes gens comme des adultes »*.

De façon plus générale, le Sénat *« est d'avis »* que l'article 20 du pacte, qui interdit *« toute propagande en faveur de la guerre et tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse »*, n'exige *« aucune action des Etats-Unis qui restreindrait le droit à la liberté de parole et d'association »*. Le texte invoque, d'autre part, de façon restrictive, le principe de la non-rétroactivité des lois en refusant l'adhésion des Etats-Unis à la disposition de l'article 15 selon laquelle, *« si, postérieurement à une infraction, la loi prévoit l'application d'une peine plus légère, le délinquant doit en bénéficier »*. Quant aux réparations prévues à l'article 9 du pacte en cas *« d'arrestation ou de détention illégales »* et à l'article 14, *« lorsqu'une condamnation pénale définitive est ultérieurement annulée »*, il doit être entendu qu'elles doivent être conformes aux *« prescriptions raisonnables de la loi nationale »*. Les travaux de la sous-commission s'achèveront le 28 août.

ISABELLE VICHNIAC

ASIE

CHINE

Regain de transparence dans les médias

PÉKIN

de notre correspondant

Il y a eu, depuis le printemps, la mort de plusieurs hautes personnalités, annoncée dans un temps record par l'agence Chine nouvelle. Puis il y a eu, le 31 juillet, l'accident d'un avion de transport Yak-42 à Nankin. Les médias ont non seulement fourni rapidement un luxe de détails sur l'accident, qui a fait plus de cent morts, mais même reconnu s'être trompés dans un compte rendu initial en affirmant que tous les membres de l'équipage comptaient parmi les victimes. Ils ont été tout aussi prestes à annoncer que le vice-premier ministre M. Zhu Rongji, s'était rendu sur place, et, chose rare, la presse a publié une photographie du dirigeant rendant visite aux rescapés.

A peu près au même moment, il s'est produit sur les téléscripteurs de Chine nouvelle un petit miracle de journalisme : une dépêche relatant la visite en province du secrétaire général du PCC, M. Jiang Zemin, a été interrompue à deux reprises pour passer des résultats des Jeux olympiques de Barcelone, alors que ces résultats n'étaient même pas favorables à la Chine. L'ordre des priorités n'était jamais ainsi bousculé par le passé.

« S'émanciper l'esprit »

Enfin, Chine nouvelle a rendu compte tout à fait objectivement de la décision du Comité international olympique d'exclure, mardi 4 août, la volleyeuse chinoise Wu Dan pour dopage. L'agence a fait état de l'*« avertissement sévère »* adressé à la délégation chinoise par le CIO. Elle a même commencé son résumé de la journée en constatant que *« le rêve d'une Olympiade débarrassée de ce fléau que sont les dopants s'est évanoui dans les airs »* à cause d'une Chinoise. Ce qui équivaut, dans le système communiste chinois, à une grave atteinte à l'honneur national.

La presse avait été particulièrement sinistrée par la répression du « printemps de Pékin » en 1989. L'aile dure du régime lui avait reproché son laxisme envers le *« libéralisme bourgeois »*, euphémisme recouvrant en particulier l'objectivité dès lors qu'elle s'exerce contre le régime.

Il semble que certains responsables de cet *« instrument de la dictature du prolétariat »* cherchent à regagner le terrain perdu, à la faveur des appels de M. Deng Xiaoping à *« s'émanciper l'esprit »*. Cela n'a rien d'étonnant lorsqu'on voit des personnalités notoirement connues pour leur discours conservateur, voire carrément maoïste, de l'après-1989 se faire à présent les chantres des réformes et de l'ouverture.

Mais, à en croire la dernière rumeur pékinoise, cela pourrait donner lieu à de nouvelles surprises : un nombre élevé de dissidents ayant trouvé refuge à l'étranger après le massacre de Pékin s'apprêteraient en effet à « tester » le régime en revenant en Chine dans les prochaines semaines, avec la ferme intention d'y relancer leurs appels à une *libéralisation politique du système*. Reste à voir comment réagira la direction pékinoise, l'une des dernières au monde à se réclamer de Karl Marx.

FRANCIS DERON



BIBLIOGRAPHIES

« Les « Nouveaux » Khmers rouges », de Christophe Peschoux

Les partisans de M. Pol Pot ont-ils vraiment changé ?

A l'heure où les Khmers rouges ruent à nouveau dans les brancards des accords de paix, menaçant – par leur obstination – le processus laborieusement mis en place sous l'égide de l'ONU, le moment est bien choisi pour se demander si les Khmers *rouges ont vraiment changé*. C'est à cette question que Christophe Peschoux, un jeune universitaire passionné pour le Cambodge, et en particulier pour les petits hommes en noir – *« passion »* ne signifiant bien entendu pas, dans son cas, amour fou, mais au contraire souci de comprendre, de mieux connaître, – s'efforce de répondre dans son *livre*.

Les Khmers rouges n'étant pas un mouvement comme les autres, ni ses dirigeants – en particulier son chef Pol Pot – des *politiciens hypermédiatiques*, force lui a été de cibler sa recherche sur les sans-grade, les transfuges, les fuyards du mouvement, ceux qui acceptent de parler. Il a aussi épluché avec soin les rares documents à avoir filtré sur la stratégie des Khmers rouges face à la nouvelle donne internationale et intérieure, et qui semblent bien porter la griffe de *M. Pol Pot*.

Dissimulé derrière plusieurs manteaux couleur de jungle, le noyau dur des dirigeants khmers rouges a tiré la leçon de la nouvelle conjoncture issue de l'effondrement de l'URSS et de la fin de la guerre froide. Depuis près d'une décennie, le PC a été *« dissous »*, le marxisme *« abandonné »* et M. Pol Pot a pris sa *« retraite »*. La population, menée au knout pendant les années *noires du Kampuchéa démocratique*, est désormais l'objet de tous les soins et de tous les sourires ; il s'agit de se la rallier, d'autant que le régime de Phnom-Penh, lointain et corrompu, impopulaire, vit une atmosphère de *« fin de règne »*.

Chassés par la porte, les voilà revenus par la fenêtre, jouant à la perfection des contradictions locales, d'un nationalisme antivietnamien à fleur de peau, pour détruire, patiemment, le tissu khmer qui s'est reformé après leur chute en 1979. En espérant *que – une fois l'ONU repartie –* le pays retombera entre leurs mains comme un fruit mûr. Ils ont mis une sourdine sur leurs méthodes brutales, mais pas sur leurs ambitions, reconnu quelques *« erreurs »* de parcours pour ne pas avouer leurs crimes.

Christophe Peschoux estime que les Khmers rouges disposent d'un certain soutien parmi les plus défavorisés, qu'il évalue entre 10 et 15 %. Utilisant *« l'arme de la bouche »*, s'infiltrant *« comme un poisson dans l'eau »*, Pol Pot reprend la politique maoïste de *« l'encerclement des villes par les campagnes »*. Perspective inquiétante, que l'on ne peut contrer uniquement par des invectives, mais plutôt par une meilleure connaissance de la stratégie employée. Ce qui rend la lecture de ce livre indispensable.

L'universitaire américain David P. Chandler vient, par ailleurs, de publier – en anglais – une histoire du Cambodge depuis 1945, replaçant le drame khmer rouge dans son contexte politique et culturel (1). Il a achevé la première biographie de Pol Pot, le *Frère N° 1* (le titre qu'il s'était donné et qui rappelle le *Big Brother* d'Orwell), qui devrait sortir en France au début de l'année prochaine.

PATRICE DE BEER

(1) *The Tragedy of Cambodian History, Politics, War and Revolution since 1945*, Yale University Press, New Haven et Londres, 1991, 400 p., 25 livres.

► *Les « Nouveaux » Khmers rouges*, de Christophe Peschoux, L'Harmattan, 304 pages, 150 F. Le même éditeur a aussi publié, en collaboration avec la Fondation des études de défense nationale, *le Cambodge dans la tourmente, le troisième conflit indochinois 1978-1991*, de Nicolas Regaud, 440 pages, 140 F.

« Armée rouge, le dernier combat »

L'Afghanistan, tombeau de l'URSS

L'agence SIPA a eu l'idée de réunir dans un ouvrage intitulé *Armée rouge, le dernier combat, Afghanistan 1979-1989* une soixantaine de clichés, pour la plupart inédits et pour beaucoup remarquables, pris par des photographes soviétiques durant l'occupation de l'Afghanistan. De très courts textes, en général extraits de lettres de soldats et d'officiers de l'ex-armée rouge, commentent de façon poignante le drame qui s'est joué, moins sanglant, certes, pour les agresseurs que pour leurs victimes, mais politiquement capital, puisqu'il contribua à miner le *colosse*.

Au début est la joie de ces adolescents à la perspective d'un voyage exotique *« aux frais de la princesse »*. Il est vrai qu'*« on s'ennuyait à mourir dans notre kolkhoze »*. Il est certain, aussi, que *« nous, les Russes, sommes les plus forts »*, face à cette *« bande de Mongols va-nu-pieds »*. Des hélicoptères survolent, comme en se jouant, des paysages lunaires. Des chars contrôlent, apparemment sans problèmes, ce *« tas de cailloux peuplé de chèvres »*.

Les rares villageois saisis par l'objectif *« affichent un air détaché »* devant ces *« pioupious »* blonds et encore parfois rieurs. Mais le photographe capte, ici et là, *le regard hostile ou simplement* fier d'un Afghan. Et la peur s'installe. Le mépris pour *« cette racaille »* fait place à la haine : *« Alors, pendant dix jours, on a incendié les villages. »* Et *« mangé n'importe quoi, et attrapé la diarrhée »*.

La lassitude gagne, dans cette attente où le chasseur n'est pas celui qu'on croit : *« Nous, on tirait sur des cailloux, eux tiraient sur nous. »* Les rares combats apportent leur lot de morts ou, parfois pis, de blessés : *« Enterrer les morts demande moins d'efforts que de soigner les vivants. »* Ou encore : *« Quand mon heure viendra, faites qu'une seule balle suffise. Je ne supporterais pas de souffrir. »*

Photos de mutilés, cercueils que l'on ferme. Près de 15 000 Soviétiques ont perdu la vie dans ces montagnes. Peut-être cent fois plus d'Afghans aussi, mais on ne les voit guère : *« Je n'ai rien su des habitants de ce pays. Pas une fois je ne me suis retrouvé en face d'un moudjahid, sauf mort, bien sûr. »*

La joie explose lorsque est annoncé le retour. On chante. Mais ce n'est déjà plus la même chanson : l'URSS est en train de s'effondrer, en partie du fait de *« cette plaie béante »* (M. Mikhaïl Gorbatchev) qu'a été l'Afghanistan. Le 19 août 1991, les *« afghantsyi »*, vétérans de la sale guerre, forment, avec d'autres, un bouclier humain devant le Parlement russe. Ils paralysent les tankistes de l'armée rouge, dont certains chefs voudraient rétablir un régime autoritaire. En attendant cet aboutissement, une *photo prise le 15 février 1989* montre le général Gromov, dernier commandant en chef en Afghanistan, franchissant, en sens inverse de 1979 mais l'air soulagé, le pont sur l'Amou Daria.

Sans doute les Soviétiques auraient-ils dû lire... Karl Marx. Dans ses *Notes* sur l'Afghanistan, le père spirituel de l'URSS rapportait des épisodes bien instructifs. Ainsi la réponse du khan de Kalat à ce diplomate anglais lui annonçant l'entrée en force des troupes britanniques à Kaboul en 1839 : *« Bien, mais comment comptez-vous en sortir ? »*

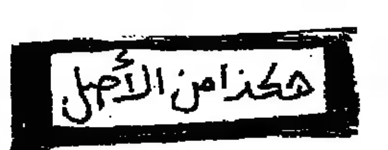
JEAN-PIERRE CLERC

► Éditions 1-SIPA Press, 120 pages, 178 F.

□ **L'aéroport de Kaboul fermé.** – Les autorités ont fermé l'aéroport de Kaboul, jeudi 6 août, après que le dirigeant intégriste Gulbuddin Hekmatyar eut menacé d'abattre les avions qui tenteraient d'y faire mouvement. Le chef du Hezb-i-Islami, dont un lieutenant, M. Abdul Sabor Farid, est premier ministre, a dénoncé l'utilisation par l'armée de cette installation contre les positions de son mouvement. Cependant, Kaboul a de nouveau subi, jeudi, un bombardement en provenance des positions du Hezb. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : le régime serait près de s'effondrer.** – En visite au Japon pour y préparer une visite du président Eltsine, le vice-premier ministre russe a assuré, jeudi 6 août, que le régime communiste de Corée du Nord est près de s'effondrer. M. Mikhaïl Poltoranine a incité le Japon à retarder l'attribution à Pyongyang des dommages de guerre qu'il envisage de lui verser, un tel geste pouvant retarder la chute de M. Kim Il-sung et l'unification de la péninsule. Tokyo négocie avec la Corée du Nord l'ouverture de relations diplomatiques. La Corée du Nord affronte une pénurie alimentaire et énergétique depuis que Moscou a décidé, en 1991, de ne plus commercer avec ses anciens alliés qu'en devises fortes. – *(AFP.)*

□ **INDE : neuf indépendantistes sikhs tués.** – Neuf indépendantistes sikhs ont été tués ces derniers jours par les forces de sécurité dans diverses régions du Punjab, a indiqué jeudi 6 août l'agence indienne *PTI*. L'une des victimes est Ranjit Singh, « général » du BTKF (Bhindranwale Tigers Force of Khalistan, organisation illégale). Il était recherché pour plus de cinq cents assassinats au Punjab, Etat de l'Union indienne où des militants ont lancé une campagne meurtrière en vue d'y créer un Etat théocratique, le Khalistan ou « pays des purs ». – *(AFP.)*



POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre

Un entretien avec M. Martin Malvy

Les « polémiques inutiles » sur Maastricht « commencent à agacer les Français » nous déclare le porte-parole du gouvernement

M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, nous a accordé un entretien sur l'organisation de la campagne pour le référendum, la préparation de la rentrée parlementaire et les perspectives des élections législatives de 1993.

« Que répondez-vous à ceux qui, de Jean-Pierre Chevènement à Jean-Marie Le Pen, considèrent que l'organisation de la campagne pour le référendum favorise abusivement les partisans du « oui » ?

– Je leur réponds que l'organisation de la campagne telle qu'elle a été arrêtée par le gouvernement, après avis du Conseil constitutionnel, reprend intégralement le dispositif qui avait été mis en place pour les précédents référendums. Le temps de parole sera réparti – c'était la recommandation du CSA – entre les partis politiques en tenant compte de leur représentation au Parlement.

» Afin que l'ensemble des sensibilités puissent s'exprimer, le gouvernement a, en outre, repris une disposition qui avait été initiée à l'occasion du référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie, à savoir l'attribution d'un temps supplémentaire aux formations qui, depuis le début de la législature, ont obtenu, à un tour au moins d'une élection nationale, plus de 5 % des suffrages exprimés. Il appartiendra aux présidents des groupes de décider comment ils utiliseront la possibilité qui leur est ainsi offerte de s'exprimer. Le gouvernement n'a pas à en juger.

» Imagine-t-on un instant que la répartition aurait pu être établie entre les tenants du « oui » et ceux du « non » ? Sur quelles bases, à partir de quels critères ? D'un sondage ? Entre les tenants du « oui », du « non », du « oui malgré », du « non mais », pourquoi pas de l'abstention ? Ce n'est pas sérieux. L'article 4 de la Constitution est clair : ce sont les *« partis et groupements politiques »* qui *« concourent à l'expression du suffrage »*, c'est à eux que reviennent, de droit, et l'affectation d'un temps de parole et la responsabilité de son utilisation.

Arrière-pensées et petits calculs

– N'êtes-vous pas inquiet de la montée du « non » dans les sondages ?

– Les sondages ne traduisent pas une montée du « non ». Vous savez bien qu'il ne faut jamais les interpréter au point près. Les derniers en date, ceux de l'IFOP et de BVA, indiquent au contraire une bonne tenue du « oui ». En réalité, depuis des semaines, les tenants du « non » ont occupé le terrain à force de polémiques inutiles qui commencent, j'en suis persuadé, à agacer les Français. Les Français sont aujourd'hui préoccupés, mais ils ressentent la nécessité d'aller à la rencontre d'un grand projet. Plus que jamais ceux qui réveillent les vieilles thèses d'un nationalisme exacerbé apparaissent démodés. Nationalisme qui n'a rien à voir avec le patriotisme.

– Pourrez-vous vraiment séparer, dans l'opinion, comme le souhaite M. Mitterrand, la question de l'Europe des questions de politique intérieure ?

– Non, si l'on veut prétendre que notre avenir, notre confort de vie, notre croissance, le maintien de notre niveau de protection sociale, notre environnement ne sont pas liés à la construction européenne. Oui, en revanche, si l'on craint que les électeurs ne se départagent non sur l'Europe, mais sur des critères de politique partisane. Il y a un temps pour tout. Chaque scrutin a une signification différente. Les référendums eux-mêmes ne se ressemblent pas entre eux : celui-ci, comme celui de 1988, se distingue de ceux qui, dans le passé, ont engagé la personne du président de la République. Les arrière-pensées et les petits calculs n'ont que faire dans ce débat. François Mitterrand a pris soin d'éclairer l'opinion sur ce sujet le 14 juillet.

– Vous êtes chargé des relations avec le Parlement. Pouvez-vous donner l'assurance que les textes en attente – sur la procédure pénale, la bioéthique, le contrôle des dépenses de santé – seront examinés à la session d'automne ?

– C'est la volonté du gouvernement. Il n'a différé l'examen en seconde lecture du projet de loi relatif aux relations entre les professions de santé et l'assurance-maladie qu'afin de poursuivre les discussions avec les différents partenaires concernés.

– Et afin d'éviter une motion de censure...

– Ce n'est pas inexact... Qui peut prétendre que la censure n'aurait pas perturbé le débat européen, prioritaire aux yeux du premier ministre ?

– L'examen de ce texte ne risque-t-il pas d'être une nouvelle fois différé ?

– Il viendra en discussion. Il faut que les Français sachent que si l'on ne parvient pas à limiter les dépenses de santé, c'est le système qui va exploser. Or ils tiennent à leur couverture sociale, et nous y tenons aussi. Nous devons faire appel à la responsabilité de chacun. Il faut parler aux Français le langage simple de la réalité.

» Nous n'aurons qu'une petite semaine avant le débat budgétaire. Mais la réforme de la procédure pénale, la prévention de la corruption, que vous n'avez pas citée, la maîtrise des dépenses de santé figurent bien parmi les priorités.

– Et la bioéthique ?

– C'est un problème de calendrier. Le gouvernement avait souhaité inscrire les projets sur ce sujet avant la fin de la session de printemps, mais la commission a remis son rapport quarante-huit heures avant la clôture de la session extraordinaire. Personne n'aurait compris qu'un débat de cette importance soit engagé à la sauvette.

– La volte-face des députés socialistes sur la réforme de la taxe d'habitation, à la demande du gouvernement, n'a-t-elle pas contribué à déconsidérer la fonction parlementaire ?

– Ne prenons pas les affaires par le petit bout. Le rôle du Parlement a été singulièrement revalorisé au cours de la session passée. Il a adopté trente-trois projets ou propositions de loi, malgré l'installation d'un nouveau gouvernement le jour de l'ouverture de la session, et procédé à une révision de la Constitution, approuvée à une majorité sans précédent. Pour la taxe d'habitation, c'est le Parlement qui a décidé. Je crois qu'il a bien fait car la mesure, qui était juste, eût été mal comprise dans le temps présent.

– Pensez-vous que la réforme des institutions annoncée par le président de la République viendra en discussion à l'automne ?

– François Mitterrand n'est pas homme à renoncer. Il estime nécessaires certaines réformes de nos institutions. L'Europe a bousculé le calendrier. L'actuel septennat ne s'achève qu'en 1995.

– La cote de popularité de M. Mitterrand et celle de M. Bérégovoy ne cessant de baisser, la gauche pourra-t-elle éviter une lourde défaite aux législatives de 1993 ?

– Je voudrais que l'on m'indique une grande démocratie où, aujourd'hui, les gouvernants caracolent au faîte de la popularité. Le président Bush, qui avait atteint dans les sondages un score exceptionnel au lendemain de la guerre du Golfe, est aujourd'hui au plus bas. Le chancelier Kohl connaît la critique. M. Major partageait ce sort et pourtant il a gagné les élections. Alors...

» Il y a partout insatisfaction et souvent incompréhension parce que les hommes sont confrontés à la persistance d'une crise économique mondiale. En 1993, les Français auront le choix. Je crois qu'ils sauront reconnaître le formidable chemin que François Mitterrand et ses gouvernements successifs *ont* fait parcourir à notre pays.

» Pierre Bérégovoy leur parle le langage de la vérité. C'est pour cela qu'il est, de tous les hommes politiques confrontés au difficile exercice du pouvoir, celui auquel ils accordent le plus largement leur confiance.

» Nous vivons, avec les autres nations, le drame en profondeur du chômage. En Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne, il est aussi élevé que chez nous. Mais nous avons, en France, l'assurance d'une économie redressée. Cela comptera. Il faut mettre un terme à la morosité ambiante.

Si Michel Rocard est candidat...

– Vous êtes membre du courant Fabius. Considérez-vous qu'après le congrès de Bordeaux Michel Rocard est désormais le candidat du PS à l'élection présidentielle ?

– Je suis entré dans la vie publique avec la Convention des institutions républicaines parce que François Mitterrand représentait, pour ma génération, la reconstruction des forces de progrès éclatées et impuissantes. Qu'il soit aujourd'hui, dans cette période incertaine, à la tête de l'Etat est une chance pour la France. Et je suis proche de Laurent Fabius, non par esprit de chapelle, mais parce qu'il est l'un des meilleurs d'entre nous, et qu'il représente une image moderne du socialisme. L'élection présidentielle viendra à son tour. Michel Rocard a, lui aussi, la dimension d'un homme d'Etat. S'il est notre candidat à l'élection présidentielle, je me battrai avec détermination à ses côtés. »

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI

Les sondages préoccupent M. Giscard d'Estaing et rassurent Mme Guigou

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a estimé, jeudi 6 août, sur FR3, qu'on ne pouvait *« être satisfait de sondages dans lesquels on voit les « non » monter plus que les « oui »*. *« Nous avons un mois de campagne,* a-t-il déclaré, *nous voulons améliorer ces résultats en répondant aux motifs de ceux qui sont tentés de voter « non ».* Selon lui, le plus important de ces motifs est celui des gens qui disent : *« C'est trop compliqué, nous ne sommes pas informés. »* Aussi l'UDF entend-elle *« informer directement »* les Français et tenter de *« répondre aux inquiétudes de ceux qui ont peur, par exemple les ouvriers qui ont peur pour leur pouvoir d'achat, les retraités qui ont peur pour leurs retraites ».*

Pour sa part, Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, a tiré une conclusion différente des premières enquêtes d'opinion. Celles-ci indiquent, a-t-elle affirmé jeudi 6 août sur RTL, que *« les Français sont très intéressés par cette campagne »* et *« très curieux de ce qu'il y a dans le traité d'Union européenne ».* *« Les sondages,* a-t-elle souligné, *montrent une stabilité avec un fort pourcentage de « oui » depuis un mois. »*

□ **M. Barrot appelle les partisans du « oui » à se montrer *« plus enthousiastes »*.** – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, souhaite, dans un entretien au *Figaro* du 7 août, que *« les partisans du « oui » expriment vraiment leur confiance en l'Europe ».* *« Nous devons être d'autant plus enthousiastes,* ajoute-t-il, *que l'union monétaire va sceller la réconciliation franco-allemande. Quand on voit que l'Allemagne est appelée à renoncer à une destinée germanique pour une destinée européenne, comment faire une campagne a minima ? Maastricht, c'est beaucoup plus que Maastricht. »*

□ **M. Blotin (PCF) dénonce *« une véritable censure »* contre son parti.** – M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, affirme, dans *l'Humanité* du 7 août, à propos de l'organisation de la campagne officielle pour le référendum, que *« le mode de répartition soigneusement élaboré par le gouvernement conduit à accorder au Parti communiste tellement peu de temps qu'on peut parler d'une véritable censure ».* Le PCF *« s'élève avec indignation contre cette décision inique »* et *« exige son annulation ».* M. Blotin se prononce pour *« un « non » de gauche puissant »*, comme *« moyen »* pour *« porter un coup d'arrêt à tout ce qui tire la politique de notre pays vers la droite ».*

Pour « s'informer » et « dialoguer »

M. Marchais se rend aux Etats-Unis

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, part, samedi 8 août, pour les Etats-Unis où il séjournera jusqu'au 23 août, à la tête d'une délégation composée de M. Francis Wurtz, député européen, membre du bureau politique, Mme Sylviane Aimardi, député européen, membre du comité central, MM. Jean-François Gau, membre du comité central, et Jean Solbès, collaborateur de la section de politique extérieure. C'est la première fois qu'un secrétaire général du PCF se rend aux Etats-Unis.

Dans un entretien accordé à l'AFP et publié par *l'Humanité* du vendredi 7 août, M. Marchais explique que ce voyage répond à la volonté de *« s'informer, écouter, dialoguer ».* *« Notre objectif,* poursuit le secrétaire général, *est de tisser des liens nouveaux avec toutes les forces qui le souhaiteront »*, particulièrement les *« minorités »* et les *« forces progressistes »* afin de tenter de *« combler certains fossés que l'Histoire a creusés en plusieurs décennies ».*

La délégation fera escale au Québec dimanche 9 août et rejoindra New-York lundi, où elle rencontrera les dirigeants du Parti communiste américain, ainsi que M. Ramsay Clark, ancien *attorney general* (ministre de la justice) du président Lyndon Johnson, connu pour ses idées pacifistes, et des professeurs de l'université de Columbia. M. Marchais sera reçu au siège des Nations unies par M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général.

A Washington, les 12 et 13 août, la délégation du PCF a rendez-vous avec une organisation féministe (The National organization for women) et des représentants de la Rainbow coalition de M. Jesse Jackson. Dans la région industrielle de Cleveland (Ohio), M. Marchais rencontrera, le 14 août, des membres du syndicat de la métallurgie. La délégation se rendra ensuite à Toronto, au Canada, où elle sera reçue par le chef national de la réserve indienne des Six Nations.

Le voyage américain de M. Marchais se poursuivra par la visite de San Francisco, Los Angeles et Atlanta où des rendez-vous sont prévus avec des membres des communautés noire et latino-américaine. M. Marchais quittera les Etats-Unis pour Paris le dimanche 23 août.

POINT DE VUE

Les écologistes n'ont pas besoin d'une aumône

par Guy Konopnicki

LES forces politiques classiques sont-elles capables de comprendre les aspirations nouvelles exprimées par les électeurs ? On peut en douter en considérant la manière dont le Parti socialiste envisage de « résoudre » l'embarrassante question du vote écologiste. Car il ne suffit pas de prendre quelques mesures « vertes », évidentes pour la plupart, et surtout d'« offrir » des circonscriptions pour répondre aux attentes de l'opinion et combler le fossé qui sépare gouvernants et gouvernés. Le fait de répondre en termes de cuisine politique donne d'ailleurs la mesure du malentendu.

Les écologistes n'ont que faire d'une aumône électorale : unis, les Verts et Génération Ecologie seront en mesure d'aborder le second tour des législatives de 1993, et ceux qui croyaient les rayer d'un trait de plume en refusant le scrutin proportionnel en seront pour leurs frais. Le problème des alliances ne se réglera pas au moyen de combinaisons entre suzerain et vassaux. Désormais, il ne s'agit plus de savoir pour qui l'on vote, mais pourquoi. Peut-on construire l'Europe tout en préservant des alliances périmées avec ses adversaires ? C'est la première question qui se pose, aux socialistes et aux centristes. En aucun cas les écologistes ne peuvent accepter d'être les roues de secours de la vieille union de la gauche, même lorsque celle-ci s'ouvre, ici et là, à des hommes de droite ou du centre jugés fréquentables par le PS.

La nouvelle donne intérieure, les bouleversements planétaires et l'exigence européenne rendent dérisoires les bricolages politiciens. Il importe aujourd'hui de dégager une véritable perspective politique : l'ambition des écologistes est d'apporter une dynamique nouvelle, une énergie verte dans la vie publique. C'est mal nous connaître que de nous demander : *« Combien de circonscriptions voulez-vous ? »* Il appartiendra aux électeurs d'en décider. Nos questions sont infiniment plus embarrassantes : comment partager le travail pour résorber le chômage, comment maîtriser la croissance urbaine, en finir avec les ghettos, comment construire l'Europe en aidant l'Est et le Sud ? Et comment rénover la démocratie, réveiller le civisme quand le spectacle de la politique devient une sinistre farce ?

Ni force d'appoint ni front du refus, les écologistes sont le moteur d'une nouvelle dynamique politique. Ceux qui feignent de l'ignorer devront en tenir compte, en mars 1993.

► **Guy Konopnicki est écrivain, conseiller régional de Génération Ecologie en Ile-de-France.**

□ **La démission de M. Léotard comme maire de Fréjus est acceptée.** – Le préfet du Var a accepté, jeudi 6 août, la démission de M. François Léotard de ses fonctions de maire de Fréjus, qu'il détenait depuis 1977. Inculpé d'ingérence, trafic d'influence et corruption le 29 juin dernier dans l'affaire de Port-Fréjus, M. Léotard avait décidé de se démettre de ses mandats de député, de maire et de président d'honneur du Parti républicain *« pour que la justice puisse faire convenablement son travail ».* La désignation d'un nouveau maire par le conseil municipal de Fréjus, dont M. Léotard reste membre, devrait intervenir dans un délai de quinze jours.

CORRESPONDANCE

A propos d'« Une pétition signée FN »

Nous avons reçu de M. Jacques Dore la lettre suivante, en réponse à un article paru dans le Monde *daté 26-27 juillet :*

M. Olivier Biffaud, dans un article intitulé « Une pétition signée FN », n'hésite pas à qualifier cette action contre l'augmentation abusive du droit annuel de navigation de la plaisance d'« abus de confiance ». Cette pétition a été suggérée à la revue *Bateaux* le 24 mai 1992, pour parution en juillet, et non pas, comme l'affirme M. Biffaud, quarante-huit heures avant le « bouclage ». Avant de proposer cette pétition, des élus de la majorité et de l'opposition ont été contactés, mais, selon une exclusion du Front national érigée en habitude, se sont récusés. Les deux cent trente-neuf conseillers régionaux du Front national, hors même ceux élus dans les régions du littoral, s'associent à cette pétition. Je précise que le vœu présenté par le Front national à la session plénière du conseil régional de Bretagne, le 6 juillet 1992, contre cet excès de taxation a été voté.

D'autre part, M. Biffaud souligne que je suis *« un proche de Jean-Marie Le Pen et* [suis] *l'objet des attentions des dissidents du Front national ».* Peut-être M. Biffaud voudra-t-il bien m'indiquer où se trouve cette « dissidence ». En tout cas, mon engagement et ma fidélité au Front national et à son président ne sauraient être mis en question. Il est toutefois certain qu'ayant été le deux mille trois cent quatre-vingt-dix-neuvième à rejoindre la France libre et ayant combattu dans ses rangs, je sors de l'image de fascisme que certains médias et une certaine presse se complaisent à donner du Front national.

[Nous n'avons pas écrit que la pétition avait été « suggérée » à la revue *Bateaux* quarante-huit heures avant le « bouclage », mais que M. Dore *« avait remis la liste des signataires de la pétition quarante-huit heures avant le bouclage ».*]

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès de l'indifférence

Suite de la première page

De même que ces dizaines d'audiences, du 22 juin au 5 août, furent pour une poignée de victimes et leurs proches un aimant puissant. Et pour certains, comme leur ultime halte, leur dernière quête de vérité avant une mort annoncée.

Aucun ne voulut déserter ce vieux prétoire lambrissé de chêne, dominé par le buste de Marianne. Ni les partisans d'un procès aux assises ni les militants d'une saisine de la Haute Cour de justice ne renoncèrent à leur constitution de partie civile devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, plus habituée à juger de petits délinquants que des affaires d'Etat. Tous restèrent, réservant leurs critiques pour l'extérieur.

Tous restèrent pour apprendre. Tous restèrent pour comprendre enfin, après avoir tant souffert *« de l'indifférence et du silence »*. Et plusieurs vinrent témoigner à la barre, le 27 juillet, de leur amère satisfaction : *« On a beaucoup appris pendant ce procès »*, confia doucement le père d'un petit hémophile contaminé. *« Honnêtement, je ne m'attendais pas à entendre les choses que j'ai entendues*, reconnut un jeune père malade du sida. *Je ne croyais pas possible que le Centre national de transfusion sanguine ait revendu jusqu'à la fin septembre 1985 les flacons non chauffés qui lui avaient été retournés. »*

Une pédagogie implacable

Trop vite arrêtée, l'enquête menée par le lieutenant-colonel de gendarmerie Recordon, qui s'était illustré en procédant à l'arrestation de l'ancien milicien Paul Touvier en 1989, se révélait en effet d'une richesse exceptionnelle. Trop vite bouclée, l'instruction de Mme Sabine Foulon s'avérait cependant solide. Trop vite requis au cœur de l'été, entre le Tour de France et les Jeux olympiques de Barcelone, le tribunal présidé par M. Jean-Louis Mazières sut prendre tout son temps pour écouter, interroger, puiser dans les scellés les documents qui resteront à jamais les minutes du drame d'une communauté empoisonnée, jusqu'en octobre 1985, par des dérivés sanguins infectés par le virus du sida.

Les hémophiles ne savaient pas. Et 256 d'entre eux en sont morts à ce jour, 1 200 contaminés. Les prévenus ne pouvaient pas ne pas savoir. Leurs correspondances les confondent. Le docteur Allain, aujourd'hui professeur à Cambridge, alors responsable de la recherche et du développement au Centre national de la transfusion sanguine (CNTS), écrivait dès le 16 janvier 1985 au docteur Garretta, son directeur général : *« Le problème de la transmission du virus LAV ou HTLV-III par les fractions coagulantes* (prescrites aux hémophiles) *est aujourd'hui une préoccupation majeure de la santé publique. »*

Le docteur Garretta, le 7 mai, alerte officiellement le docteur Netter, directeur du Laboratoire national de la santé : *« ... trois mois de retard signifient, à terme, la mort de cinq à dix hémophiles et d'un certain nombre de leurs proches »*. Et le docteur Netter s'empresse de saisir le professeur Roux, lui-même informé depuis mars, par une note du docteur Jean-Baptiste Brunet, de l'ampleur de la contamination des lots sanguins, notamment dans la région parisienne.

Mais le soupçon n'avait pas pu ne pas les effleurer bien avant. Dès 1984. Et ce fut un des mérites de ce procès que d'avoir su patiemment reconstituer l'histoire de ce drame dans les années 1983-1984, même si le juge d'instruction n'a retenu contre les quatre inculpés que les faits inclus entre le 21 mars et le 1er octobre 1985. Cette pédagogie se révéla implacable.

Des absents montrés du doigt

Ainsi le docteur Garretta, en dépit de son tempérament de gagneur, admit-il le premier n'avoir pas fait tout ce qu'il aurait pu et dû faire : *« Je comprends bien aujourd'hui que j'ai commis une erreur. Je n'ai pas su dire au ministère de la santé : « Il faut importer massivement des produits chauffés. » Je n'ai pas su dire au Laboratoire national : « Je n'attends pas votre autorisation. »* Ainsi le docteur Allain avoua-t-il sa lâcheté lorsqu'il reconnut avoir été *« le prisonnier d'une schizophrénie, partagé entre son statut au CNTS et sa conscience de médecin »*. Autrement dit entre son confort et son devoir.

Et ce fut bientôt au tour du professeur Roux, dont le regard malicieux se voila, de reconnaître qu'il pouvait exiger l'importation immédiate et massive de concentrés sanguins chauffés : *« J'aurais pu le faire, je ne l'ai pas fait. C'est tout... c'est vrai. J'aurais pu le faire à titre personnel, je le reconnais. »* Ce fut enfin au tour du docteur Netter de concéder un désolant : *« J'ai fait ce que j'ai pu à l'époque. Je n'avais pas le pouvoir d'arrêter la distribution de ces produits. »*

Ce furent d'étranges aveux que ces paroles molles, pâles reflets des intrigues et des intérêts d'hier, des inerties et des démissions de toujours. Substitut du procureur de la République, Mme Michèle Bernard-Requin fut-elle si injuste lorsqu'elle traita dans son réquisitoire les docteurs Garretta et Allain, poursuivis pour « tromperie sur la marchandise », de *« boutiquiers sans scrupules »* ? Ne fut-elle pas clémente lorsqu'elle regretta simplement que le professeur Roux et le docteur Netter, poursuivis pour non-assistance à personne en danger, se soient rendus *« coupables du délit de l'indifférence absolue »* ?

On comprend que, confrontés à ces charges, les avocats de la défense aient protesté et amplement plaidé que la justice, agissant sur ordres, s'apprêtait à juger des boucs émissaires. On le comprend d'autant mieux qu'il y eut en effet des absents. Me Olivier Schnerb s'est ainsi ému du rôle joué par le docteur Bahmam Habibi, ancien responsable de la diffusion des dérivés sanguins au CNTS et auteur de la fameuse note interne recommandant, en mai 1985, que *« le stock de produits « contaminants » soit distribué dans sa totalité avant de proposer des produits chauffés de substitution »*. Il frôla l'inculpation de peu...

Mes Nicole Dreyfus et Charles Korman ont désigné avec insistance le conseiller technique du secrétaire d'Etat à la santé en 1985, le docteur Claude Weisselberg : *« Retenez bien ce nom ! »* Et de fait, le docteur Weisselberg n'a-t-il *pas reconnu à la barre* des témoins avoir été informé par le professeur Roux en mars 1985 : *« Je n'ai pas plus compris que les autres... Pardonnez-moi ! »* ?

Me Xavier Charvet a montré du doigt le professeur Jacques Ducos, président de la Société nationale de la transfusion sanguine : *« C'était le patron de la transfusion sanguine. C'était lui qui conseillait les ministres. Ce n'était pas Garretta ! »* Ainsi chaque prévenu aurait-il volontiers convoqué à ses côtés – ou à sa place – dix, vingt, trente, voire *« deux cents responsables »*.

A coup sûr, le procès aurait basculé. On ne jugeait plus, dans ces conditions, ni le docteur Garretta, fabricant de dérivés sanguins et seul importateur légal de ces produits, ni le professeur Roux, responsable d'une des trois directions centrales du ministère de la santé, mais une erreur collective, donc diluée. La justice n'avait plus à juger des individus, mais une époque.

L'irresponsabilité et le mépris

Les responsables se retrouvaient alors exonérés de leurs fautes, et les coupables assurés d'une pleine et entière irresponsabilité. Au-delà des quatre inculpés d'aujourd'hui, cette démarche pouvait être tentante pour l'Etat lui-même, jamais pressé de reconnaître ses erreurs, toujours enclin à différer de nécessaires indemnisations.

Sans doute la somme de ces tentations et de ces interrogations explique-t-elle les tâtonnements de la justice, saisie vainement une première fois en 1987 par M. Jean-Péron Garvanoff, président de l'Association des polytransfusés. Sans doute ce contexte explique-t-il qu'il fallut la détermination d'une poignée d'hémophiles et de Me Georges Holleaux pour qu'une instruction soit ouverte en 1988. Sans doute les enquêtes et le livre *l'Affaire du sang* de la journaliste Anne-Marie Casteret accélérèrent-ils le train de la justice, sept ans après que tous les « stocks » aient été épuisés...

A l'issue de ce long combat, il s'avère pourtant que ce procès voulu et désiré ne satisfait réellement personne. Car le bon sens refuse que la vente de concentrés sanguins infectés par le virus du sida, même si certains scientifiques considéraient à l'époque que son *« danger mortifère »* était de l'ordre de 10 %, puisse être considérée comme un vulgaire délit. Et la raison s'affole devant une qualification criminelle. Car on ne peut soutenir que le docteur Garretta voulut empoisonner ses clients même s'il en prit le risque...

On peut s'interroger aussi sur la légèreté et le manque de courage des médecins spécialistes de l'hémophilie, de scientifiques et de hauts fonctionnaires gestionnaires du dossier de la transfusion sanguine, voire de ministres. Combien n'ont-ils pas consciemment ou inconsciemment fait l'impasse, à l'heure décisive des choix, sur une petite communauté de quatre mille hémophiles repliés sur eux-mêmes ? Il se pourrait bien que ce crime-là soit bien réel. Le crime de l'indifférence et du mépris.

LAURENT GREILSAMER

□ **Les victimes du « sang contaminé » disposent de deux mois pour faire appel contre le Fonds d'indemnisation.** – Selon un décret du ministère de la justice publié au *Journal officiel* du 6 août, les personnes contaminées par le virus du sida après une transfusion sanguine disposent de deux mois pour s'opposer au Fonds d'indemnisation devant la cour d'appel de Paris. Le délai court à compter de la notification par lettre recommandée de l'offre d'indemnisation ou du rejet de la demande. Créé par la loi du 31 décembre 1991 et opérationnel depuis mars, le Fonds d'indemnisation, selon un bilan établi au 27 juillet, a enregistré 2 285 demandes et ouvert 2 188 dossiers. Au total, un peu plus de 230 millions de francs ont déjà été versés aux victimes du sang contaminé.

EN BREF

□ **Deux nouvelles inculpations après la catastrophe de Furiani.** – Dans le cadre de l'enquête sur la catastrophe du stade Furiani, deux nouvelles inculpations pour homicide involontaire et coups et blessures involontaires ont été prononcées, jeudi 6 août, contre M. Raymond Le Deun, ancien directeur de cabinet de l'ex-préfet de Haute-Corse, et contre M. Didier Cauville, ancien directeur départemental de l'équipement. Au total, quatorze personnes ont été inculpées à la suite de ce drame qui, le 5 mai dernier, avait fait quinze morts et mille six cent cinquante blessés. Seul le directeur technique de la société niçoise Sud-Tribune, M. Jean-Marie Boimond, demeure sous mandat de dépôt.

□ **Affaire Tannouri : le chauffeur de l'homme d'affaires franco-libanais a été inculpé et écroué.** – Le chauffeur de M. Anthony Tannouri a été inculpé et écroué, jeudi 6 août à Nice, pour *« vol avec effraction »* des quatre toiles de maître dérobées la semaine dernière dans la villa de l'homme d'affaires franco-libanais. M. Jean-Claude Capel, vingt-huit ans, avait été interpellé, mardi 4 août, par la police qui, alertée par un coup de téléphone anonyme, venait de retrouver les tableaux dans le coffre d'une voiture volée. Le chauffeur aurait bénéficié de l'aide de complices ou de commanditaires qui n'ont pu être identifiés. Les toiles, un Matisse, un Modigliani et deux Degas, estimées à 170 millions de francs, doivent être mise en vente au printemps prochain par M. Tannouri afin de payer en partie un redressement fiscal auquel il a été condamné en janvier dernier. Anthony Tannouri affirme avoir entamé une négociation avec l'administration fiscale, ce qu'a démenti le ministre du budget, Michel Charasse. – *(Reuter.)*

□ **Brésil : condamnations après la contamination radioactive de Goiania.** – Les quatre propriétaires d'une clinique de Goiania, au Brésil, ont été condamnés, jeudi 6 août, à des peines de trois ans de prison pour leur responsabilité dans la mort de quatre personnes irradiées. Une capsule de césium 137, utilisée en radiothérapie, avait été trouvée, en 1987, dans des bâtiments abandonnés de la clinique par deux éboueurs, et ouverte par un ferrailleur qui l'avait emportée à son domicile. Outre les quatre morts, seize personnes avaient subi des lésions graves et cent autres avaient été contaminées. – *(AFP.)*

SPORTS

FOOTBALL : la reprise du championnat de France de première division

Marseille, Monaco et le PSG font monter les enchères

Le championnat de France de première division reprend, samedi 8 août, dans un certain climat de morosité dû au souvenir de la catastrophe de Furiani, qui a endeuillé la fin de la saison dernière, et à l'échec de l'équipe de France au championnat d'Europe des nations en Suède.

Trois clubs ont fait de gros efforts de recrutement à l'inter-saison et apparaissent déjà au-dessus du lot : Marseille, Monaco et Paris-Saint-Germain. Dans le rôle du favori, Marseille affichera un nouveau visage, sans son buteur Jean-Pierre Papin, émigré à Milan, sans son artiste Chris Waddle, reparti en Angleterre, mais avec deux nouvelles vedettes étrangères, l'Allemand Rudi Völler et l'Espagnol Rafael Martin Vasquez, achetés à des clubs italiens (respectivement à la Roma et au Torino) et nombre de jeunes talents recrutés en France, comme le défenseur Desailly, de Nantes.

Pour rivaliser avec le champion en titre, ses deux dauphins de la saison dernière, Monaco et Paris-Saint-Germain, ont aussi fait monter les enchères. Dans la principauté, les arrivées de Christian Perez (PSG), de Franck Dumas (Caen), de Jürgen Klinsmann (Inter de Milan) et du Brésilien Luis Enrique soulignent l'ambition d'un club qui a échoué l'an dernier en finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Les recruteurs du Paris-Saint-Germain, version Canal Plus, ont aussi renforcé leur potentiel offensif, en faisant signer des buteurs comme George Weah (Monaco) et François Calderaro (Metz), en engageant un nouveau gardien, Bernard Lama (Lens), successeur de Joël Bats, à la retraite sportive, et un solide défenseur, Alain Roche (Auxerre).

Derrière, les dix-sept autres équipes de première division ont été beaucoup plus modestes dans leur recrutement. Face aux menaces de rétrogradation que fait peser sur les clubs endettés la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), elles se sont imposé une cure de rigueur, puisant dans leurs centres de formation, notamment Montpellier, Toulouse, Lyon ou Nantes (voir ci-dessous), acceptant les transferts seulement pour pourvoir au remplacement de joueurs décevants ou vieillissants.

Les trois nouvelles équipes promues en première division (Bordeaux, Valenciennes, Strasbourg) ont suivi le mouvement déflationniste et conservé une bonne partie de leur effectif de deuxième division. Dans ces trois clubs légendaires, les supporters pourront néanmoins découvrir quelques nouvelles attractions étrangères comme les Brésiliens Valdeir et Santos à Bordeaux, l'Australien Farina et l'Irlandais Hughes à la Meinau de Strasbourg et le Belge De Wilde à Valenciennes.

Cure d'austérité au FC-Nantes

NANTES

de notre envoyé spécial

Le Football-Club de Nantes est passé au mois de juin par une belle frayeur. Le club de Loire-Atlantique avait été rétrogradé en deuxième division par la DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion) de la Ligue des clubs professionnels, en raison d'un passif avoisinant les 60 millions de francs. Alors que la folie des grandeurs guette toujours le football français, Nantes, repêché, ne repart au sein de l'élite que grâce à une mutation profonde de structures et de mentalités. Finis les grands rêves européens. Place aux économies, à la rigueur et à l'équilibre financier !

D'abord, une société anonyme à objet sportif (SAOS) a été créée sous le nom du FC Nantes-Atlantique. Elle n'a gardé qu'un effectif limité (vingt-six salariés en tout et pour tout) et a limité son budget à 42 millions de francs, chiffre très moyen en première division. Deuxième étape : la SAOS a choisi un président issu du monde de l'entreprise, Guy Scherrer, quarante-neuf ans, diplômé de HEC et PDG de la Biscuiterie nantaise, qui représente huit cents salariés et 1 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Pour lui, *« la gestion d'un club sportif de haut niveau a exactement les mêmes impératifs que la gestion d'une entreprise »*, même s'il reconnaît la *« spécificité de la masse salariale »*. Cette rigueur s'est manifestée de façon spectaculaire au moment des transferts et des renégociations de contrats. Refusant les propositions trop onéreuses, le club a misé sur son centre de formation, a écarté les joueurs aux salaires trop élevés, dont sept titulaires, et a limité les investissements à deux arrivées symboliques : Serge Le Dizet, défenseur rennais, et Fabien Debotté, de retour au pays. Pour les autres postes, Nantes a fait confiance à ses jeunes stagiaires. Six d'entre eux ont signé leur premier contrat professionnel. Seuls trois joueurs ont plus de vingt-trois ans : le gardien David Marraud, le Croate Zoran Vulic et Serge Le Dizet.

Le soutien des entreprises

L'amalgame de ces joueurs donne un groupe à la moyenne d'âge de vingt ans et demi. Témoin de la bonne ambiance, une photo à la une du dernier journal du club qui réunit huit « Canaris » décontractés, juchés ensemble sur une vieille 2 CV. La cohésion du groupe peut combler le handicap de l'inexpérience. Comme l'affirme Robert Budzinsky, directeur sportif du FCNA, *« si ce groupe apprend et retient aussi vite qu'il est talentueux, il peut très bien se maintenir en première division, tout en assurant le spectacle »*.

Si les résultats suivent, le Football-Club de Nantes-Atlantique pourra parvenir à son objectif principal : remobiliser les supporters et les entreprises nantaises. Pour satisfaire le public, les dirigeants espèrent un aménagement du grand stade de la Baujoire, avant la Coupe du monde de 1998. Il est vrai qu'une moyenne de dix mille huit cents spectateurs par match dans cette « cathédrale » de plus de 40 000 places ne permet pas de retrouver la même chaleur qu'autrefois dans le vieux stade Marcel-Saupin.

Quant aux mécènes locaux, ils ne sont pas pour l'instant intéressés. Les trois principaux sponsors du club sont extérieurs à la ville de Nantes. Cela ne trouble pas outre mesure Guy Scherrer, pour qui *« l'argent n'a pas d'odeur »* et qui ne compte pas engager la Biscuiterie nantaise tant qu'il sera président du club. Selon lui, ses deux fonctions doivent rester distinctes.

En tout cas, le FCNA n'entend plus retomber dans les erreurs du passé. D'une part, le centre de formation est assez riche pour renouveler chaque année l'effectif manquant à l'équipe première. D'autre part, les collectivités locales, qui sont intervenues au moment du sauvetage mais ne financent pas la nouvelle SAOS, ne souhaitent plus cautionner à fonds perdus des transferts de prestige. Et si jamais cette idée effleurait les pensées d'un futur dirigeant nantais, la Direction nationale du contrôle de gestion des clubs sera toujours là pour le rappeler à l'ordre.

GUILLAUME CLÉMENT

REPÈRES

ESPACE

La plate-forme européenne Eureca rejoint son orbite de travail

Eureca, la plate-forme européenne, devait rejoindre son orbite de travail vendredi 7 août, avec six jours de retard dus à des problèmes techniques, aujourd'hui totalement résolus selon l'Agence spatiale européenne (ESA). Largué dimanche 2 août par la navette américaine Atlantis après quelques difficultés de transmissions, ce laboratoire autonome récupérable n'avait pas pu être propulsé, comme prévu, sur une orbite plus haute de 100 kilomètres, en raison d'une mauvaise orientation de l'engin (*le Monde* du 4 et du 5 août).

Les techniciens de l'ESA ont établi que l'anomalie provenait d'un mauvais calibrage des senseurs solaires et terrestres servant au positionnement de la plate-forme, mais que les instruments se trouvant à bord n'étaient pas en cause. Les corrections effectuées, les moteurs d'Eureca ont été mis à feu jeudi 6 août, à 12 h 27 (heure de Paris), propulsant la plate-forme sur une orbite elliptique variant entre 465 et 507 kilomètres d'altitude, qui devait être rendue circulaire à 507 kilomètres vendredi.

ENVIRONNEMENT

La justice suspend les travaux de l'autoroute de Saint-Germain

A la demande des associations de défense de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le tribunal administratif de Versailles a ordonné, mercredi 5 août, l'arrêt des travaux de construction de l'autoroute A 14. Cet ouvrage, qui est la première autoroute urbaine française à péage, doit relier la Défense à Orgeval, pour soulager l'autoroute de l'Ouest.

Long de 20 kilomètres environ pour un coût de 2,4 milliards de francs, le tracé projeté traverse des zones ultra-sensibles, franchit la Seine sur un viaduc et pénètre sous la terrasse de Saint-Germain, dessinée par Le Nôtre et classée monument historique. Les associations d'habitants et les élus s'opposent depuis des années non pas au projet, mais à ses modalités de réalisation. Aussi M. Michel Péricard, maire RPR de Saint-Germain, a-t-il aussitôt exprimé sa *« satisfaction »*. La décision du tribunal administratif de Versailles, purement conservatoire, ne préjuge pas de la décision finale.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 août

Carnac, 20 h 30 : tableaux, mobilier. **Cosne-sur-Loire**, 14 h 30 : bibelots, mobilier. **Dieppe**, 20 h : automobiles. **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : mobilier, objets d'art. **Fécamp**, 20 h 30 : mobilier, objets d'art. **La Baule**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. 20 h 30 : tableaux modernes, argenterie. **Saint-Jean-le-Blanc**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 9 août

Avranches, 14 h : cuivres. **Brides-les-Bains**, 15 h : tableaux. **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : mobilier, objets d'art. **Dole**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Fréjus**, 15 h : bijoux, tableaux. **La Baule**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. 20 h 30 : argenterie, tableaux. **Montprinchon**, 14 h : cartes postales. **Provins**, 14 h : archéologie, mobilier. **Saint-Jean-le-Blanc**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Foires et salons

Allanche, Fouesnant, Brioude, La Baule, Concarneau, Saint-Méloir-des-Ondes, Fayence.

CULTURE

L'Été festival

Salzbourg

Lumière d'août

Peter Stein commence avec « Jules César » un cycle Shakespeare

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Au fond, la paroi d'un rocher gris et rugueux dans lequel sont découpées des arcades à colonnettes. Au-dessus, on aperçoit des frondaisons, des maisons. Un escalier de marbre conduisant à une plate-forme prend toute la largeur panoramique de la scène.

Côté jardin, un arbre maigre se dresse, incongru. Le décor de *Jules César* – dû à Dionissos Fotopoulos – complète et épouse la configuration du théâtre à ciel ouvert de la Fest- spielhaus de Salzbourg, dans la mise en scène de Peter Stein. Le metteur en scène revient à Shakespeare après *Titus Andronicus*, qu'il avait réalisé avec des comédiens italiens en 1989. Entre les deux, il a monté la pièce de Koltès, *Roberto Zucco*, à la Schaubühne de Berlin. Le responsable du théâtre au festival de Salzbourg s'intéresse à la violence de la mort et à son mystère.

Pour quelles raisons Cassius est-il obsédé par le désir de tuer César et mène-t-il une conjuration dans laquelle il tient à entraîner Brutus? Pour quelles raisons Brutus, ami, protégé de César, se laisse-t-il convaincre? La raison donnée est simple, un peu trop simple : César, dit-on, a l'intention de se faire couronner roi.

Les conjurés sont d'ardents défenseurs de la république. Pourtant, ils n'ont d'autre projet que d'assassiner César.

Après le meurtre, Peter Stein les montre « interdits », au sens que Racine donnait à ce mot. Ils demeurent figés dans des poses emphatiques, ridicules et menaçants. Quand arrive Marc-Antoine, qu'ils ont appelé, il doit évoluer parmi ces poignards levés, il sursaute, cache son visage devant le cadavre, hurle sa détresse, bouleversé et furieux, avant de « jouer » la peine et la fureur pour le peuple assemblé, qui va le suivre.

Ainsi les conjurés laissent se déclencher la guerre civile qui les emportera, comme elle emportera les rêves de république. Ainsi est né l'Empire romain.

La pièce va son chemin de façon quasi linéaire. Les actions s'enchaînent avec l'évidence absolue des conduites suicidaires. Shakespeare parle de dictature, d'ambitions louches, de trahison. Il montre et démonte l'effarante complexité des comportements, l'enchevêtrement de l'irrationnel et de la logique.

Une simplicité virtuose

C'est ce que Peter Stein met en scène. Il peuple le plateau d'ouvriers en casquette bleue, se déplaçant en ensembles parfaits comme dans le cinéma soviétique – les personnages principaux portent des toges sur des vêtements contemporains.

Ils arrivent de partout, composent des masses moutonnières et hargneuses qui noient la scène et se retirent, laissant les héros à leur solitude. Celle des hommes de pouvoir quand ils ont à prendre des décisions définitives, quand ils se réfugient derrière des « raisons objectives » pour ne pas reconnaître leurs vertiges.

Sur cet espace immense, Peter Stein installe des moments d'intimité, pendant lesquels les personnages semblent brièvement reprendre pied avant de continuer à glisser au fond d'eux-mêmes.

Malgré les scènes de foules, il refuse les grands effets, joue sur les variations de la lumière naturelle, qui vont du doré à la clarté froide : le spectacle commence à 15 heures et dure trois heures et demie.

Peter Stein crée des ambiances d'aube et des contrejours en utilisant le toit mobile pour recouvrir plus ou moins complètement la scène. Quand le toit est fermé, c'est la nuit totale. Le seul éclairage est une torche.

La nuit suit les présages avertissant César du danger : tonnerres, feux de Bengale rouge sous les arcades, lucioles tombant en pluie. Comme dans *l'Orestie*, Peter Stein travaille sur la naïveté des machineries rudimentaires.

Il évoque le style péplum par de brèves citations musicales. Pendant la bataille, les centurions en casque se poursuivent, les cadavres jonchent le sol, puis se relèvent et repartent se battre. Puisque aussi bien c'est une guerre civile, les soldats portent le même uniforme, sont interchangeables.

Antoine conclut son magnifique envol lyrico-démagogique sur le cadavre de César en dévoilant son corps nu, exsangue et zébré de cicatrices, offrant au peuple le choc d'une image émotionnelle, et quand le fantôme vient hanter Brutus, s'élevant lentement d'une trappe dans une robe blanche, il ressemble aux peintures du dix-neuvième siècle...

Même au bord de l'ironie, Peter Stein maintient hauteur et tension, et la force, la vigueur d'une simplicité virtuose. Il laisse aller les personnages jusqu'au fond de leurs contradictions. Qui est César? Un tyran potentiel, un chef sur le déclin? Pourquoi refuse-t-il les avertissements des dieux et de son entourage? Par défi arrogant à la mort? Par désir de la mort? Par orgueil de qui se croit aimé et invulnérable? Quand Antoine est-il sincère? Quels sont les sentiments réels de Brutus envers César, envers Cassius, envers Antoine, son double lumineux ? Est-ce que, pour ce héros méditatif, frère d'Hamlet, le seul fait d'agir n'est pas la transgression suprême...

Peter Stein juxtapose les vérités contradictoires, laisse ouverte la pièce aux multiples interprétations sans même évacuer la dimension homosexuelle de ces hommes qui tuent comme on aime dans un enlacement, détruisent en César l'objet de leur fascination, et par là, s'automutilant, devenus incapables de se donner la mort, demandent à un compagnon effrayé de tenir le glaive contre lequel ils se jettent.

Comme toujours avec Peter Stein, la mise en scène est d'une redoutable intelligence, le jeu d'ensemble d'une cohérence impitoyable. Gert Voss (l'inoubliable Shylock de Peter Zadek) est Antoine, Thomas Holtzmann est Brutus, et tous les deux sont fantastiques.

C.G.

Périgueux

Le corps en cage

Avec la chorégraphe Yvette Bozsik le festival de mime s'ouvre à tous les arts



Yvette Bozsik dans « Living space ». REPÉRAGES SPECTACLES

PERIGUEUX

de notre envoyée spéciale

Elle est nue dans un parallépipède fermé, aux parois transparentes. Elle y est à l'étroit. On étouffe pour elle dès les premières secondes. Son corps est couvert de traces brunâtres, bleues par endroit. Ses cheveux enfouis sous un bonnet en plastique lui donne l'air d'être chauve. Ses doigts, à l'exception des pouces, sont prolongés de griffes métalliques noires. D'une plastique irréprochable, elle est repoussante et très belle. Pendant trois quarts d'heure, elle va explorer toutes les possibilités du lieu, se dépliant peu à peu, s'étirant et dévoilant un corps érotique, onaniste. Elle s'appelle Yvette Bozsik. Elle est Hongroise et la compagnie qu'elle dirige, avec le metteur en scène et compositeur György Arvaï, a un nom irrésistible : The Collectif of Natural Disaster. Elle était invitée à *Mimos*, le Festival international de mime de Périgueux, dont le directeur artistique est le Tchèque Peter Bu, réfugié en France en 1968.

Yvette Bozsik est capable de faire le pire avec des yeux trop bleus d'enfant trop blonde. Le monstrueux, l'enfermement, l'homme proche de la bête, paraissent pour l'instant ses thèmes de prédilection. On l'avait vue, il y a cinq ans, à l'Espace Kiron : chaque partie de son corps dansait avec un carré rempli d'eau. On se souvient encore avec quelle énergie masochiste elle y précipitait sa tête.

Question masochisme, *Living Space*, ce spectacle où elle est encagée, perd des points au premier. Pourtant on peut y trouver des traces de complaisance dans la manière de s'exhiber. Mais l'ensemble révèle une grande force et une grande innocence, bien soutenu par la musique d'Arvaï. Yvette Bozsik donnera également *Originator* : une pièce sur la maternité. Une réponse féminine au *Terminator*, destructeur de l'homme.

Le Semola Teatre, prix de la critique de Mimos 1990, une compagnie très proche de l'esprit du cirque, est moins convaincante. *In Concert*, la pièce qu'il jouait, traite de la destruction, vue à travers les œuvres de grands compositeurs, tels Wagner, Mahler... Les femmes y sont nues ou la poitrine à l'air, le feu crépite, les pétards éclatent sous les bancs des spectateurs. La mise en scène est trop fragmentée. Si les risques pris effraient parfois – ainsi cet homme qui saute de plus de 6 mètres de haut dans un bassin de 1 mètre de circonférence – si le numéro de trapèze des deux comédiennes est audacieux, le travail d'expression, de placement du corps, mériterait plus de rigueur.

Peter Bu veut ouvrir sa manifestation *« au corps sous toutes ses formes, notamment faire côtoyer le mime et la danse. Les barrières politiques tombent, il en est de même entre les arts du théâtre »*. Aussi les chorégraphes, Caterina Sagna (Italie) et Nicole Mossoux (Belgique) se produisent-elles à Périgueux. Ainsi que les trois artistes qui constituent *le Sofa trio*, formés par le chorégraphe Josef Nadj, Hongrois, travaillant en France, présent à *Mimos*, en 1989.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Mimos, jusqu'au 12 août. Originator, de Yvette Bozsik, le 8, au Palace, 19 heures. Cie Lackaal Duckric, jusqu'au 11, place Saint-Louis, 20 heures. Le Sofa Trio, le 10, la Visitation. Nicole Mossoux, centre culturel de Boulazac, le 12, 19 heures. Tél. 42-85-08-15.

Un entretien avec le metteur en scène

« Chercher le centre de gravité du théâtre »

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

« *Jules César* est avec *Othello* la pièce la plus directe de Shakespeare, *dit Peter Stein.* J'en ai fait l'adaptation d'après la vieille traduction allemande traditionnelle. J'ai également adapté *Coriolan* que Deborah Warner doit monter en 1993. Je ferai office de dramaturge, de lien avec les acteurs, car elle ne parle pas l'allemand. J'espère qu'elle apprendra un peu d'ici là.

» J'aime travailler sur la structure des pièces. Nous disposons de tant d'informations pour connaître et comprendre le chemin des auteurs, leur état d'esprit, l'état du monde dans lequel ils ont vécu. On s'en est passé pendant des siècles et on a fait du bon travail, mais pourquoi aujourd'hui ne pas s'en servir? On a souvent monté *Jules César* en évoquant Hitler, Franco ou les dictateurs latino-américains. On m'a parlé de la guerre civile en Yougoslavie... Je refuse. Je veux que la guerre en Yougoslavie s'arrête et alors mon spectacle sera plus beau. Actualiser *Jules César* amène à couper la moitié du texte, en général à la fin, au moment où la mort redonne une dignité aux hommes. Il y a un âge où l'actualisation est une étape nécessaire, on ne va pas continuer jusqu'à quatre-vingt-treize ans.

» Ce qu'il nous faut chercher, c'est le centre de gravité du théâtre. Le XX[e] siècle a ouvert toutes les portes dans toutes les directions, très bien. Mais nous devons nous rappeler que le théâtre existe en lui-même, et sous peine de le perdre, le distinguer de ses épigones. Nous devons savoir d'où il vient, cerner ses buts artistiques. C'est ainsi que procèdent les grands hommes de théâtre. Je ne suis pas un grand homme de théâtre, mais je veux « aller pisser avec les grands chiens », proverbe allemand.

» Cette obsession est née avec *l'Orestie*. Pour la première fois, j'avais l'impression de commencer à comprendre. J'apprends le russe pour en faire la mise en scène à Moscou, dans une version simplifiée techniquement. Là-bas, le moindre clou pose un problème. Ici, à Salzbourg, les problèmes ne manquent pas non plus. Le Festival fonctionne, il est efficace, mais je n'ai pas assez d'argent pour le personnel permanent nécessaire à mes projets de programmation : deux créations, deux reprises et *Jederman* de Hofmannsthal, inscrit au programme depuis la création du Festival... Si le succès vient – on le saura dans quelque temps – je pourrai consolider ma position.

« J'ai besoin du long terme »

» Avant *l'Orestie*, j'avais mis en scène *Antiche Projekt*, montage de textes archaïques, travail sur la naissance de la tragédie et de la musique. Avant *Titus Andronicus*, j'ai mis en scène *Otello* de Verdi, et encore avant *Shakespeare's Memory*, travail sur la structure des comédies de Shakespeare, parce que j'avais monté un *As You Like It* qui ne me plaisait pas.

» J'ai besoin du long terme, la Schaubühne est le seul endroit où c'était possible. Ça ne l'est plus pour moi, j'ai été licencié. Oui. J'en ai beaucoup souffert. J'avais mis en route le projet du second *Faust* il y a trois ans. Quand Andrea Brett a été nommée à la direction, je lui en ai parlé. C'est un projet immense. Je voulais réunir les trois salles, y disposer plusieurs aires de jeu, partager le texte en trois parties, faire en somme trois mises en scène. Il fallait trouver de l'argent pour le reste de la programmation, et imaginer comment l'organiser. Finalement, on n'a pas trouvé l'argent, elle a mis sa démission immédiate dans la balance, et les acteurs l'ont suivie. On ne devrait jamais leur parler d'un projet trois ans à l'avance, ils en perdent le désir. C'est vrai, c'était difficile, fatigant, mais c'était *Faust*.

» Je pourrai peut-être reprendre le projet ici, dans une ancienne usine de sel (Salzbourg, ville du sel) à une vingtaine de kilomètres, devenue monument classé. On a débarrassé une des salles et on y donne des lectures. Il en reste beaucoup d'autres à aménager... En tout état de cause, ce ne sera pas avant deux ou trois ans. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

La Roque-d'Anthéron

Figures de styles

Cinq pianistes de haut vol dans le parc de Florans

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Depuis l'ouverture du festival, le 1[er] août, cinq pianistes se sont succédé sur la scène du parc de Florans. Chacun représente une approche du clavier et de la musique qui ne doit ni à l'air du temps ni à une quelconque tradition. Même s'il est possible de rapprocher Nelson Freire de Joseph Hofman et de Guiomar Novaes, de la sensualité vocale et du fini pianistique du jeu de ces grands d'autrefois, François-René Duchable de Wilhelm Backhaus dont il a l'aisance et l'indifférence royale à la mise en valeur des détails expressifs qui font frissonner le public; Zoltan Kocsis de Sviatoslav Richter et d'Annie Fischer pour son peu de goût pour les recherches de couleur et sa volonté de réinventer les œuvres jusque dans les tempos qu'il adopte; Rafaël Orozco et Joaquin Achucarro... de personne.

Il y a longtemps que nous n'avions pu entendre Zoltan Kocsis jouer en direct. Ce pianiste de quarante ans, chef de file de la jeune génération hongroise du piano, se produit peu en France, et jamais avec orchestre, alors qu'il se fait applaudir dans le monde entier : *« Ce n'est pas de ma faute,* nous a-t-il confié. *Demandez plutôt à mon agent! »*. Après l'avoir entendu dans *l'Elégie op. 8/b*, les *Quatorze Bagatelles op. 6* de Bartok, les *Sonates op. 2 n°1* et *« Pathétique »* de Beethoven, *le Premier Impromptu op. 90* de Schubert et la *Polonaise-Fantaisie* de Chopin, le 3 août, on ne peut que s'interroger sur les raisons qui l'éloignent des salles françaises.

Il entre sur scène d'un pas décidé, salue, attend, l'air chiffonné, que les derniers retardataires s'installent, que les gradins métalliques se « taisent ». Il plonge alors dans le clavier avec une énergie brute, dans le meilleur sens du terme. Austère, son jeu l'est, qui ne sacrifie à aucune joliesse : *« Qui m'aime me suive »*, semble-t-il nous dire. Et dans Bartok nous n'avons aucune difficulté à l'aimer. La netteté de sa frappe, la solidité inébranlable de sa rythmique, sa capacité à changer d'atmosphère en une fraction de seconde, sans sacrifier au pittoresque, s'imposent avec une puissance de conviction qui ne laisse pas place au sentiment critique.

Pour apprécier son Beethoven, il faut, en revanche, tenter de faire table rase de ce que l'on a entendu dans les deux sonates qu'il joue. Difficile parfois. Kocsis attaque presto l'allegro qui ouvre la *Première Sonate* ainsi que l'allegro du premier mouvement et le finale de la *« Pathétique »*. Ses nuances dynamiques se limitent au piano, au mezzo-forte et au fortissimo. Et si sa technique lui permet de soutenir ces tempos démentiels, l'on aimerait qu'il creuse davantage ses phrasés, qu'il se laisse gagner par la beauté des harmonies... ce qu'il fait dans les mouvements lents avec une qualité d'inspiration qui tient l'auditoire en haleine.

Le chant de Rafaël Orozco

Cette approche, qui peut laisser de marbre, se justifie pourtant : ces deux sonates du jeune Beethoven se ressentent encore du clavecin, de son écriture par plan sonore. Sur la page de garde de leur première édition, n'est-il pas écrit : *« Pour clavecin ou piano-forte »*?

Peut-être est-ce cela, un grand interprète, un musicien qui bouscule ses auditeurs dans leurs certitudes.

Le style de Rafaël Orozco, qui jouait le lendemain soir, peut au premier abord paraître moins original, même si l'*Iberia* d'Albeniz s'est imposée dans le monde entier dans la seule interprétation d'Alicia de Larrocha, même si Orozco joue le grand œuvre d'Albeniz sans jamais sacrifier, contrairement à sa glorieuse consœur, au culte du beau piano cultivé en tant que tel. Il ne faudrait jamais souligner la maîtrise technique d'un pianiste : c'est le moins que l'on puisse attendre d'un interprète professionnel. Mais *Iberia* est l'un de ces monuments qui exigent de leur interprète une telle variété d'attaques, une telle profusion de couleur, des nerfs si solides, un esprit si délié pour en restituer la polyphonie et les superpositions rythmiques que rendre compte d'une interprétation revient à dresser le catalogue des possibilités du pianiste qui se risque à la jouer.

Comme aucun de ses confrères avant lui, Orozco semble se jouer de toutes les chausse-trappes accumulées par Albeniz. Il chante quand tant de ses confrères jouent sec, peinent ou accumulent les erreurs de lecture, restitue les rythmes avec aisance, liberté, oppose les couleurs, atteint des moments d'extase expressive poignants, traduit toute la diversité expressive de l'un des sommets du piano du vingtième siècle, quintessence des recherches techniques de Liszt, de l'invention sonore de Scarlatti en même temps qu'il sera, quarante ans plus tard, une source d'inspiration pour Messiaen.

Peut-être est-ce aussi cela, un grand interprète, un musicien qui n'interpose pas son moi entre une œuvre et le public, mais qui, se soumettant totalement aux exigences d'un texte, fût-il le plus complexe de toute la littérature pianistique passée à la postérité, semble l'inventer au moment même où il le joue (1).

Joaquin Achuccaro, qui jouait le 5 août, représente une autre espèce de pianistes, devenue fort rare de nos jours. Ce n'est certes pas pour son aplomb technique qu'on l'admire, encore qu'il ne soit guère limité dans ce domaine. Ses mains caressent le piano pour en tirer les sonorités les plus rares, les plus ineffables. Quel charme dans la *Valse* de jeunesse de Manuel de Falla. Quelle intériorité bouleversante dans *l'Amour et la Mort* et *la Sérénade du spectre* de Granados. Quel oubli de soi dans la sixième des *Chansons et danse* de Federico Mompou, jouée dans un murmure.

Peut-être est-ce enfin cela, un grand interprète, un musicien capable de recréer, en plein air et pour près de huit cents personnes, l'atmosphère feutrée d'un salon, de charmer ses auditeurs.

ALAIN LOMPECH

(1) Rafaël Orozco vient de publier l'intégrale d'*Iberia* : 2 CD Valois-Auvidis.

► Prochains concerts : récital Schubert, Schumann, Brahms, par Elisso Virsaladze (le 8, à 21 h 30); concert-lecture « Présentation d'un harmonium d'art Debain » (le 9, à 11 heures et à 15 heures); récital harmonium et piano-forte, par Joris Verdin et Jos Van Immerseel (18 heures); récital Schubert, par le duo Crommelynck (21 h 30); concert Mozart, Beethoven, Haydn, par l'Orchestre de chambre Haydn austro-hongrois, Adam Fischer (direction) et Jean-Marc Luisada (piano) (le 11, à 21 h 30). Renseignements et location, tél. : (16) 42-50-51-15 et 51-16.

□ **Précision.** – Un pluriel malencontreux a déformé un paragraphe de l'article relatant la démission de M. Bélaval, directeur général de l'Opéra de Paris (*le Monde* du 7 août). C'est évidemment M. Bélaval qui n'a pas été associé à la décision de reporter la date butoir des négociations sur les conventions collectives de l'Opéra de Paris. C'est donc lui qui s'est considéré désavoué par M. Bergé, président de l'établissement, aux yeux des syndicats.

LES XXIIes JEUX

L'indifférence

La France entière avait ricané et avait fait ricaner. C'était un matin de septembre 1988 en Corée du Sud. Pascal Boucherit et Philippe Boccara devaient participer à une demi-finale de la course en ligne des kayaks biplaces sur 1 000 mètres. Ils étaient vice-champions du monde en titre de la distance et rien ne semblait pouvoir entraver leur progression vers le titre olympique. Leur qualification ne devait être qu'une formalité. Or, ils avaient été éliminés sans rémission : ils étaient arrivés en retard au départ de la course.

Comment avaient-ils pu manquer le rendez-vous pour l'échéance qui constituait l'aboutissement d'années d'efforts, la consécration d'une brillante carrière ? Pascal Boucherit et Philippe Boccara faisaient bande à part. Personne à la Fédération de canoë-kayak ne les supervisait. Ils devaient se débrouiller seuls. Leur destin olympique était entièrement entre leurs mains. Il leur échappa pour une broutille : ils omirent de vérifier l'horaire des courses. Une épreuve féminine avait été supprimée. Leur demi-finale avait été avancée. Ils se relaxaient encore quand ils auraient dû être sur la ligne de départ. Leurs efforts pour rattraper le temps perdu avaient été aussi vains que ceux du lièvre du bon Jean de La Fontaine.

Pascal Boucherit et Philippe Boccara avaient été les anti-héros des Jeux de Séoul. Leur longue amitié n'a pas résisté au ridicule de la situation. Cela ne collait plus entre eux. Aux championnats du monde 1989, ils ne se sont classés que septièmes. Ils se sont séparés. Philippe Boccara est retourné exercer la profession de chiropracteur à San-Diego (Californie). Il a couru après la gloire tout seul. Et en 1990, il a attrapé un titre mondial sur 10 000 mètres et une troisième place sur 1 000 mètres. L'Angevin Pascal Boucherit a cherché un nouveau partenaire. Avec Bernard Brégeon, il a pris la quatrième place des mêmes championnats du monde.

C'était à Poznan en Pologne. Pascal Boucherit et Philippe Boccara ne s'étaient pas vus depuis des mois. Les rancunes mutuelles s'étaient estompées. Ils se sont résolus à rembarquer dans la même galère. C'était le seul moyen de faire taire les ricanements qu'ils croyaient toujours entendre derrière eux. Oublier le pire en tentant d'obtenir le meilleur. Ils avaient retenu la leçon de leur mésaventure à Séoul. Ils prirent comme entraîneur l'ancien champion du monde de descente, Claude Bénézit. Ils trouvèrent des solutions pour se préparer en dépit des 12 000 kilomètres qui séparaient leur lieu de résidence respectif.

Leur nouvelle association n'était pas appréciée de tout le monde. Lâché par Pascal Boucherit, Bernard Brégeon pensait qu'il formait, avec son nouveau coéquipier Olivier Berthou, une paire plus performante. Boccara et Boucherit répliquèrent en prenant la deuxième place – avant disqualification toutefois – des championnats du monde disputés à Vaires-sur-Marne en 1991. Tout redevenait possible. Du moins le croyèrent-ils. Jeudi 6 août, leurs derniers espoirs de réhabilitation sont tombés à l'eau. Cinquièmes de la demi-finale qu'ils avaient ratée en 1988, ils n'ont pas été autorisés à s'aligner en finale. Après les quolibets de Séoul, ils ont à affronter à Barcelone une situation peut-être plus pénible, l'indifférence.

A. G.

ATHLÉTISME : vainqueur pour la troisième fois du saut en longueur

Carl Lewis redevenu humain

La soirée d'athlétisme du jeudi 6 août a été presque entièrement américaine. Kevin Young a remporté le 400 mètres haies en pulvérisant le record du monde d'Edwin Moses en 46 s 78, dans une course où le Français Stéphane Diagana, quatrième, a encore amélioré son record de France en 48 s 13. Triplé des Etats-Unis au saut en longueur, où Carl Lewis a devancé Mike Powell et remporté sa septième médaille d'or en trois Jeux olympiques. Dans le 200 mètres, Mike Marsh s'est imposé chez les hommes tandis que Gwen Torrence l'emportait chez les femmes. Seuls le Tchécoslovaque Robert Zmelik, vainqueur du décathlon, et la Grecque Paraskevi Patoulidou, surprenante médaille d'or au 100 mètres haies, ont réussi à contrecarrer cette domination.



Carl Lewis se dit trop croyant pour ne pas savoir déchiffrer les signes. Au moment où il se préparait pour son premier saut, une clameur s'est élevée dans le stade. Elle saluait un nouveau héros, Kevin Young, tombeur du record d'une vieille idole, Edwin Moses. Carl Lewis n'avait qu'à écouter la foule pour savoir que l'époque *pouvait se montrer impitoyable* avec les mastodontes. Il s'est donc élancé dos au mur, dans un concours qui n'était d'habitude que le post-scriptum de ses exploits précédents. Il a couru pour sauvegarder le dernier bastion de son empire rogné par son absence aux épreuves de sprint. Il a sauté pour sauver sa peau de héros fragilisé, pour repousser au culot la pression d'un adversaire menaçant. En touchant le sable, Carl Lewis ne savait pas encore qu'en cherchant à l'assommer d'entrée, il venait de tuer pour de bon ce concours.

Car jeudi soir, Carl Lewis n'aura pas affronté Mike Powell. Il l'aura simplement croisé. Powell s'est réveillé quand Lewis s'est assoupi. Le recordman du monde a commencé à montrer les dents quand le champion olympique se mettait à mordre ses prises d'appel. A Tokyo, les deux athlètes avaient su se faire la courte échelle pour atteindre le plus élevé des records.

Une troisième arche dorée

La performance inouïe de Mike Powell était née d'une course-poursuite livrée dans des conditions idéales. A Barcelone, le public espérait qu'ils arracheraient d'autres Graal. Ces 9 mètres, ces 9,14 mètres qui correspondent aux *30 pieds des Anglo-Saxons*, que tous deux se disaient capables d'atteindre. Le vent sûrement, peut-être aussi la perspective de cette médaille d'or qui sait étancher bien des soifs de records, ne l'ont pas permis.

Les deux hommes se sont attribué chacun une extrémité de ce concours qui traînait en longueur. Et l'émotion de Tokyo avait cédé la place à un mince suspense lorsque Mike Powell s'est élancé pour son dernier bond. Prosterné sur le sol, il avait imploré le ciel en vain. Le champion du monde s'inclinait à nouveau devant celui qui l'avait battu tant de fois, pour 3 maigres centimètres.

Sur cette fine langue de sable, Carl Lewis venait tout de même de construire la troisième arche d'un pont doré entre Los Angeles, Séoul et Barcelone. Ces 3 centimètres lui avaient suffi pour coiffer un triplé américain et obtenir un troisième titre olympique consécutif du saut en longueur. Mais, paradoxalement, au moment où il complétait son palmarès de meilleur athlète de tous les temps, Carl Lewis semblait redevenir humain. A force de duels titanesques, l'athlète s'était édifié patiemment un piédestal d'où il contemplait le monde avec une pointe de dédain. Jeudi soir, pour conquérir l'une de ses dernières médailles d'or, récompense d'une longévité exceptionnelle, Carl Lewis fut bien obligé d'en descendre.

Dans ce concours sans souffle, dans ces Jeux où les grands rendez-vous finissent toujours par décevoir, seule sa victoire aura su créer l'émotion. C'était celle d'un homme qui sait que le temps est proche où il devra quitter les pistes. Jeudi soir, le champion semblait même déjà sur le départ. Il aura passé plus de temps à admirer d'autres exploits qu'à se concentrer sur les siens. Il a salué les victoires de ses compatriotes, en a rajouté dans le registre patriotique au moment des hymnes.

Carl Lewis, qui a toujours aimé attirer les regards, regardait d'autres jeunes héros commencer à lui voler la vedette. Dans ce stade dont il fut longtemps le centre, il ne semblait déjà plus tout à fait chez lui. Lorsqu'il a voulu célébrer sa victoire, il lui a ainsi fallu négocier son tour d'honneur avec des officiels rétifs.

Partager la gloire

Carl Lewis s'était mis en tête de lancer une «ola» dans le public. Au temps où il était intouchable, le geste aurait paru cabot. Jeudi soir, il sonnait juste, facétie d'un champion joyeux comme un gamin, et qui remerciait le public de se soucier encore de lui. Les spectateurs l'ont remercié poliment, pour l'ensemble de son œuvre davantage que pour cette soirée-là. *«Je suis un athlète comme les autres»,* clamait-il comme pour que l'on ne relativise pas sa nouvelle victoire par l'absence du record espéré.

Entre son triomphe de Tokyo et sa déconvenue des sélections américaines, en juin, le personnage Lewis semble avoir pris une nouvelle épaisseur. Le champion continue bien sûr de s'apprécier à sa juste valeur. Mais à trente et un ans, l'athlète a réalisé que sa vie ne pouvait désormais se limiter aux bandes blanches des pistes. Carl Lewis rechigne de plus en plus à parler d'athlétisme. Il se pique désormais d'un nouvel intérêt pour la politique. Il demeure intarissable sur sa société, fondée avec ses amis athlètes du Santa Monica Track Club, qui conçoit et commercialise des vêtements sportifs haut de gamme qui n'échappent pas toujours au mauvais goût. *«Imaginer un nouveau vêtement donne autant de satisfactions que battre un record du monde,* dit-il aujourd'hui. Il rêve de se lancer dans le cinéma, après ses tentatives musicales avortées.

Carl Lewis semble surtout s'être rendu compte qu'autour de sa personne, le monde existe. Il ressemble de plus en plus à un vieux sage, assis au sommet de sa gloire, et tout à coup décidé à la relativiser. Il demeure une star, mais joue désormais sur la profondeur des paroles, souvent justes, qu'il prononce, et sur la complexité de son personnage. Il sait que ce sont les principaux moyens de se différencier de ces nouveaux héros qui veulent envahir l'olympisme, en misant sur l'apparence.

En gagnant sa septième médaille d'or, Carl Lewis s'est ainsi rappelé aux bons souvenirs de ces vedettes qui cherchent à l'évincer comme un vestige du passé. Et il ne compte tout à fait s'arrêter là. Carl Lewis garde encore à l'esprit ce record du monde de la longueur qu'il n'a pu s'offrir jeudi. Il envisage de nouveau duels homériques avec Mike Powell, avant de prendre sa retraite – probablement après les prochains championnats du monde, dans un an. Et il espère encore glaner une dernière médaille d'or dans l'épreuve du relais 4 × 100 mètres. Partager sa gloire en quatre ne l'a jamais gêné.

JÉRÔME FENOGLIO

OBLIQUES

Acte manqué

Couloir numéro deux : une *miraculée*. L'Américaine Gail Devers. Elle n'est ni très grande *ni très lourde et son entraîneur* est Bob Kersee, le tortionnaire du muscle. Juste après avoir battu son premier record en juin 1988, elle est tombée gravement malade. Son père est pasteur, adepte de la théorie de la *punition. Il lui dit toujours que* rien n'arrive par hasard. Chaque événement a ses *«raisons».*

L'Américaine revient d'une maladie qui a égaré longtemps la médecine. Les uns ont incriminé le stress, les autres le mariage. Malgré les migraines et les troubles de la vue, elle a *participé aux Jeux de Séoul. «Grâce à Dieu»,* pense-t-elle. Elle y a été disqualifiée en demi-finale à la suite d'un faux pas. Elle a peur de la loi de la répétition.

Tortures diverses

Un médecin a fini par déceler la maladie de Grave, une affection de la thyroïde. Presque par accident, après avoir lu l'exposé *des symptômes d'une victime* appelée George Bush. Devers a subi diverses tortures. L'opération, les rayons, et les effets secondaires des radiations : le gonflement, les *hémorragies*, le sang qui apparaît au moindre *frottement*. Elle *n'a jamais cessé* de s'entraîner. Quand ses pieds se sont mis à saigner, elle a couru avec cinq paires de chaussettes.

Privée de course, elle s'est *mise au vélo d'appartement*. Privée de pieds, à se traîner à genoux. Et, un jour de mars *1991, il a été un instant* question de l'empêcher définitivement de courir. De l'amputer. Après cet ultimatum, Devers, enfin correctement soignée, s'est remise à marcher.

L'Américaine est revenue au mieux de sa forme à Barcelone. Un an et demi après le calvaire, elle a gagné le 1er août la *médaille d'or du 100 mètres*. C'est un «miracle», dit-elle. *Cinq jours après, elle attaque le* 100 mètres haies en favorite. Elle sera la première Américaine à réaliser le doublé. Mais, depuis le 100 *mètres*, ses rivales l'accusent ni plus ni moins d'avoir abusé de la chimie.

Couloir numéro cinq : une veinarde. La Grecque Paraskevi Patoulidou. Ses parents *habitent une modeste banlieue de Thessalonique. Elle ne cesse d'améliorer* ses performances mais elle a déjà de la chance d'être en finale. La championne du monde, Liudmila Narozhilenko, est blessée. Patou, c'est le naturel au galop. A peine porte-t-elle un noeud dans les cheveux. Elle a les mâchoires car*rées et, au coin de la bouche,* une ride de travailleuse. Et elle a épousé un haltérophile qui a fini huitième aux Jeux de Moscou dans la catégorie des plus de 110 kilos. Il s'occupe d'elle. Elle a des épaules de nageuse et des *biceps de lanceur de disque*.

Patoulidou ne pratique l'athlétisme que depuis six ans. Elle a essayé le saut en longueur, puis le 100 mètres, et un entraîneur lui a conseillé les haies, comme *en désespoir de cause*. Elle n'a jamais battu grand monde dans *de grandes compétitions*. Mais en 1987, aux championnats du monde de Rome, elle a acheté un ours en peluche, *qui ne la* quitte plus, la chance non plus. Elle visait l'accession en finale. Après sa qualification, elle a *déjà fait un quasi-tour d'honneur*.

Neuvième haie. Gail Devers est largement en tête. Elle va *tellement vite, dira-t-elle, en fou*lées si allongées qu'elle en *arrive trop tôt* et que le talon de sa jambe d'attaque heurte la dixième haie. Erreur *qu'elle ne* commet *«jamais»*, ce doit être ce que l'on appelle un acte manqué. Elle arrache encore cinq, six foulées à son corps *déséquilibré*, il faut finir pour conjurer *Séoul. Elle chute sur la ligne*, en cinquième position. Et restera longtemps abasourdie à regarder sur l'écran le film de sa victoire acquise, et brutalement amputée. Avant de se retourner et d'applaudir Patoulidou. Gail Devers est fair play.

Athènes tient sa revanche

Mais Patou n'y est déjà plus. Elle a *fini* à foulées de géant, pulvérisé son record personnel, *et si on ne* la retient pas elle va pulvériser tout le stade. A contre-courant, elle gambade en criant. *«J'ai gagné ! j'ai gagné !»* Sa voix et sa joie éclatent dans les couloirs du stade. Elle cherche son mari, qui *«sanglote»* isolé dans son coin, pense-t-elle. Mais non, il n'est *pas seul. Il a le crâne un peu* dégarni, l'haltérophile, et un immense T-shirt qui recouvre tant bien que mal kilos, sueur et stupeur.

Patou rit, Patou pleure. Envahie par l'hymne, le drapeau, le stade, la fierté. C'est une victoire pour la Grèce, dit-elle, le poing rageur, la Grèce dont elle est la première championne *olympique d'athlétisme depuis* 1912. Une fête nationale, toute une *revendication* ; avec Patoulidou, l'anti-impérialisme a sa médaille. Les Américains *«se croient invincibles»*. Ils ont choisi Atlanta au lieu d'Athènes, berceau de l'olympisme, pour les jeux du centenaire. Athènes tient sa revanche, Sparte est mise en échec. Patoulidou monte sur le podium avec son ours en peluche. Le miracle grec, *au 100 mètres haies*, l'a emporté sur le miracle américain.

CORINE LESNES

Gwen Torrence confirme

« L'imprécatrice »

Les finales masculine et féminine du 200 mètres ont été respectivement remportées, jeudi 6 août, par les Américains Mike Marsh (20 s 01) et Gwen Torrence (21 s 81). A l'issue de cette course, la nouvelle championne olympique a confirmé qu'elle soupçonnait de dopage sa compatriote Gail Devers et la Russe Irina Privalova, classées première et troisième de la finale du 100 mètres, où elle avait dû se contenter de la quatrième place.

Gwen Torrence est sans doute la mère de famille la plus rapide du monde. A vingt-sept ans, cette Américaine d'Atlanta est devenue championne olympique du 200 mètres. Avant de s'élancer pour le traditionnel tour d'honneur avec *la bannière étoilée*, son premier geste de bonheur a d'ailleurs été de prendre dans ses bras Manley, son fils de deux ans et demi. Ce n'est pourtant pas pour ce geste mais par ses déclarations qu'elle vient de mettre les milieux de l'athlétisme en émoi.

Quatrième de la finale du 100 mètres, Gwen Torrence avait laissé entendre, aussitôt après l'arrivée, que deux des concurrentes qui la précédaient avaient recours au dopage. Proférés sous le coup d'une grande déception, ces propos auraient pu ne pas être retenus si l'athlète américaine n'avait pas déjà porté des accusations qui s'étaient avérées. Après les championnats du monde de Tokyo en 1991, où elle avait été battue sur *100* et 200 mètres par l'Allemande Katrin Krabbe, Gwen Torrence avait déjà soupçonné son adversaire de dopage. *«J'avais réalisé après coup et j'étais furieuse,* raconte-t-elle. *J'étais convaincue qu'elle m'avait battu d'une façon pas propre. Les contrôles de ces derniers mois m'ont donné raison. On ne se dope pas après un championnat du monde. Ce sont deux médailles d'or que je n'aurai jamais.»*

Les propos tenus par Gwen Torrence à l'arrivée du 100 mètres de Barcelone avaient d'autant plus semé le trouble qu'elle n'avait pas voulu nommer les deux athlètes qu'elle accusait. Assise à côté de la Jamaïcaine Juliet Cuthbert, deuxième du 100 mètres, pour la conférence de presse du 200 mètres, Gwen Torrence ne pouvait plus se dérober. *«Je suis désolée d'avoir froissé les sentiments de quelqu'un que j'aime beaucoup,* dit-elle. *Ce n'est pas Juliet que j'avais à l'esprit.»*

Depuis ses premières déclarations, l'Américaine avait prévenu la Jamaïcaine qu'elle visait Irina Privalova et Gail Devers, l'élève de Bob Kersee. Pygmalion de deux des reines des Jeux de 1988, la triple médaillée d'or du sprint Florence Griffith-Joyner et Jackie Joyner-Kersee, son épouse, championne de l'heptathlon à Séoul et à Barcelone, l'entraîneur américain façonne des athlètes féminines qui se ressemblent étrangement avec des muscles des jambes et du fessier hypertrophiés.

Cinquième du 100 mètres et sixième du 200 mètres à Séoul, Gwen Torrence avait déjà émis des doutes sur la préparation de la championne olympique, sans faire nommément référence à Florence Griffith-Joyner. *«Ce n'est pas possible qu'une personne puisse courir naturellement en 10 s 49 et 21 s 34* (les records de l'Américaine sur 100 et 200 mètres), disait-elle. *Ce n'est pas humainement possible pour une femme.»* Malheureusement pour sa démonstration, FloJo s'était retirée en 1989 sans avoir subi de test antidopage positif.

Informé des propos que Gwen Torrence tenait de nouveau sur une autre de ses protégées, Bob Kersee a vainement tenté de *«venir semer la zizanie»* dans la conférence de presse du 200 mètres. La chute de Gail Devers dans la finale du 100 mètres haies qui suivait allait lui fournir l'occasion de se rattraper. L'entraîneur a eu une entrevue avec le directeur exécutif de la Fédération américaine d'athlétisme. *«J'ai insisté sur le fait qu'il était déplorable de laisser se répandre de telles rumeurs,* dit-il. *C'est à l'équipe américaine de répondre à ces accusations. On m'a assuré qu'une déclaration sera publiée sur la base des résultats des tests. Aucune de mes athlètes n'a éludé les tests. Ces déclarations relèvent de la délation. La Fédération internationale d'athlétisme doit veiller à interdire ce genre de déclarations sans preuve sur le dopage.»*

Fait nouveau depuis le début des Jeux de Barcelone, les athlètes, sui-

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De [illegible] envoyés spéciaux à Barcelone

Le record du monde du 400 m haies messieurs

Kevin Young, l'ombre de son maître

Un record du monde est tombé, jeudi soir, sur la piste rosée du [illegible] de Barcelone. Il [illegible] chuté d'un coup, lourdement. Le public s'en est réjoui. Puis l'exploit a déprimé [illegible] stade. Et l'athlétisme a regretté que cet instant de gloire ait renvoyé vers le passé une tranche de sa [illegible]ie qu'il souhaitait éternelle.

Un sublime tour de piste a précipité Kevin Young, longiligne Californien élevé au bon lait des universités américaines, au sommet de son monde. En début de soirée, il enjambe sans peine les dix haies qui encombraient sa route. A l'arrivée, son bras se lève vers le ciel. Puis un long sourire d'extase déforme son visage. Et le temps le rend subitement euphorique : 46 s 78 au 400 m haies. Record du monde. Mieux que les 47 s 02 de l'incontournable Edwin Moses en 1983, le double champion olympique, désigné par le sport comme l'un des plus illustres héros des batailles de la piste.

Kevin Young a [illegible] Edwin Moses. Superbe, a hurlé le stade de Montjuich. Dommage, a répondu la rumeur dans un long soupir de regrets. Moses était un mythe. Une montagne de dons que la spécialité avait fini par admettre intouchable. Kevin Young ne manque pas de talent, mais ses épaules paraissent bien minces. Il va vite, se joue de chaque [illegible] comme [illegible] s'agissait d'un simple jeu d'enfant, se permet, prétentieux et perfide, d'avaler en seulement douze foulées les quatre premiers intervalles de son tour de piste. Il possède bien tout, donc, pour s'offrir le plaisir d'un beau record du monde. Tout, sauf l'essentiel, cette présen[illegible] le stade qui inspire le respect et impose le silence.

Kevin Young a dépassé Edwin Moses. Les chiffres l'affirment [illegible] penchent déjà de son côté. La légende n'a que faire de ces subtilités du chronomètre. Moses l'inspirait, Young la laisse de marbre. Cruel contraste. Le premier des deux a surgi sur la piste sans se faire annoncer. En 1976, Edwin Moses a tout juste vingt [illegible] lorsqu'il pose ses pas entre les haies du 400 mètres des sélections américaines pour [illegible] Jeux [illegible] Montréal. Il remporte l'épreuve. Puis en fait autant en finale olympique. L'Amérique le découvre et l'aime du premier regard.

Kevin Young, lui, patiente discrètement avant de toucher à la gloire. En 1988, il [illegible] déjà sur ses vingt-deux ans lorsqu'il rate la dernière marche qui conduit au podium des Jeux de Séoul. *« J'ai fini quatrième*, se souvient-il. *C'était plutôt bien, mais pas exceptionnel. »* Déjà, Moses le fascine et inspire sa technique. Il l'avoue sans honte : *« Edwin a fait avancer la spécialité. Je lui dois beaucoup. »*

La défaite, Edwin Moses la méprise [illegible] fort qu'elle [illegible] que rarement le défier [illegible] regard. La victoire le suit docilement à chacun de ses pas. De 1977 à 1987, il ne perd pas une course. Il enfile patiemment un chapelet de cent vingt-deux succès consécutifs sur 400 m haies. Kevin Young apprend tout jeune [illegible] composer avec [illegible]échec. L'an passé, il coince dans la dernière ligne droite en finale des championnats du monde. Seulement quatrième, il laisse le podium [illegible] des talents moins fragiles.

Edwin Moses [illegible] pour habi[illegible] [illegible] jamais laisser le [illegible] s'incruster sous [illegible] pas. [illegible] temps, il avait bousculé le bon sens en [illegible] des intervalles entre [illegible] en [illegible] Young [illegible] à la lettre ce précepte du maître. *« J'ai travaillé énormément ma technique*, dit-il. *C'est même devenu une obsession. Mais aujourd'hui, je sais que je maîtrise à fond l'effort du 400 [illegible] haies. Je peux m'adapter à [illegible] les situations, changer de jambe d'attaque à n'importe quel moment et décider sur l'instant de la meilleure stratégie de course. »* Edwin Moses se savait génial et laissait son talent décider seul de la tactique à suivre. Kevin Young se sert d'une vidéo pour corriger chaque défaut de ses courses.

Edwin Moses était à Barcelone. Jeudi soir, il a vu Kevin Young le priver [illegible] l'honneur [illegible] éternel. Il aurait pu en prendre ombrage. Il a pourtant choisi de s'en réjouir, convaincu [illegible] l'histoire retiendrait son seul [illegible].

ALAIN MERCIER

Stéphane Diagana, de record en record

La présence de deux Français en finale de 400 mètres haies était inespérée avant [illegible] début des Jeux. Stéphane Caristan, vingt-huit ans, ancien champion d'Europe du 110 mètres haies, jouait les vieux néophytes sur [illegible] distance. L'autre concurrent tricolore, Stéphane Diagana, vingt-trois ans, a amélioré trois fois en trois jours son record de France pour finir par échouer au pied du podium en 48 s 13, à seulement trente et un centièmes du Britannique Kriss Akabusi.

Le jeune protégé de Fernand Urtebise estime qu'il pourra rapidement dépasser les trois coureurs qui sont montés sur le podium : *« Ils ont de l'expérience, alors que moi, je suis le plus jeune. »* Après Barcelone, Stéphane Diagana s'est fixé un nouveau pari : passer sous la barre des 48 secondes.

ses accusations de dopage

récidive

tout féminines, disent désormais tout haut, et même sans preuve, ce qu'ils se contentaient autrefois de suggérer. Mercredi 5 août, Marie-Jo Pérec, à peine son 400 mètres victorieux achevé, assurait que le record du monde de l'ex-Allemande de l'Est Marita Koch était un record biologique. Jeudi Gwen Torrence affirmait que, *« en 1985-1986, la situation était catastrophique aux Etats-Unis. Il était presque impossible d'obtenir sa sélection dans l'équipe américaine sans se doper. Aujourd'hui, il faut protéger les bons athlètes et ne pas hésiter à dénoncer ceux qui trichent. »*

Les trois médaillées du 200 mètres ont réclamé l'adoption des analyses sanguines pour lutter contre le dopage avant les prochains Jeux d'Atlanta. Les trois championnes ont demandé aussi une application plus stricte et plus impartiale des sanctions pour les athlètes convaincus de dopage, en évoquant le cas de Katrin Krabbe. Juliet Cuthbert évoqua la partialité avec laquelle l'Allemande a été traitée : *« Si ça avait été l'une d'entre nous qui avait été prise, elle aurait tout de suite été éliminée, comme Ben Johnson. Elle a bénéficié du doute parce qu'elle était le grand espoir blanc du sprint. »*

GÉRARD ALBOUY

Des poursuites sont engagées contre l'entraîneur de Katrin Krabbe

BERLIN

de notre correspondant

« Katrin, pourquoi nous as-tu menti », interpelle vendredi 7 août le quotidien populaire allemand *Bild*. La nouvelle affaire (*le Monde* du 7 août) qui frappe la plus prestigieuse athlète de l'ancienne Allemagne de l'Est, championne du monde des 100 et 200 mètres à Tokyo, paraît devoir irrémédiablement marquer la fin d'une star qui symbolisait la politique sportive de haut niveau du régime communiste est-allemand.

Réintégrée dans ses droits en juin dernier après avoir été suspendue pendant quatre mois pour manipulations de test antidopage, la championne du monde avait renoncé aux Jeux olympiques de Barcelone après une éphémère tentative de reprendre la compétition.

Beaucoup à l'Est voyait dans l'affaire Krabbe un nouveau complot des Allemands de l'Ouest contre les Allemands de l'Est. A vingt-deux ans, Katrin Krabbe pouvait encore espérer remonter la pente. Que la championne se soit dans ces conditions une nouvelle fois fait surprendre par des contrôles à l'entraînement relève soit de la naïveté, soit de l'incapacité à envisager la poursuite d'une carrière normale.

Son entraîneur, M. Thomas Springstein, qui a assumé jeudi au cours d'une conférence de presse la responsabilité de la préparation de l'athlète, n'a pu cette fois mettre en cause, comme en février dernier, les résultats des analyses pratiquées. Katrin Krabbe et sa camarade d'entraînement Grit Breuer avaient utilisé depuis avril du clenbuterol, une molécule qui facilite la respiration, augmente la masse musculaire et est interdite par la Fédération internationale d'athlétisme.

Le parquet de la ville de Neubrandebourg, où se trouve le club dont dépend Katrin Krabbe, a annoncé qu'il engageait des poursuites contre M. Springstein pour atteinte à la législation sur les médicaments ainsi que pour coups et blessures.

HENRI DE BRESSON

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

DAMES

200 mètres. – 1. Torrence (E-U) [illegible] s 81 ; 2. Cuthbert (Jam.) 22 s 02 ; 3. Ottey (Jam.) 22 s 09.

100 mètres haies. – 1. Patoulidou (Grè.) 12 s 64 ; 2. Martin (E-U) 12 s 69 ; 3. Donkova (Bul.) 12 s 70.

MESSIEURS

200 mètres. – 1. Marsh (E-U) 20 s 01 ; 2. [illegible]edericks (Nam.) 20 s 13 ; 3. Bates (E-[illegible]) 20 s 38.

400 mètres haies. – 1. Young (E-U) 46 s 78 (nouveau record du [illegible] ; [illegible] record : 47 s 02) ; 2. Graham (Jam.) 47 s 66 ; 3. Akabusi (G-B) 47 s 82 ; 4. Diagana (Fra.) 48 s 13 (nouveau record de France, ancien record : 48 s 28) ... 7. [illegible] 48 s 86.

Longueur. – 1. Lewis (E-U) 8,67 m ; 2. Powell (E-U) 8,64 m ; 3. Greene (E-U) 8,34 m.

Décathlon. – 1. Zmelik (Tch.) 8 611 pts ; 2. Penalver (Esp.) 8 412 pts ; 3. Johnson (E-U) 8 309 pts... 7. Motti (Fra.) 8 164 pts.

BASKET

MESSIEURS

Demi-finales. – Croatie b. CEI 75-74 ; Etats-Unis b. Lituanie 127-76.

[illegible]

MESSIEURS

Epée par équipes. – 1. Allemagne ; 2. Hongrie ; 3. CEI ; 4. France.

HANDBALL

DAMES

Demi-finales. – Norvège b. CEI 24-23 ; Corée du Sud b. Allemagne 26-25.

MESSIEURS

Demi-finales. – Suède b. France 25-22 ; CEI b. Islande 23-19.

LUTTE LIBRE

Catégorie 48 kg. – 1. Kim Il (Nord-Corée) ; 2. Jong-Shin Kim (Sud-Corée) ; 3. Orozjdov (CEI).

Catégorie 74 kg. – 1. Jang-Son (Sud-Corée) ; 2. Monday (E-U) ; 3. Azghadi (Ira.).

Catégorie 130 kg. – 1. Baumgartner (E-U) ; 2. Thue (Can.) ; 3. Gobedjichvili (CEI).

NATATION SYNCHRONISÉE

Solo. – 1. Babb-Sprague (E-U) 191,848 pts ; 2. Frechette (Can.) 191,717 pts ; 3. Okuno (Jap.) 187,056 pts... 5. Capron (Fra.) 182,449 pts.

TENNIS

MESSIEURS

Demi-finales. – Rosset (Sui.) b. Ivanisevic (Cro.) 6-3, 7-5, 6-2 ; Arrese (Esp.) b. Cherkasov (CEI) 6-4, 7-6, 3-6, 6-3.

TENNIS DE TABLE

MESSIEURS

Finale. – Waldner (Suè.) b. Gatien (Fra.) 21-10, 21-18, 25-23.

Podium. – 1. Waldner (Suè.) ; 2. Gatien (Fra.) ; 3. Ma Wenge (Chine) et Taek Soo Kim (Corée du Sud).

VOLLEY

DAMES

Demi-finales. – Cuba b. Etats-Unis 3-2 ; CEI b. Brésil 3-1.

HANDBALL : la Suède bat la France 25-22 [illegible] demi-finale

« On était des outsiders »

L'équipe de France de handball a été battue 25-22 par celle de Suède, jeudi soir 6 août, en demi-finales du [illegible] olympique. Elle sera opposée, pour la médaille de bronze, samedi 8 août, à l'Islande, vaincue par l'équipe de la CEI 23-19. La finale [illegible] disputera entre le champion olympique 1988, la CEI, [illegible] le champion du monde en titre, la Suède.

Le rêve avait déjà beaucoup duré. [illegible] puis la Suède, c'était *« un gros morceau »*. Chacun était donc d'accord pour reconnaître que les géants blonds étaient véritablement [illegible] plus forts. [illegible] qu'à s'incliner dignement. [illegible] de même un [illegible] qui [illegible] mal [illegible] passer. Quelques [illegible] ont fondu en larmes dans les vestiaires. Daniel Costantini, [illegible] national, [illegible] moral, de leur dire que [illegible] n'était pas fini, qu'il y avait encore une médaille [illegible] conquérir et que *« ce [illegible] était tellement inespéré en [illegible] ici, qu'il était prêt [illegible] lui [illegible] couche de doré pour que ça brille autant que celle du champion olympique. »*

Il n'empêche, [illegible] joueurs l'avaient secrètement espérée, cette victoire. Ils l'ont presque entrevue quand [illegible] une minute et demie de la fin du match, alors qu'il n'y avait qu'un point d'écart [illegible] fa[illegible] de la Suède, le but d'égalisat[illegible] à quelques centimètres du [illegible] adverse. Après le « coup de sang » qui venait de [illegible] de combler [illegible] handicap de cinq points, la [illegible] tourné. La perspective [illegible] sur l'une [illegible] deux plus hautes marches du podium s'évanouissait dan[illegible] fin cafouilleuse.

Il fallut [illegible] l'admettre, la France n'était pas dans un très grand jour. Daniel Costantini [illegible] le premier [illegible] en convenir : *« La sauce n'a jamais pris. »* Et après cinq matches la fatigue commençait [illegible] se faire sentir. Du coup, les Suédois [illegible] en l'avantage au [illegible] pendant pratiquement toute la partie. Ils ont laissé les Français venir se casser le nez sur une défense [illegible] exploitant immédiatement la moindre faute. Fautes [illegible] brenses en raison d'une tactique risquée.

La prime d'arbitrage

[illegible] les hommes [illegible] Bengt Johansson [illegible] loin d'avoir convaincu au cours de cette partie rugueuse, intense, heurtée. L'entraîneur suédois n'a pas hésité à le [illegible] Il n'était pas satisfait de leur prestation, pas du tout *« excitante »*, pas assez technique à [illegible] goût. [illegible] qui, depuis 1988, a façonné ces champions du monde a rédigé [illegible] technique de [illegible] sur le handball dont son équipe [illegible] seulement *« utilisé une seule page »*.

Philosophe, Daniel Costantini estimait qu'*« il [illegible] manquait [illegible] sortir gra[illegible] d'une défaite »*. L'enjeu était d'importance pour l'avenir. *« Je [illegible] dirai [illegible] arbitres [illegible] été malhonnêtes. Ils ont [illegible] sévères [illegible] petit poucet [illegible] nous [illegible]* [illegible] tenu [illegible] faire savoir l'entraîneur. *[illegible] arbitres font [illegible] travail, c'est toujours [illegible] forme d'honnêteté qui sied [illegible] internationale. »* Pour Daniel Costantini, l'équipe de France a joué les trouble-fêtes dans le concert des grands du handball mondial. Cela n'arrangerait [illegible] tellement [illegible] de la [illegible] internationale qui préfère les valeurs établies. [illegible] d'un [illegible] comme France-Suède, [illegible] juges [illegible] ainsi tendance à donner l'avantage à l'équipe présumée la plus forte.

D'après l'artisan du [illegible] du jeu français, *« les [illegible] n'ont [illegible] toujours été sanctionnés [illegible] ils [illegible] dû l'être. »* Une prime [illegible] favori [illegible] quelque [illegible] perdants, [illegible] Français ? [illegible] vraiment. Gros bras de l'équipe nationale, [illegible] cri du [illegible] : *« On [illegible] outsiders. Ils [illegible] prouvé qu'ils étai[illegible] meilleurs [illegible], alors je [illegible] bravo et [illegible] chance ! »*

MICHEL BOLE-RICHARD

TENNIS DE TABLE : la victoire du Suédois Waldner en simples

Jean-Philippe Gatien au pied d'un mur

Déception pour Jean-Philippe Gatien. Battu en finale du tournoi de tennis de table simples messieurs par le Suédois Jan Waldner, le pongiste français perd également la place de numéro un mondial. A vingt-trois ans, le Français s'[illegible] juré de revenir à Atlanta, en vainqueur.

Il [illegible] resté là, prostré pendant quelques secondes, sourd à la clameur, la tête baissée du [illegible] soldat que l'on vient de dégrader. Humilié dans la défaite, Jean-Philippe Gatien. Lui qui avait tant espéré de la [illegible]. Le pongiste français était [illegible] l'or à Barcelone, juste récompense pour sa place de numéro un mondial acquise au début du mois de juillet. Il repart avec l'argent, rétrogradé à la deuxième place du classement mondial.

Ce beau ténébreux de vingt-trois ans a fait un sacré bout de chemin depuis son revers aux Jeux olympiques de Séoul. Gros travailleur, il s'est entraîné six heures par jour pour gagner des tournois et faire mieux que Jacques Secretin, héros français du tennis de table dans les années 70. L'ascension a été [illegible]. Cinquième [illegible] 1991, il retrouve aujourd'hui la deuxième place qu'il avait atteinte en mars. Il n'est pas fier de lui pour autant.

« Un match n'est jamais gagné », avait-il dit à l'issue des deux rencontres précédentes, formidables quarts et demi-finale arrachés en cinq manches face à l'Autrichien Yi Ding et au Sud-Coréen Wenge Ma. Venus en voisins, les supporters tricolores tonitruants pensaient déjà écrire, en or, l'épilogue des glorieuses aventures de Filou. Un [illegible] n'est jamais gagné. [illegible] Waldner a refermé jeudi le livre d'un coup sec. [illegible] guise [illegible] de fée, ce Suédois de vingt-sept [illegible] a donné une superbe leçon de tennis de table à son disciple de vingt-[illegible] ans.

A Atlanta en vengeur

Tout de [illegible] jambes, il hypnotise Jean-Philippe Gatien encore emprisonné par la torpeur de la nuit, il impose son jeu grâce à un service, *« horrible »* dira le perdant. Jan Waldner a le talent capricieux. Il est aujourd'hui génial. De sa raquette, il apprivoise la petite balle en Celluloï, la frôle, la frappe, la taquine. A un souffle du filet ou loin derrière les lignes, il [illegible] un mur qui [illegible] chercher [illegible] angles.

Collé à la table, à la manière des Chinois, pour [illegible] le jeu, Jean-Philippe Gatien tente de s'échapper dans le score, grappillant deux [illegible] trois points comme un coureur cycliste grignote les kilomètres. La foule exulte. Jan Waldner est déjà à sa poursuite et le [illegible] pour [illegible] en vain[illegible] de la [illegible] des [illegible]. Le service et le revers en panne, la rage au ventre, Jean-Philippe Gatien [illegible] la leçon [illegible] humilité. *« Il [illegible] intouchable, aujourd'hui, alter[illegible] longues [illegible] aucune faute. Le match parfait. »*

C'est pathétique une défaite, [illegible] lorsqu'elle [illegible] d'argent. Jean-Philippe Gatien ne voulait pas partir comme ça, la tristesse en bandoulière. Car aujourd'hui, il commence [illegible] nouvelle vie, sans son entraîneur [illegible] toujours. Michel Gadal qui [illegible] découvert il [illegible] treize [illegible] quand il jouait en [illegible] et qui l'a suivi [illegible] tut [illegible] sports et de l'éducation physique (INSEP) jusqu'aux Jeux olympiques, part travailler [illegible] Canada où il va faire [illegible] le [illegible] table au [illegible] Monde en vue des jeux d'Atlanta. *« Philippe n'est [illegible] orphelin, c'est [illegible] grand garçon »*, sourit-il.

[illegible] le 1er septembre, le héros [illegible] disputera la [illegible] du monde au Vietnam. Il compte y récupérer [illegible] galons de numéro [illegible] mondial. Après avoir vécu les Jeux olympiques de Séoul [illegible] *[illegible]riste »* et ceux [illegible] Barcelone en favori, il a juré de revenir [illegible] en [illegible].

B. M.

WATER-POLO : la CEI bat la France 9-5

Les Bleus en quête d'expérience

Battue 9-5 jeudi 6 août par la CEI, l'équipe de France de water-polo a terminé cinquième de sa poule de qualification et jouera samedi 8 pour la neuvième ou la dixième place du tournoi olympique. Un classement attendu pour une formation encore jeune et intimidée par la victoire. Les deux demi-fi[illegible] opposeront la CEI à l'Italie et l'Espagne aux Etats-Unis.

L'équipe française de water-polo n'est [illegible] contente du tout. Battue par la CEI, elle s'en veut d'avoir été trop expéditive et brouillonne. Tant d'occasions perdues de faire un bon match nul ou, qui sait, une belle victoire. Une finale ou une [illegible] médaille [illegible] bronze ? [illegible] Le [illegible] match du groupe A des épreuves qualificatives du tournoi olympique. La [illegible] termine cinquième devant la Tchéco[illegible], la seule [illegible] qu'elle a [illegible].

L'équipe de Jean-Paul Clemençon, le directeur technique national, sera neuvième ou [illegible] tournoi. Douzième [illegible] champion[illegible] du monde de [illegible] 1991 ou onzième aux championnats d'Europe d'Athènes, inexpérimen[illegible] timide, l'équipe de France se classe [illegible] mais régulièrement dans le premier [illegible] mondial derrière la CEI, les Etats-Unis, l'Italie ou l'Espagne.

En 1988, après quarante ans de pénitence, quelques années de souffrances incluses, l'équipe de France partici[illegible] aux Jeux olympiques de Séoul [illegible] termine à un honorable dixième rang, très loin de la gl[illegible] et à des années-lumière de la médaille d'or de l'équipe de F[illegible] aux Jeux olympiques de 1924. Les Bleus ont acquis un peu d'expérience. Une olympiade après le supplice de la sélection coréenne, la qualification pour Barcelone frise la partie de plaisir : la France termine quatrième du tournoi préolympique de Calgary, en mai, quand une [illegible] place lui suffisait pour [illegible].

Dépendante de la Fédération française de natation, le water-polo compte quinze mille adhérents, organise deux [illegible] par an, fonctionne avec un budget [illegible] 2 millions de francs environ et profite des [illegible] de la [illegible]mère. Le [illegible]onnat de France de premi[illegible] division rassemble huit équipes [illegible]. Nice, [illegible]seille, Sète ou [illegible] Racing sont les principaux « fournisseurs » de la formation [illegible].

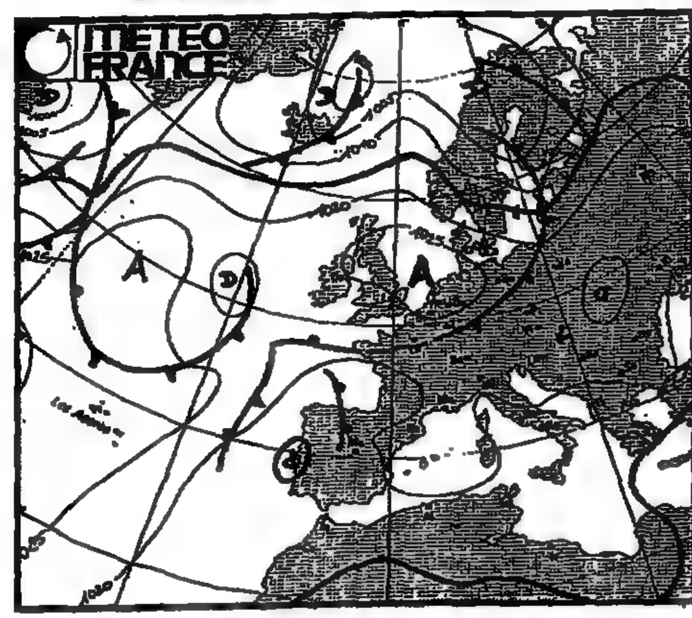
Echaudés par les mésaventures de clubs de hockey [illegible] glace ou de handball, [illegible] responsables [illegible] du water-polo ont demandé aux dirigeants [illegible] ne [illegible] avoir [illegible] plus gros [illegible] le [illegible] en achetant très [illegible] des joueurs-ve[illegible] étrangers qui mettraient [illegible] finances en péril. *« [illegible] s'offrir les services d'un entraîneur extérieur [illegible] toute une équipe à un nouvel [illegible] jeu »*, explique Jean-Paul Clemençon. Les Italiens [illegible] de ce drôle de sport aqu[illegible]. Les Français semblent intrigués par [illegible] qui pourrait ressembler à une rencontre de handball [illegible] lâchés en apesanteur. *« Nous jouons dans un terrain au lieu de jouer sur un terrain. Voir des têtes et un ballon flotter sur des clapotis n'est pas franchement folichon. »*

Jean-Paul Clemençon vient d'être nommé [illegible] de la F[illegible] pour rendre le water-polo plus spectaculaire – encore un sport peu télégénique [illegible] réaménagements esthétiques. Il voudrait surtout appr[illegible] aux joueurs [illegible] qu'ils ont le droit de s'énerver dans [illegible] bassin, de faire le spectacle et [illegible] gagner. Lorsqu'ils [illegible] sont mis [illegible] rogne jeudi, Jean-Paul Clemençon [illegible] Il [illegible] sans [illegible] vu dans [illegible] humeur de perdants les prémices [illegible] colère [illegible] champions.

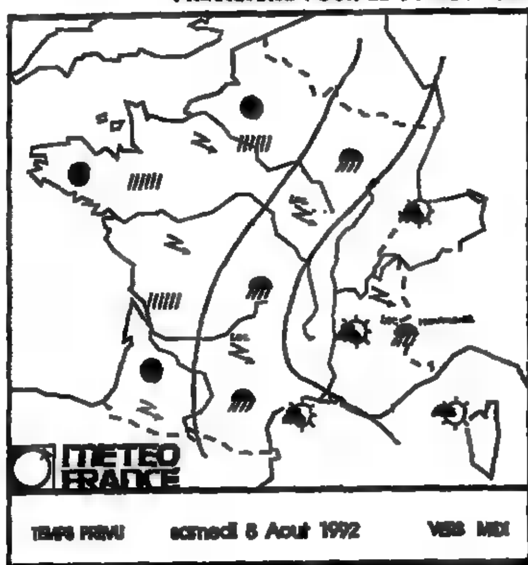
BÉNÉDICTE MATHIEU

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 AOUT [illegible] A [illegible] HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT 1992



Nuages et orages progressent [illegible] tement vers l'est. – [illegible] la nuit, [illegible] zone nuageuse qui avait envahi la façade atlantique vendredi se [illegible] étendre sur [illegible] les régions situées à l'ouest d'une ligne Lille/Pau. Ces nuages donneront quelques pluies éparses, parfois orageuses.

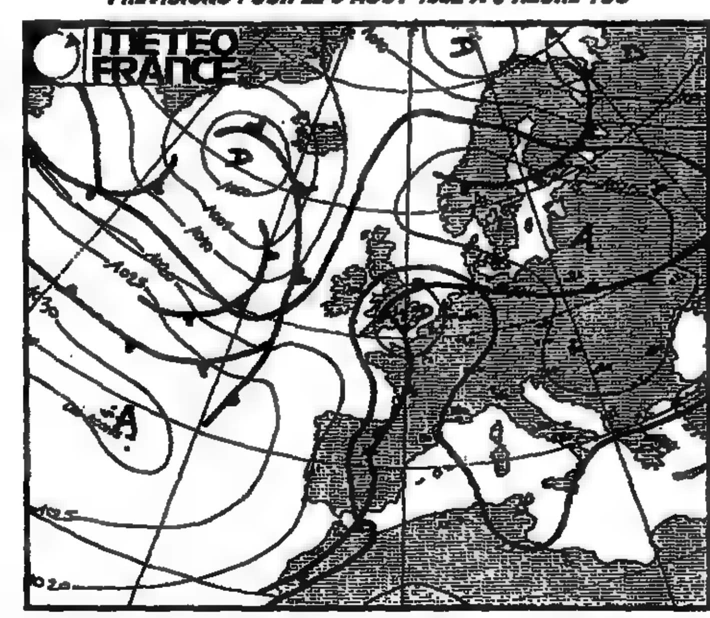
Ces nuages se déplaceront [illegible] lentement vers l'est, ils n'atteindront les régions Midi-Pyrénées, Centre, Ile-de-France et Champagne-Ardennes [illegible] dans l'après-midi et la [illegible] L'activité [illegible] heures. Le [illegible] apparitions en Bretagne en [illegible] d'après-midi.

[illegible] à l'est, le [illegible] assez ensoleillé malgré l'arrivée d'un [illegible] par l'ouest. La [illegible] risque fort de provoquer de violents orages en fin de journée, surtout sur les [illegible] des massifs. A l'exception du Languedoc, le ciel restera [illegible] près de la Méditerranée.

Les températures minimales seront comprises entre 14 et 17 degrés près [illegible] de la [illegible] avoisineront 18 degrés sur le reste de la moitié nord, 20 degrés sur la moitié sud, voire [illegible] degrés sur le littoral méditerranéen.

Les [illegible] dépasseront [illegible] sur toute la moitié est de la France. Ils approcheront [illegible] degrés [illegible] la [illegible] la Durance. Les températures maximales [illegible] comprises entre [illegible] et [illegible] degrés partout ailleurs, sauf en Bretagne et sur les côtes de la Manche où le mercure ne dépassera que rarement la graduation des [illegible] degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 07-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-8-1992 à 18 heures TUC et le 07-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	32	21	D
BIARRITZ	25	15	N
BORDEAUX	30	18	D
BOURGES	31	18	D
BREST	22	14	C
CAEN	23	13	N
CHERBOURG	21	11	N
CLERMONT-FER.	33	20	N
DIJON	32	19	N
GRENOBLE	34	21	D
LILLE	25	14	B
LIMOGES	30	19	D
LYON	34	20	N
MARSEILLE	33	23	D
NANCY	32	14	D
NANTES	32	18	N
NICE	31	24	D
PARIS-MONTS.	31	19	D
PAU	26	18	D
PERPIGNAN	32	21	D
RENNES	28	16	N
ST-ÉTIENNE	33	20	C
STRASBOURG	31	17	N
TOULOUSE	33	21	D
TOURS	32	17	D
POINTE-A-PITRE	32	24	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	34	19	N
AMSTERDAM	23	10	D
ATHÈNES	34	26	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	29	21	D
BELGRADE	32	17	D
BERLIN	32	16	D
BRUXELLES	25	13	D
COPENHAGUE	26	11	D
DAKAR	29	25	N
DELHI	36	25	C
GENÈVE	33	19	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	30	21	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LE CAIRE	36	19	N
LISBONNE	37	24	N
LONDRES	24	15	C
LOS ANGELES	24	19	C
LUXEMBOURG	30	17	[illegible]
MADRID	38	29	[illegible]
MARRAKECH	42	23	D
MEXICO	21	14	[illegible]
MILAN	32	19	[illegible]
MONTRÉAL	23	12	D
MOSCOU	25	13	D
NAIROBI	19	11	C
NEW-YORK	28	18	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	33	22	D
PÉKIN	31	19	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	34	23	D
SÉVILLE	43	24	D
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	22	13	D
SYDNEY	20	11	P
TOKYO	31	26	D
TUNIS	32	23	N
VARSOVIE	29	15	D
VENISE	33	22	D
VIENNE	32	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document [illegible] avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Brigitte et Pierre DIEPPOIS, leur fils Guillaume,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Edouard,

le 28 juillet 1992.

– [illegible] et Sylvie ANGOUILLANT

sont heureux d'annoncer la naissance de

Robert,

le 29 juillet 1992.

14, rue Le Brun,
75013 Paris.

Décès

– Il a plu au Seigneur de rappeler son serviteur, le

colonel Pierre BAUDELAIRE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
TOE et valeur militaire,

le 25 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans,

De la part de
Ses enfants
Patrick et Isabelle Baudelaire,
Jean-Louis et Christiane Buhl,
Yanis et Isabelle Abois,
[illegible] petits-enfants,
[illegible] Delsalle, Grandjean, Hourtoulle, Alexandre.

Les obsèques ont eu lieu à [illegible] dans l'intimité familiale.

82, rue de [illegible],
[illegible] L'Etang-la-Ville.

– Les familles de Lerber et Champeau,
Les Scouts de France,
Les chorales A Cœur joie de Vaison-la-Romaine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CHAMPEAU,

dans sa soixante et onzième année, survenu à Marseille, le 5 août 1992.

Les obsèques auront lieu le samedi 8 août, à 11 heures, en l'église paroissiale de [illegible] (Dordogne).

– Mme Jean-Claude Clément, née Françoise Pilotaz, son épouse,
Anne et Laure, ses filles,
Mme Paul Clément, sa mère,
M. et Mme Paul Pilotaz, ses beaux-parents,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Claude CLÉMENT,

survenu à Paris, le 6 août 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Notre-Dame-de-Bellecombe (Savoie), le [illegible] 10 [illegible], à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Labrouste,
75015 Paris.
33, rue Sommeiller,
74000 Annecy.
La Pommeraie,
73200 Gilly-sur-Isère.

– Sa famille
Et ses amis
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Michel DAENINCKX,
inspecteur d'académie des Hautes-Pyrénées,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 4 août 1992, à Lit-et-Mixe, en sa cinquante-cinquième année.

La famille remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

[illegible] bis, avenue [illegible],
65290 Juillan.

– [illegible] Do Huu
a la douleur d'annoncer le décès de

[illegible], fils de [illegible] DO [illegible]

survenu le [illegible].

Les obsèques ont eu lieu vendredi 7 août, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120, rue de l'Ouest,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE

[illegible]

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et [illegible]	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

– Nancy. [illegible]

Mme le Duchat d'Aubigny,
[illegible] Yvonne [illegible] Robert,
[illegible] le Duchat d'Aubigny,
[illegible] et Jeanne Lalanne-Castou,
[illegible] et Adrien,
Et toute la famille,
ont l'immense [illegible] de faire part du [illegible] de

M. Jean le DUCHAT d'AUBIGNY,

survenu à Nancy, le 5 août [illegible], dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse [illegible] le lundi 10 août, à 14 h 15, en la cathédrale de Nancy, suivie de [illegible] au cimetière de [illegible].

Le défunt repose au funérarium, 62, rue des Fabriques, à Nancy.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et le présent avis [illegible] faire-part.

54, rue Stanislas,
[illegible] Nancy.

– Les Sœurs de la communauté de Notre-Dame-de-Sion,
M. et Mme Raoul [illegible] de Linares,
Mme Christian Gonzalez de Linares,
Et ses neveux et nièces,
font part du décès de

Sœur FRANCIA,
Gabrielle Gonzalez de Linares,

endormie dans la paix du Seigneur au jour de la Transfiguration, le [illegible] 1992.

Messe de sépulture, le lundi 10 août, à 9 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Sion, 11, rue Jules-Guesde, Issy-les-Moulineaux.

– Le sénateur (h. c.)

Wilhelm KRAUT,
chef pendant de longues années
et président honoraire
du groupe d'entreprises [illegible]
Balingen (Allemagne),

est décédé le 13 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

– Philippe Lachowski, son fils,
Alexandre Lachowski, son petit-fils,
Jean et Evelyne Lachowski, ses frère et belle-sœur,
font part du décès de

Albert LACHOWSKI,

survenu dans sa soixantième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte [illegible].

1, rue Mâche-Prunelle,
94490 Ormesson.
2, rue Paul-Bert,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Mme Roland Fraissinet, ses enfants et petits-enfants,
[illegible] et Mme Jean-Paul Robert de [illegible],
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Leps,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Rougé,
leurs enfants et leur petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. [illegible] LEPS,
[illegible] de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

endormi dans la paix du Seigneur, le [illegible] 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée [illegible].

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Vieux-Colombier,
[illegible] Paris.

– Mme Pierre Portolano,
Mme Jean Portolano et ses enfants,
M. et Mme André Coin et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel Paul Portolano, [illegible] et leurs enfants,
Les [illegible] parents, alliés et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PORTOLANO,
[illegible] honoraire,
ancien [illegible] du barreau de [illegible],
ancien député de Bône,
président du [illegible] des [illegible] de l'Algérie française,

survenu le 1er août 1992, dans sa quatre-vingt-troisième [illegible]. [illegible] l'inhumation a eu lieu le 5 août à Antony (Hauts-de-Seine), dans la plus stricte intimité,

et du décès de

M. [illegible] PORTOLANO,
son fils,
[illegible],

décédé le [illegible] 1992, dans sa cinquante-troisième année, [illegible] le [illegible] août, à Besançon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence des professions libérales,
[illegible] Saint-Martin-d'Ablois.
15 A, rue Rivotte,
25000 Besançon.

Rectificatif

– Montlaur-en-Diois (Drôme). [illegible]

[illegible] Charvet,
[illegible] Charvet,
Pénélope Pupponi,
[illegible] Charvet,
Françoise et Philippe Bonnet,
sa mère, ses grands-parents, ses arrière-grands-parents,
font part du décès subit, à l'âge de six mois, de

Augustin CHARVET,

survenu le 1er août 1992.

(Le Monde du 5 août.)

Messes anniversaires

– Le 9 août 1991, disparaissait

Louis GACON.

Que [illegible] qui l'ont [illegible] et [illegible] s'unissent en pensée à la [illegible] qui [illegible] le dimanche [illegible] 1992, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine.

– **Comte de MONTLAUR,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
nº 4 commando britannique 1944,
1er BFM commando,

décédé le [illegible] août 1977.

Une [illegible] dite à La Chapelle-Gauthier (Eure), à 9 heures, le 10 [illegible] 1992.

Anniversaires

– Le [illegible] août 1942, disparaissait dans la tourmente nazie

Henri BURDO.

Le [illegible] août 1971, son petit-fils,

Gérard AQUENIN,

était tué sur la route des vacances.

En leur mémoire, nous continuons.

Anne, Roland, Yves-Laurent et Florentin Aquenin.

Manifestations du souvenir

– En souvenir du massacre des

GARDES SUISSES
aux Tuileries, le 10 août 1792,

le Comité national pour la commémoration solennelle de la mort de [illegible] (10 août 1992, 21 janvier 1993, 16 octobre 1993) [illegible] une gerbe en présence des [illegible] religieuses catholiques et protestantes, le 10 août 1992, à Paris,

– à 11 heures, à l'[illegible] des Gardes [illegible] aux Catacombes, 2, place Denfert-Rochereau ;

– à [illegible] heures, à la chapelle expiatoire, 29, rue Pasquier (boulevard [illegible]).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PHILATÉLIE

Monaco : la seconde partie du programme

Peu de surprises dans la seconde partie du programme philatélique 1992 de Monaco (la première partie a été publiée dans [illegible] 25 janvier). A noter, tout de même, la parution d'un bloc, vendu [illegible] F, qui reproduit un timbre sarde en usage à M[illegible] en 1858-1860, ainsi qu'un timbre français Napoléon III non dentelé, en service à Monaco de 1860 à 1862. Ce bloc est émis à l'occasion de la construction, en cours, du [illegible] du timbre, dans le quartier de Fontvieille.



Portrait de Pierre de Coubertin devant la Sorbonne, d'où il lança son appel pour la rénovation des Jeux olympiques (maquette).

• Timbres [illegible] 25 mai : timbres d'usage [illegible] « [illegible] d'autrefois », reproductions d'œuvres du peintre Hubert Clérissi, 0,60 F (*le Conseil national*), 0,90 F (*Barques au port de Fontvieille*), 2 F (*le Marché de la Condamine*), 3 F (*Voilier*), 7 F (*le Musée océanographique*); carnets de dix timbres à 2,20 F (*la Porte Neuve*) et 2,50 F (*la Placette Bosio*), reproductions d'aquarelles de Claude Rosticher.

• *Emissions du 18 septembre* : [illegible] 92, 3 F (rose Christophe Colomb) et 4 F (rose [illegible] de [illegible]).

• [illegible] du 20 octobre : [illegible] nobiliaires des princes de [illegible] 15 F (chapelle [illegible]therine, actuellement en cours de restauration, et les Baux-de-Provence); Croix-Rouge monégasque, 6 F et 8 F (la vie légendaire de sainte Dévote); [illegible] timbre-[illegible] bloc comprenant deux timbres à 10 F; Noël 1992, santons de Provence, 2,50 F (le vannier), 3,40 F (la [illegible]nière) et 5 F (le garde-champêtre); rapaces, 2,20 F (*Gypaetus barbatus*); protection de l'environnement marin, les phytoplanctons, 2,20 F (*Ceratium ranipes*) et 2,50 F (*Ceratium hexacanthum*); le *Seabus*, sous-marin autonome à coque transparente qui permet de visiter les fonds marins à environ 30 mètres de profondeur, 4 F; centenaire de l'appel de Pierre de Coubertin pour la rénovation des Jeux olympiques antiques, 10 F.

P. J.

[illegible] Office des [illegible] de timbres-poste, 2, avenue Saint-Michel, MC 98030 Monaco Cedex (tél. : (16) 93-50-22-22).

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane



• **Emissions africaines.** – Parmi les [illegible] parutions en Afrique, à [illegible] deux timbres de Djibouti (90 F et 150 F) en hommage à Rimbaud; une série « fourre-tout » du Congo où l'on trouve Laïka, la première chienne de l'espace, en compagnie du comte von Zeppelin, de Gandhi, de Jean-Paul II, d'Adenauer et d'Elvis Presley. Dans le concert des célébrations de Christophe Colomb, le Bénin y va de deux timbres, dont l'un est titré « La [illegible] de l'Amérique par Christophe Colomb, la route de l'esclave » !

• **Le Danemark et l'Euro 92.** – La Poste danoise a émis un timbre-poste hors programme, le 16 juillet, pour marquer la victoire du Danemark à l'Euro 92 de football. D'une valeur de 3,75 couronnes, il représente la foule [illegible] défilant à Copenhague (pour tout renseignement : The Postal Philatelic Centre, 67 V[illegible], DK-1620 København V, Danemark).

• **3615 TAAF.** – Le territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a mis en place un service Minitel. Code d'accès : 3615 TAAF. [illegible] maire, entre autres rubriques, la présentation du [illegible], [illegible] informations philatéliques, [illegible] adresses auxquelles vous devez envoyer votre courrier [illegible] districts, les rotations des bateaux de service...

• **Oblitération à la tour Eiffel.** – Un nouveau timbre [illegible] grand format illustré a été mis en service au Point-philatélie « Paris Tour Eiffel », le 10 juillet...

Le Monde

SANS • VISA

Le plus fameux aventurier des lettres françaises du vingtième siècle, Henry de Monfreid, mort presque centenaire au fond du Berry en 1974, y attire maintenant des admirateurs du monde entier. C'est que, outre les lambeaux de sa légende orientale restés accrochés aux roseaux des marais de la Brenne, le petit village d'Ingrandes vient de consacrer un musée à l'écrivain baroudeur, dont son petit-fils dit : « *Il n'eut jamais peur de la liberté totale qu'il s'était octroyée, ni surtout des conséquences du plein exercice de cette liberté.* »



ERIC CONDOMINAS

Le Musée Monfreid, qui vient d'être inauguré à Ingrandes, est installé dans l'ancien presbytère, une maison de même style que celle de l'écrivain et la jouxtant.

Monfreid, le bon monsieur d'Ingrandes

C'EST un village absolument agreste comme la France industrialisée en compte encore des milliers, idéal pour une affiche électorale avec son clocher, son donjon ruiné, ses vieilles maisons fleuries et bien entretenues, son école; et aussi son maire sans étiquette, ses paysans très mécontents des directives agricoles de Bruxelles, son cours d'eau limpide et ses arbres centenaires. Bref, le travail de deux mille ans d'occupation humaine.

Cette localité, dans l'Indre, en Berry, s'appelle Ingrandes, « frontière », dit-on, en ancien parler celtique, peut-être à cause de la limite du proche Poitou; elle compte trois cents habitants, plus une curiosité depuis juin : le Musée Henry-de-Monfreid.

Que vient faire ici, dans ce doux havre de verdure où les derniers grands tumultes remontent sans doute à la guerre de Cent Ans, le plus aventureux, le plus brûlé de soleil, le plus amateur de « *mers, vents et rocailles* » des écrivains de ce siècle?

C'est qu'il vécut là, par choix personnel, le dernier quart de sa longue existence (1879-1974) et qu'il aima ce lieu, s'y faisant aimer ou détester, mais ne laissant personne indifférent, lui léguant une partie de son aura de forban des lettres, de plume se fichant complètement des conventions.

Néanmoins, quoi qu'on commence à raconter par ici, Monfreid n'a laissé aucune trace dans la toponymie (en dehors d'une rue à Ingrandes, privilège si on songe que, dans le même département, Issoudun, dont le meilleur de la réputation est dû à *la Rabouilleuse*, n'a donné le nom de Balzac à aucune de ses voies), car l'étang de la Mer-Rouge, à quelques kilomètres de l'agglomération, le plus vaste, avec ses cent quatre-vingts hectares, des mille pièces d'eau formant les marécages de la Brenne, ne doit rien à Monfreid et tout à un croisé médiéval ayant voulu inscrire jadis dans son terroir ses souvenirs d'Orient...

« *En 1946, désirant rentrer dans cette France qu'il avait quittée depuis 1911, mon grand-père fit acheter par sa seconde femme,* [illegible] *conseil d'un ami, cette grosse bâtisse réputée remontant à Henri IV et même peut-être au-delà. Il se plut dans cette région qui avait le mérite, pour lui, d'être sans passé, lui offrant ainsi une véritable cure de jouvence morale et physique* », raconte un de ses petits-enfants, l'architecte Guillaume de Monfreid.

Rien ne prédisposait à attirer en Berry ce Méridional du Roussillon, province la plus chaude de France, emmené dès l'âge de cinq ans en traversée sportive vers Alger, marié à une Allemande puis à une payse, ayant passé la moitié de sa vie en turban sur les flots plus que tièdes de l'océan Indien ou parmi les peuples aux mœurs bouillantes de la Corne africaine; cet auteur exclusivement inspiré par le Sud le plus torride, prolifique jusqu'à avoir écrit une septantaine de volumes en moins d'un demi-siècle puisqu'il ne se lança dans la littérature qu'à cinquante ans sonnés, et sans pour autant renoncer au commerce des armes, du fromage ou de « *l'herbe* », ces négoces servant chacun à son tour de muse... Un titre de Monfreid résume à lui seul cette fructueuse liaison : *la Croisière du hachich* (où l'auteur adoube l'orthographe simplifiée du compliqué *haschisch*).

Si Monfreid entendait se dépayser, se rafraîchir à Ingrandes, y continuer à coucher ses récits de tribulations, trafics et traquenards, il ne songea pas un instant à renoncer à ses habitudes exotiques, notamment l'opium dont il avait, jeune encore, contracté le goût auprès d'un Chinois de Djibouti. Aussi fumait-il « *à la chinoise* », c'est-à-dire modérément, et sans vraiment se cacher puisqu'il cultivait ses pavots lui-même, au vu des occupants du presbytère dont la terrasse surplombait son jardinet; allant ensuite peser le « *produit* » séché chez l'épicière du coin, laquelle, maintenant, vend des épinglettes « *à tirage limité* » à l'effigie de Monfreid... (Quant à l'auberge d'Ingrandes, elle sert, depuis cet été, un dessert inédit, « les secrets de la mer Rouge », du nom du premier succès de Monfreid...)

La dénonciation pour « *fumerie* », en 1951, ne vint pas d'un indigène berrichon, mais d'un parent par alliance, de passage,

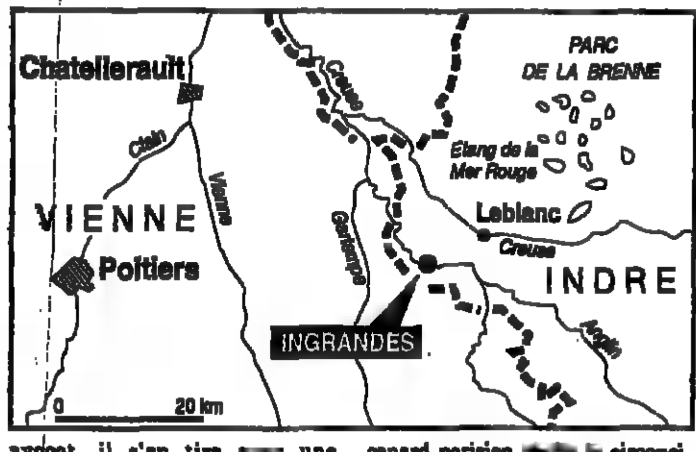


SD GRASSET

En mer Rouge, vers 1932.

désireux de se venger d'une déconvenue familiale à laquelle le maître de céans était étranger. Perquisition, parquet et tout le saint-frusquin. L'émoi fut extrême de par le bourg, où même les plus rétifs à l'installation de « *cet étranger recevant tant de gens bizarres* » sentaient peu à peu monter en eux la fierté de disposer à domicile de ce mélange de Jules Verne, Pierre Loti et Lawrence d'Arabie qui parlait dans le poste [illegible] dont [illegible] nom était marqué sur le journal; en outre, un homme ayant grand air avec sa minceur aristocratique et musclée, [illegible] tignasse blanche, [illegible] assorties; et [illegible] fier avec ça, jusqu'à aller cueillir, sans façon, poires ou prunes [illegible] le champ du voisin... Certains Ingrandais se persuadaient qu'après tout il n'en avait pas fallu beaucoup plus, [illegible] l'autre bout du département, près de la sous-préfecture de La Châtre, rivale du Blanc, pour que « *la bonne dame* » [illegible] Nohant [illegible] la réputation d'une localité [illegible] semblable à Ingrandes dans sa sublime modestie. Et voilà que [illegible] *George Sand* [illegible] *nous, notre bon monsieur des bords de l'Anglin, était convoqué au tribunal pour usage public de drogue. Fichtre!* »

Monfreid ayant fait valoir qu'un peu d'opium était nécessaire à une santé qu'il avait – et eut jusqu'au bout – éclatante [illegible] qui, en l'espèce, fut sans doute son meilleur



avocat, il s'en tira [illegible] une amende pour « *usage d'opium en ménage* », le [illegible] public n'étant [illegible] prouvé. Ceux des villageois qui se voulaient [illegible] amis du clan Monfreid respirèrent. Et notre homme se remit tranquillement [illegible] son écritoire [illegible] pipes.

On comprit qu'il n'avait rien changé [illegible] « *chinoises* » dès qu'il fut connu que la maison Monfreid maintenait [illegible] énormes commandes d[illegible] miel crémeux du cru : le fumeur, en en consommant environ 1 kilo par semaine, équilibrait [illegible] constipatoire du pavot.

On s'attendrit lorsque [illegible] deux-chevaux [illegible] rude collision av[illegible] la voiture du champion cycliste Jacques Anquetil. [illegible] un peu de lustre pour la commune! On sourit lorsque, à quatre-vingt-dix ans, il fut boudé par son épouse durant trois semaines, par jalousie à l'égard d'une conquête plus jeune. Ingrandes avait sur son sol le vétéran des plus fines braguettes [illegible] France [illegible] de [illegible]! Avec ça d'un flamboyant réalisme : « *L'amour* [illegible] *assurer la* [illegible] *de l'espèce.* »

Au même [illegible] il enregistrait de gaillardes chansons [illegible] marins, non [illegible] avoir auparavant failli périr en mer [illegible] de son ultime navigation, du [illegible] Mascaraignes, [illegible] il dériva durant dix jours [illegible] d'aborder impromptu à Madagascar, affamé plus que désespéré...

Les Berrichons froncèrent encore les sourcils lorsqu'un canard parisien [illegible] circoncision [illegible] Monfreid, [illegible]tiquée à Marseille en 1914, et ses « *mœurs arabes* » [illegible] de clichés [illegible] le montrant allongé sur un divan ou accroupi, [illegible] d'une chéchia [illegible] enturbanné, [illegible] reins ceints d'un simple pagne de coton. Le voisin n'aurait-il pas [illegible] « *là-bas* », un harem, [illegible] concubines, [illegible] eunuques?

Heureusement, il [illegible] trouva tou[illegible] quelqu'un pour [illegible] sur [illegible] d'empire colonial : Monfreid, [illegible] l'instar d'Isabelle Eberhardt, Vincent Monteil ou Jacques Berque, avait tout simplement, sans se soucier [illegible] juger le [illegible] qui le dépassait, aimé [illegible] autochtones; appris [illegible] langage, [illegible] afro-arabe [illegible] la [illegible] Rouge; imité leurs [illegible], car l'intelligence latine même y [illegible] – « *A Rome, vivons* [illegible] *Romains!* », – outre que [illegible] meilleur moyen [illegible] respecter les us de la nation-[illegible]. Et également sans [illegible] une façon d'exercer [illegible] esprit [illegible] contradiction qui fut l'un [illegible] charmes majeurs [illegible] Monfreid : « *Dès mon arrivée* [à Djibouti], *plus on* [illegible] *mité* [illegible] *climat, la paresse des boys, l'infamie* [illegible] *la* [illegible] *Bédouins, le* [illegible] *des affaires, plus j'avais* [illegible] (cité par Daniel Grandclément dans *l'Incroyable Henry* [illegible] *Monfreid*).

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Peroncel-Hugoz

Lire la suite page 15

COUP D'ŒIL

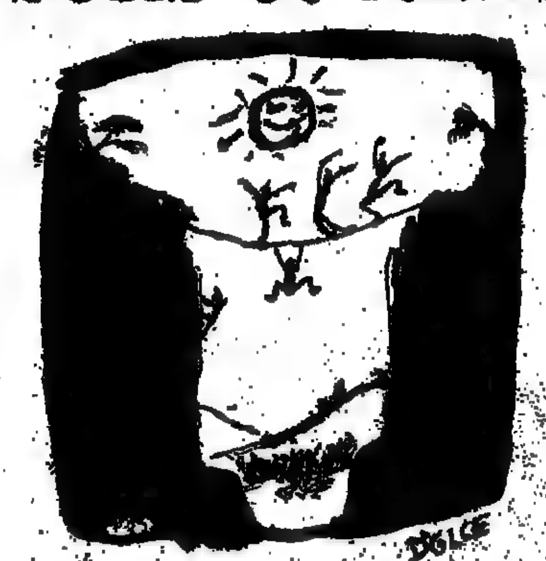
Frissons et lumières

CHAQUE [illegible] son [illegible] de [illegible] nuit, [illegible] « spectacles féeriques » et de *mises* [illegible] *scènes* [illegible] *sites historiques* plus ou moins grandioses. *Point de château qui* n'ait [illegible] rétrospective en [illegible]. Point [illegible] *ville chargée* d'histoire qui n'organise un jour ou l'autre un [illegible] et [illegible] pour [illegible] les [illegible] de son passé... [illegible] fixer le touriste [illegible] soir de plus. Des soirées forcément tardives – il faut attendre [illegible] nuit – [illegible] interminables, où seul [illegible] feu d'artifice final réveille [illegible] bonnes gens endormies après trop bonne [illegible].

Ces spectacles reposent en général [illegible] même principe : dissimuler l'indigence [illegible] l'argument [illegible] l'abondance [illegible] [illegible] kilowatts. Un chevalier en [illegible] rutilante, [illegible] oriflammes [illegible] par le [illegible] [illegible] projecteurs, le [illegible] du canon (et [illegible] fumée), une calèche crissant sur [illegible] gravier, et le tour est joué : dix siècles d'histoire se [illegible] déroulés sous [illegible] yeux indulgents d'un public provisoirement [illegible] la plage [illegible] des pique-niques [illegible].

Comme [illegible] cirques, [illegible] lumière promettent beaucoup [illegible] offrent [illegible] peu. Hormis la splendeur d'un site [illegible] l'organisa[illegible] n'est pour rien. Pour les élus, il s'agit de mettre un [illegible] autour de monuments qui n'inspirent [illegible] respect... et donc parfois la fuite. Trouver [illegible] de rendre vie à [illegible] murs, [illegible] faire parler les pierres... D'autres mobilisent [illegible] citoyens de leur [illegible] pour [illegible] forme de convivialité et [illegible]dre [illegible] fierté [illegible] né dans un terroir. On [illegible] des (petits) [illegible] la galère : [illegible] public [illegible] souviendra [illegible] Meaux ou aux Sables-d'Olonne, lorsque le petit a pris froid sur les genoux de la grand-mère, [illegible] assise sur un talus...

Il arrive cependant [illegible] le spectacle évite la grandiloquence et les fastes frelatés de l'Histoire avec un grand H. C'est le cas par exemple [illegible] de « [illegible] à grande hauteur » ou TAGH, données par [illegible] spéléologues de la Chapelle-en-Vercors. Là, point de débauche [illegible] costumes ni de musique d'époque. Point non plus [illegible] figurants embauchés pour [illegible] nombre. On utilise la somptuosité [illegible] décors naturels, montagne ou falaise, pour y déployer ses talents [illegible] grimpeur, [illegible] ou de funambule. Un [illegible] technique [illegible] [illegible] a le bon goût de [illegible] se mettre [illegible] avant, [illegible] se contente de souligner les beautés [illegible] merveille naturelle par son jeu [illegible] petite fourmi.



A Fontaine-de-Vaucluse, par exemple, cinq [illegible] [illegible]rés se livrent physiquement pour [illegible] rêver, l'espace [illegible] vingt minutes, [illegible] premiers temps de la planète Terre. Pour tout accessoire, [illegible] cordes et des [illegible]quetons. A peine de costumes, puisqu'il ne s'agit pas de l'histoire des hommes, [illegible] une musique *résolument contemporaine,* au goût de ces [illegible] d'un [illegible] qui préfèrent jouer sur [illegible] musique qui les inspire.

Le décor naturel, il [illegible] vrai, [illegible] somptueux. [illegible] cirque de [illegible] qui [illegible] toisent du [illegible] de leurs deux cents [illegible] impressionne [illegible]. Lorsque deux [illegible] en descendent au bout de leur fil, dansant et cabriolant sur les parois comme des lutins, on ne [illegible] qu'applaudir. Pour peu que, tout en bas, s'embrase le gouffre sombre de la fontaine, [illegible] résurgence [illegible] qui jaillit [illegible] profondeurs du calcaire après une remontée de trois cents mètres, on [illegible] alors une toute petite chose devant l'énormité de la mon[illegible]. Mais le dernier mot reste [illegible] l'humour, lorsque l'homme, déguisé en Arlequin, surgit du piton opposé et traverse [illegible] [illegible] tyrolienne, léger comme un papillon.

Pour seulement 10 F et une petite marche de nuit jusqu'au pied de la falaise, le public est ainsi admis [illegible] communier avec le mystère de la vallée close, cette fontaine [illegible] Vaucluse, surgie de nulle part, qui déverse d'un seul coup son torrent alpestre dans la plaine. Le lendemain, lorsqu'il se promènera le long des quais de l'Isle-sur-la-Sorgue, dégustant truites [illegible] sous [illegible] pla[illegible] centenaires, il comprendra pourquoi, [illegible] deux [illegible] d'Avignon, coule une rivière qui [illegible] fraîche [illegible] transparente après avoir traversé barrages, moulins [illegible] usines.

ON aurait pu l'abreuver d'histoire, évoquer les amours [illegible] *Pétrarque et Laure,* Chateaubriand ou René Char, [illegible] des [illegible] exquisement choisis [illegible] costumes garantis d'époque. Comme partout, finalement, [illegible] qu'il [illegible] reste rien, une fois [illegible] les der[illegible] feux d'artifice. A l'artifice, les spéléologues [illegible] préféré le naturel.

Roger Cans

▶ Tous les soirs jusqu'au [illegible] août à Fontaine-de-Vau[illegible]. Renseignements supplémentaires : 90-38-57-70. Pour mieux comprendre [illegible] spectacle et son environnement, on lira deux ouvrages abondamment illustrés et de caractère historique :

▶ *[illegible] descendant la Sorgue,* par Jean Bouvet (95 p., 95 F), aux éditions Barthélémy, [illegible] Avignon (1990).

▶ *Fontaine-de-Vaucluse, le temps retrouvé,* par Sylvestre Clap (96 p., 135 F), aux éditions de l'Equinoxe, à Marguerittes (Gard), qui vient de sortir.

ESCALES

Châteaux trentins

Sur les façades peintes de la Piazza del Duomo, autour de la fontaine de Neptune fraîchement [illegible] comme le long des ruelles du centre de Trente, personne ne s'étonnerait de surprendre, le soir venu, la silhouette épaisse de Bernardo Cles, se hâtant, en grand équipage, vers son château du Buonconsiglio. Capitale moderne *d'une région prospère, la ville est* [illegible] un lieu d'histoire, où le *souvenir du puissant cardinal* est omniprésent.

C'est là, depuis le Buonconsiglio, une forteresse bâtie sur [illegible] remparts de la ville, que Bernardo [illegible] forgea, à [illegible] du [illegible] siècle, les contours du Trentin, une région du nord-est de l'Italie, adossée aux Dolomites, ouverte aux vents mauvais des invasions du Nord comme à ceux, voluptueux, de l'art vénitien. Européen convaincu, Cles importa à *Trente tout ce que* l'Italie comptait de beaux-arts, mêlant avec bonheur le style Renaissance aux merveilles gothiques du lieu, agrandissant et décorant avec frénésie son château et sa ville comme s'il préparait déjà le fameux concile qui s'y ouvrit en 1545, six ans après sa mort.

Une visite du Buonconsiglio, depuis les loggias moyenâgeuses du *castel vecchio* jusqu'aux ailes les plus récentes du *magno palazzo* construites par Cles, est un résumé des luttes d'influence qui agitèrent la principauté, jalouse de son autonomie face aux ambitions tyroliennes. Aujourd'hui encore, [illegible] région offre un visage multiple : les palais baroques se sont ajoutés aux architectures Renaissance, et la vallée de l'Adige, englobée en [illegible] dans l'Empire austro-hongrois, est encore une ligne de partage, à mi-chemin de Munich et de Milan.

De sa situation géopolitique, le Trentin [illegible] une ribambelle [illegible] châteaux. *La moindre vallée en est* hérissée. Plus d'une centaine en tout, depuis Castel Ivano, dont le donjon carré d'inspiration romane domine [illegible] Valsugana, jusqu'au très romantique château *Toblino,* posé au bord d'un lac immobile. Ce dernier abrite un restaurant, tout comme le château de Pergine, bel *exemple de forteresse-résidence* des Alpes, à deux pas de Trente. Comme la plupart des châteaux du Trentin, celui-ci appartient à un particulier qui le restaure avec amour depuis près de quarante ans. Dans la salle du trône, on y mange la soupe à l'orge et les typiques *strangolapreti* (étouffe-chrétien) – de petits gnocchis faits de pain, d'œufs et d'épinards. On peut y dormir aussi, étape confortable entre le col du Brenner et la vallée du Pô, dans des chambres à boiseries et à couettes fleuries.



D.R.

Un patrimoine touristique que la région veut faire fructifier.

Le château Sabionnara d'Avio *n'est pas aussi accueillant.* On s'épuise à gravir un piton rocheux, puis d'interminables volées de marches avant d'arriver dans la « Chambre d'amour », au sommet d'un donjon vertigineux. Mais là, le regard a le choix entre les peintures murales d'inspiration gothique et une vue panoramique [illegible] basse Vallagarina, vallée large et plate, uniformément *tapissée de vignes montées sur* treille. Fief de la famille de Guillaume II, le château a résisté à [illegible] les assaillants, protégeant de ses remparts les habitants du bourg d'Avio. Seul le temps en est venu à bout. Aujourd'hui propriété du Fonds pour l'environnement italien, Sabionnara a entrepris une *coûteuse cure de rajeunissement.*

Propriétés privées, subventionnées *ou non, qu'ils appartiennent* [illegible] des organismes d'Etat ou régionaux, les châteaux constituent un patrimoine touristique que le Trentin a entrepris de faire [illegible]. Pour la quatrième année, l'office du tourisme a mis sur pied un Festival des châteaux. Jusqu'au 21 septembre, les vieilles pierres *s'animent au rythme des* spectacles. Les remparts de la forteresse Beseno, par exemple, [illegible] une « guerre rustique », reconstitution historique de la répression d'un soulèvement paysan par les soldats de Bernardo Cles, ami des arts certes, mais prince à poigne lorsque le manant regimbait. Prétexte à une grande balade culturelle de château en *château, le festival culminera cette* année, les 1er et 2 septembre [illegible] *Beseno,* avec un spectacle de danse baroque, « Zarandanzas », interprété par la compagnie française Ris et danceries.

Pendant cette période, il est possible de partir à l'assaut des châteaux [illegible] bord de *trains spéciaux,* et des itinéraires d'une journée *permettent de visiter* la vallée de l'Adige ou la Valsugana. Le Train des [illegible] *de la Valle di Non* est sans doute le plus spectaculaire par les paysages traversés, des riches vergers de la plaine aux sapins qui cernent le sanctuaire de San-Romedio, un lieu de prière en équilibre sur un rocher abrupt, dont la cime frôle le ciel. Au retour, le petit train longe des gorges [illegible] pic, d'où l'on aperçoit, entre les pommiers, donjons [illegible] créneaux. Dans la région de Cles, village d'origine de Bernardo, on visite les résidences [illegible] de la petite noblesse locale, d'origine autrichienne. De la tour octogonale du château Valere filtrent d'horribles histoires de sorcières.

De quoi alimenter la conversation, lorsque l'on est attablé devant les *inévitables spécialités locales,* polenta et strudel. Même dans l'[illegible] de ses hôtes, le Trentin se refuse à [illegible] entre Italie et Tyrol.

Pour se rendre sur les lieux, l'avion, avec des vols quotidiens, via Milan et Venise (Alitalia, tél. : 40-15-01-40 ; Air France, tél. : 45-35-61-61) ou le train par le Paris-Venise avec changement à Vérone pour Trente.

Renseignements : Office du tourisme italien, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-03-96 et, sur place, l'Office pour la promotion touristique du Trentin, 38100 Trento, Via Sighele, 3, tél. : (39) 461-23-89-38 ou 23-87-80.

J.-J. B.

COURRIER

Le Saint-Laurent de Kenneth White

Cité dans « Saint-Laurent : l'omnibus du golfe » (« le Monde sans visa » du 20 juin), l'écrivain Kenneth White, nous écrit : *« La libraire interviewée semble croire que je me moque du nom de sa librairie, Côte Nord. Or, si elle avait lu mon texte* (la Route bleue) *d'un peu plus près, elle aurait vu, que c'est tout le contraire. Au lieu d'être peinée, elle devrait faire agrandir cette page et la mettre en vitrine comme réclame.*

» Quant [illegible] *chauffeur de bus, j'admire (c'est une façon de parler) la conviction avec laquelle il déclare que ce que je raconte à propos d'un voyage en car de Sept-Iles à Mingan n'a pas pu se produire. Il se permet même de me traiter de menteur. Au lieu de le traiter de quelque chose à mon tour, je me permettrai seulement de suggérer que l'ouverture d'esprit, le sens du possible, sont les premiers signes de l'intelligence. Et j'affirme que ce que je raconte est véridique. Quand on garde les yeux ouverts, la réalité est tellement inattendue et réjouissante qu'on ne sent pas le besoin d'inventer. Ça, c'est pour les romanciers paresseux. Ce dont il est question s'est passé au fond d'un car presque vide, à la tombée de la nuit.* [illegible] *le chauffeur de service ne pouvait rien y voir. Et, d'ailleurs, s'agissait-il du même ?*

» Pour terminer, tout en restant dans le contexte de votre rubrique, je voudrais confirmer ce qui est évident dans mon livre : j'ai aimé la côte nord du Saint-Laurent. »

DÉCOUVERTE

Monfreid, le bon monsieur d'Ingrandes

Suite de la page 13

Cependant, n'était-il point passé au mahométisme? Ne s'était-il pas livré même, peut-être, à la traite des Noirs entre Afrique et Arabie? Pour l'islam, Monfreid démentit indirectement en dévoilant sa recette de longévité : quotidiennement, le fameux miel, plus un yaourt et un verre de Bordeaux. Ouf, il buvait du vin!

Mais les esclaves? Là-dessus, il ne s'expliqua jamais complètement et personne ne le fit à sa place. Avec le recul, il est certain que l'écrivain-navigateur-négociant ne fut pas esclavagiste, n'alla pas enlever des femmes et des enfants en Abyssinie pour les expédier dans la péninsule Arabique. En revanche, il n'est pas interdit de penser que Monfreid, en cheville avec tous les patrons de boutre du Bab-el-Mandeb, le si bien nommé détroit des Lamentations, a rendu «service» en le faisant franchir discrètement à quelques «passagers sans papiers».

Même s'il avait été *«le truand de l'espèce [illegible] plus rare»*, selon l'expression de l'amiral Henri Labrousse, («le Monde Sans visa» du 13 juillet), Monfreid resterait *«l'un des plus grands écrivains de ce siècle»*, du moins à en croire Pagnol et d'autres amateurs éminents qui voulurent – mais en vain – le voir à l'Académie, tels Cocteau, Teilhard de Chardin, Troyat ou Kessel.

Ce dernier, qui brosse dans *Fortune carrée* le plus élogieux portrait de Monfreid sous le nom de l'énergique «capitaine» Mordhom, fut, probablement avec la première Mme Monfreid, Armgart Freudenfeld, fille d'un dignitaire de l'Alsace allemande, épousée en 1913, l'aiguillon ayant déclenché le talent littéraire dormant de l'auteur des *Derniers Jours de l'Arabie heureuse.*

L'ultime «scandale» causé par l'insolite invité d'Ingrandes fut *post mortem*, en 1974, quand on découvrit que les toiles de Gauguin, orgueil de longue date de la famille – l'artiste de Pont-Aven avait été l'ami le plus proche du peintre et graveur Daniel de Monfreid (1), père du littérateur, – étaient des copies.

Celui qui écrivit *Testament de pirate* fut conforme à cet intitulé, ne laissant pas d'explication. La solution de l'énigme, c'est probablement que ce génial homme d'aventures, ce *«coureux»*, selon le terme berrichon, *fut*, même s'il parvint à le cacher, un piètre homme d'affaires. Malgré ses droits d'auteur et de traduction élevés, Monfreid, entouré d'une nombreuse progéniture et de toute une *gens*, et vivant à grandes guides, avait dû vendre peu à peu les Gauguin, non sans les faire reproduire. L'un d'entre eux est aujourd'hui au Musée de Chicago ; un autre, le magnifique *Cheval blanc*, au Musée d'Orsay, etc.

Mort presque centenaire en pleine gloire – et cette gloire perdure avec dix mille exemplaires de chacun de ses titres disponibles vendus chaque année en France, sans compter les éditions étrangères, – au lendemain même d'une conférence chez les ouvriers de Citroën à Levallois-Perret, ce témoin d'une époque engloutie mais dont l'écriture – contrairement par exemple à Loti ou au Frère Tharaud – peut mériter tous les qualificatifs sauf celui de *«vieillotte»*, est donc maintenant muséifié.

Cela est dû aux initiatives d'inconditionnels parmi lesquels sa fille, Amélie Dubarry, veuve d'un médecin bordelais ; son petit-fils, Guillaume de Monfreid, lequel,



A bord de la *Girundia*, Cannes, 1935.

avec moustaches, serait le sosie de [illegible] aïeul [illegible] qui, [illegible] tout cas, conduit une carrière assez [illegible] *«monfrédienne»* [illegible] antipodes [illegible] modes [illegible] géographie d'Abou-Dhabi [illegible] l'Angola ; un jeune médecin ingrandais implanté [illegible] Paris, Thierry Pascano, [illegible] village depuis 1979, et son épouse Elisabeth, agricultrice à Ingrandes ; et quelques autres.

La dernière surprise, c'est que Monfreid, le champion du non-conformisme, [illegible] je-m'en-foutiste patenté, [illegible] souhaité ce musée [illegible] Ingrandes, non point d'ailleurs pour illustrer ses voyages et son œuvre littéraire, mais sa... peinture.

En effet, Henri de Monfreid fut aussi un fort honnête aquarelliste, laissant plusieurs centaines d'œuvres allant [illegible] autoportrait en turban au pêcheur de perles de la mer Rouge, en passant par les horizons rectilignes du Berry. *«Bon Monsieur»* ou *«drôle de bonhomme»*, le marin de Djibouti reconverti en patriarche de la Brenne – en somme de la mer Rouge à la Mer-Rouge – n'a sans doute pas fini de nous étonner : le film qu'on doit réaliser sur lui en 1993 nous en apprendra encore peut-être de belles sur le navigateur des lettres...

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) De ce créateur peu connu qui, dans les dictionnaires, a cependant, parfois, une notice plus étendue que celle de son célébrissime fils, on peut voir des toiles dans plusieurs institutions ; par exemple, au Musée Rigaud, à Perpignan.

Guide

● [illegible] trop recommander la lecture [illegible] *[illegible]royable Henry [illegible] Monfreid*, de [illegible] Grandclément (G[illegible], 1990, 420 p., [illegible] F. [illegible] photos inédites). Journaliste [illegible] portrait pimenté [illegible] pour FR 3-Thalassa), l'auteur [illegible] confondre sympathie et [illegible]plaisance, [illegible] à l'[illegible] de nombreux documents nouveaux, restituer l'existence peu commune [illegible] situer son travail littéraire.

L'œuvre [illegible] Monfreid [illegible] en partie disponible [illegible] Grasset, qui [illegible] publié [illegible] année trois [illegible] de fiction, dont [illegible] *[illegible] Frères*, sous [illegible] titre générique un peu [illegible] d'*Aven[illegible] légendes [illegible] l'Afrique [illegible] la mer Rouge*. On lira également [illegible] profit l'autobiographie [illegible] Monfreid, qui [illegible] en même temps son dernier texte, *[illegible] vies d'aventures. Le [illegible]* (Robert Laffont, réé[illegible] 1992, 400 p., 125 F., avec photos inédites). Le [illegible] original, [illegible] première publication, [illegible] 1973, [illegible] *[illegible] Saint-Elme. [illegible] vie d'Aventures.*) Ces volumes et quel[illegible] notamment vendus [illegible] Ingrandes, au [illegible] Monfreid, et chez l'épicière du village.

Un album [illegible] photographies sur, [illegible] de, [illegible] sortira en 1993, coédité par [illegible] Laffont.

[illegible] partir de Paris, le plus rapide (une heure trente) [illegible] prendre [illegible] TGV jusqu'à Poitiers. De là, Ingrandes [illegible] à [illegible] trois quarts d'heure [illegible] réguliers). On [illegible] loger [illegible] village même, [illegible] l'Auberge-de-la-vallée [illegible] l'Anglin (Tél. 54-37-41-19) [illegible] chambres à la [illegible] rustiques [illegible] (90 [illegible] la nuit). [illegible] en partie [illegible] sur [illegible] l'existence [illegible] proches étangs [illegible] la Brenne : [illegible] fumée, blanquette d'anguilles [illegible] noix, chèvre corsé [illegible] Pouligny-Saint-Pierre, kirsch [illegible] *guignes* (cerises) [illegible].

[illegible] quinze minutes d'Ingrandes, Le [illegible], sous-préfec[illegible] de l'Indre, dispose d'un parc [illegible] honorable, [illegible]ment la [illegible] Varsovie, [illegible] second Empire offrant [illegible] chambres d'hôtes personnali[illegible] [illegible] francs la nuit. Tél. 54-37-29-03. [illegible] Alain [illegible] Françoise Poisot, 73, [illegible] République, [illegible] Le Blanc.)

Le [illegible] Henry-de-Monfreid [illegible] ouvert lundi, mercredi, jeudi, [illegible] 18 heures. [illegible] dimanche [illegible] 14 heures à 18 heures. Prix d'entrée : 10 F. Prix spéciaux pour groupes. Gratuit [illegible] de moins [illegible] (Tél. 54-37-65-25). Le [illegible] un catalogue [illegible] fort bien [illegible] (38 p. 25 F).

L'Association ingrandaise Henry-de-Monfreid, présidée par le [illegible] Thierry Pascano, maire (sans étiquette) d'Ingrandes, a son siège à la mairie (36300 Ingrandes. Tél. 54-37-42-11). ■

TABLE

Paris-Lyon

PARIS-BOCUSE par l'autoroute A 6, [illegible] n'est que quelques heures d'appétit alerté. Pour les gourmets, quelques déviations s'imposent : Vézelay, Saulieu, Roanne, etc. Mais je voudrais vous suggérer un chemin des écoliers et les découvertes (moins onéreuses) de petits plaisirs de bouche.

Ainsi, après Appoigny et Gurgy quittez l'A 6 sur la gauche, vers Chablis. Place du Marché, [illegible] l'enseigne *Au Vrai Chablis*, vous vous régalerez modestement d'œufs en meurette, d'andouillette et de jambon... au chablis, découvrant [illegible] blanc bourguignon sec, léger, nerveux, dont Eustache Descham[illegible] vantait, il [illegible] a déjà cinq siècles, [illegible] mérites :

Je donnerais fortune et titre
Pour m'ennivrer de ce vin blanc
Avec des huîtres!

Reprenez l'A 6, puis quittez-la, plus loin à droite, vers Avallon. Au 7, rue de Paris, faites «escale» au *Morvan* (où la timbale d'escargots est au chablis, justement). Retrouvant l'A 6, vous ferez peut-être, sentimentalement, un crochet par Epoisses pour saluer la patrie d'un exquis fromage au lait entier (de la meilleure provenance) affiné sur de la paille de seigle [illegible] au vin blanc et au marc du pays. Avant, par la même D 954, de gagner Semur-en-Auxois, faisant halte au *Restaurant des Minimes* (39, rue Vaux), ou bien de pousser jusqu'à Villeneuve-sous-Charigny (à 8 kilomètres au sud-est) vous restaurer dans une ancienne grange devenue auberge de village. Excellente cuisine simple de J.-P. Simon en cette *Auberge du Chaudron*.

Au passage, nous nous arrêterons chez un grand mal connu (ou plus exactement que son franc-parler rend moins «in» pour les médias), je veux parler du cher Jean Ducloux (*Restaurant Greuze*, 1, rue Albert-Thibaudet, [illegible] Tournus) : escargots en coquille, quenelles de brochet et poulet sauté vous feront un repas inoubliable. Puis, continuant, nous arriverons à Fuissé.

Fuissé est l'une des quatre communes produisant le légendaire pouilly, cousin sinon frère du pouilly fumé. Ce pouilly bourguignon (ne pas confondre avec le pouilly des bords de Loire), à la [illegible] d'or [illegible] reflétant l'émeraude, est d'un exquis bouquet, sec et moelleux [illegible] la fois. M. Pierre Bréjoux lui a trouvé un parfum [illegible] violette [illegible] d'acacia, [illegible] fougère ou d'églantine, de [illegible] parfois. Brave cépage chardonnay! A Fuissé, Eric [illegible] (patronyme célèbre!) vous régalera, à l'enseigne du *Pouilly-Fuissé*, d'une cuisine de terroir élégantisée.

Ensuite, [illegible] Lyon!

Ce ne sont point les bonnes adresses qui manquent, [illegible] compris les «bistrots», car, [illegible] pays de Bocuse, le mâchon est roi. Dans son *Lyon gourmand*, André Mure signale cette année [illegible] (19, rue Rivet). [illegible] cuisine drômoise aux produits locaux : la terrine d'agneau est aux [illegible] de Nyons, [illegible] tournedos [illegible] la moelle au vin [illegible] Cornas. [illegible] époux, cultive [illegible] bons vins [illegible] pays, en excellent sommelier.

Voilà Lyon [illegible] encore [illegible] adresses pour les mâchons : *Chez Georges* (8, rue du [illegible]) [illegible] *Le Garet* (7, rue du Garet), où andouillettes grillées et tablier de sapeur sont à l'honneur. Il ne vous restera plus qu'à revenir à Paris, vous arrêtant en chemin aux adresses ratées à l'aller. Bon appétit!

La Reynière



■ Au Vrai Chablis, à Chablis, tél. : 86-42-11-43. Menu à 72 F et carte (compter 150 F).

▶ Le [illegible], à Avallon, tél. : 86-34-18-20. Fermé [illegible] lundi. Menus à 130 F, 175 F et 225 F [illegible].

▶ [illegible] des Minimes, à Semur-en-Auxois, tél. : [illegible]. Fermé mardi [illegible] midi [illegible] 55 F et 90 F et [illegible] (compter 150/200 F).

▶ Auberge du [illegible], à [illegible]neuve-sur-Charigny, tél. : 80-97-10-14. Menus à 80 F, 120 F et 190 F et carte (compter 250 F).

▶ Restaurant [illegible], à Tournus, tél. : 85-51-13-52. [illegible] 260 F et 470 F et carte (compter 500 F).

▶ Au Pouilly-Fuissé, à Fuissé, tél. : 83-35-60-68. [illegible] mardi [illegible] et mercredi. Menus à 70 F, [illegible] F, [illegible] F et [illegible] (compter 250 F).

▶ La Romanée, à Lyon, tél. : 72-00-80-87. [illegible] midi [illegible] lundi. Menu à 98 F, 145 F [illegible] 180 F.

▶ [illegible] Georges, à Lyon, tél. : [illegible]. Fermé [illegible] midi et dimanche. Menus à 74 F (le midi) [illegible] 95 F [illegible].

▶ [illegible], à Lyon, tél. : 78-28-16-94. [illegible] samedi [illegible]. A la [illegible], compter 150 F.

Ouvert en [illegible] (suite). Le [illegible] d'Olympe, [illegible] let, 15e, tél. : 47-83-49-76, [illegible] trois formules [illegible] repas à 160 F, 200 F [illegible] F.

Bridge

nº 1496

UNE TECHNIQUE ÉTONNANTE

Ce chelem, réussi [illegible] un tournoi à Nancy il [illegible] quelques années, [illegible] un bel exemple [illegible] technique.

	Nord	
	♠ 2 ♡ D V 10 5 4 ♢ R V 8 4 ♣ R D 3	
Ouest ♠ V ♡ A R 8 7 6 ♢ D 7 6 ♣ 9 5 4 [illegible]	N / O E / S	**Est** ♠ 10 7 6 5 ♡ 9 2 ♢ 10 9 3 ♣ V 10 8 7
	♠ A [illegible] D 9 8 4 3 ♡ 3 ♢ A 5 [illegible] ♣ A 6	
	Sud	

Contrat final : [illegible] Piques [illegible] *Sud* annoncés dans [illegible] adverse.

Ouest [illegible] le Roi [illegible] Cœur pour le 9 d'Est et il rejoua l'As de Cœur dans l'espoir que Sud [illegible] non pas Est) aurait [illegible] Cœur ; mais le [illegible] coupa, ensuite il tira As [illegible] de Pique (sur lesquels Ouest fournit le Valet de Pique [illegible] puis [illegible] un Cœur). *Comment Larry Cohen [illegible] Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE [illegible] toute défense ?

Réponse :

La technique pour ce [illegible] coup comporte un doub[illegible]éca-[illegible]. [illegible] premier consiste [illegible] capturer *l'atout d'Est* [illegible] ce [illegible] possible que si, à [illegible] fin, on est [illegible] égalité *d'atout avec lui. Or, après la* première [illegible] Cœur, Sud détient encore [illegible] de plus que [illegible] et il [illegible] *raccourcir deux fois.*

Le [illegible] provient du [illegible] que le [illegible] devra [illegible] la fin remonter au mort pour jouer une couleur que Est (qui n'aura plus que des [illegible] sera obligé de couper et que [illegible] surcoupera. Cependant les deux [illegible] et la dernière [illegible] au mort nécessitent *trois* rentrées, [illegible] il n'y en a qu'une à Trèfle et il en faut donc deux à Carreau. Par conséquent, le déclarant [illegible] *l'impasse à Carreau* (alors qu'il pourrait [illegible] un de ses Carreaux sur le troisième Trèfle [illegible] mort) !

Voici [illegible] Cohen a joué quand il a [illegible] que [illegible] ne fournissait plus : il a tiré l'As de Trèfle, la Dame de Trèfle et a *coupé le Roi de Trèfle* (Grand Coup) : ensuite il a [illegible] *l'impasse* [illegible] *Carreau* et a re[illegible] la Dame de Cœur qu'il a coupé (deuxième raccourcissement) [illegible] avait [illegible] Carreau. Il [illegible] maintenant [illegible] égalité d'atout [illegible] Est et, [illegible] les Cœurs [illegible] maîtres, il [illegible] remonté au mort [illegible] de Carreau afin [illegible] jouer le Valet [illegible] Cœur maître :

♡ V 10 ♢ 8

♠ D 9 ♢ A ♠ 10 7 ♣ V

Est ayant défaussé le Valet de Trèfle, Cohen a jeté l'As [illegible] Carreau, [illegible] il a capturé les deux [illegible]...

UNE BONNE CONVENTION

Si vous regarder les quatre jeux de [illegible] donne distribuée dans un [illegible] du Club Cavendish [illegible] New-York, vous n'aurez aucun mal à réussir le petit chelem à Pique, mais les [illegible] voyaient pas les mains [illegible] l'un d'entre [illegible] pourtant un champion, a chuté. Essayez de jouer mieux [illegible] lui.

	Nord	
	♠ 8 7 5 4 ♡ A 10 9 7 6 ♢ 6 ♣ A D 8	
Ouest ♠ V ♡ V 4 ♢ 10 8 4 2 ♣ V 10 9 6 5 3	N / O E / S	**Est** ♠ 10 6 3 ♡ D 5 3 2 ♢ A R D V 7 ♣ 2
	♠ A R D 9 2 ♡ R 8 ♢ 9 5 3 ♣ R 7 4	
	Sud	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	4 ♢	contre
4 SA	passe	5 ♡	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Valet de Trèfle pour le 2 d'Est, *comment gagner* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 4 Carreaux » était un *spl[illegible]* [illegible] promettait un singleton [illegible] Carreau, au moins quatre cartes à Pique et environ 14 points en com[illegible]tant la distribution. Cette ex[illegible] convention est utilisée par la [illegible] des Américains. En revanche, elle est encore peu employée en France [illegible] que les professeurs dans [illegible] cours ont souvent préféré enseigner à [illegible] élèves les fragments-bids, une convention beaucoup trop compliquée et d'un emploi trop [illegible]

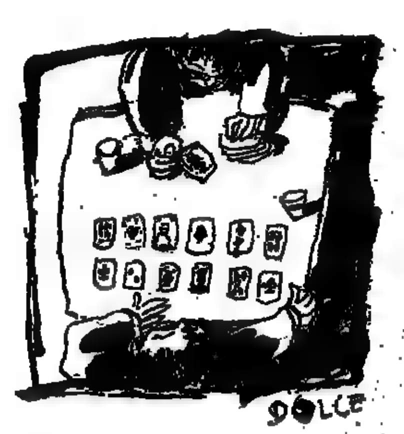
[illegible] DES LECTEURS

Bataille [illegible] Dames (nº 1487)

[illegible] *est le problème, demande* R. [illegible] !

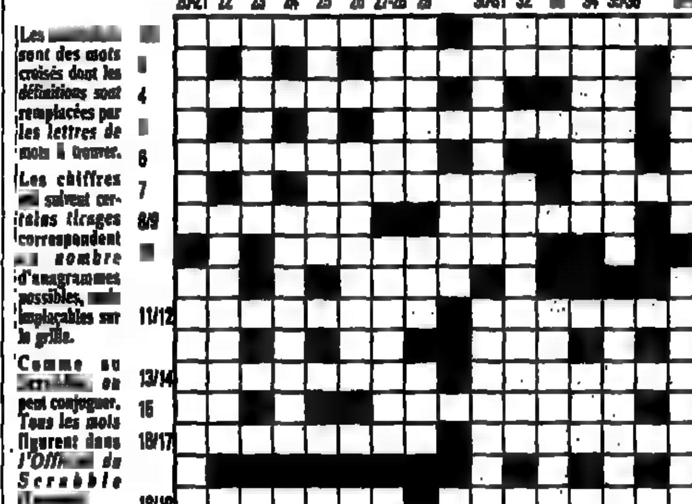
Question étonnante [illegible] d'un lecteur qui connaît bien [illegible] technique et qui savait que la déclarante ne voyait [illegible] deux jeux. Pour cette raison *il était bien joué de vérifier si* [illegible] Dame [illegible] Carreau était sèche. Et c'était [illegible] joué, de la part d'Ouest, [illegible] *jeter cette Dame* pour [illegible] croire qu'elle [illegible] sèche...

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 727



Les [illegible] sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres [illegible] suivent certains tirages correspondent [illegible] nombre d'anagrammes possibles, [illegible] implaçables sur la grille.

Comme au [illegible] on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Offi[illegible] du Scrabble [illegible]

HORIZONTALEMENT

1. ADEINORU (+ 1). – [illegible] ABEILMR (+ 1). – [illegible] EEIIPSST. – 4. EGLNOORT (+ 1). – 5. AAEELNSZ. – 6. AAEGRRTT (+ 2). – 7. AEIINRT (+ 3). – 8. DEEERX. – [illegible] ENORST (+ 5). – 10. EEIPRRSS (+ 3). – 11. EIOPSTTU. – 12. [illegible] (+ 1). – 13. AEIIPRTT (+ 1). – 14. BEOINTT. – 15. AABLRRSU. – 16. [illegible] – 17. AACILST (+ 2). – 18. AEIKNR. – 19. [illegible]

VERTICALEMENT

[illegible] (+ 4). – 21. AAEIORTU (+ 1). – 22. [illegible] – 23. EGINORV. – 24. [illegible] (+ 3). – 25. [illegible] – [illegible] (+ 3). – 27. AADILT. – [illegible] AEEIRST (+ 3). – 29. [illegible] – 30. BEEINNSZ. – 31. BEELLOU. – 32. EELMRRTU+A (+1). – 33. EEIMRTT (+ 2). – [illegible] CDEEIMN (+ 1). – 35. [illegible] – [illegible] AEILNPT (+ 4). – 37. AEGILQU. – [illegible] (+ 1).

SOLUTION DU Nº 726

1. CAPORAL. – 2. DESSIN. – 3. [illegible]VALES (VOILAGES VOLIGEAS). – 4. EXALTAS. – 5. VERLANS. – 6. [illegible] (ARDOISEE). – 7. OMERTAS [illegible] TOMERAS). – 8. IRISES. – 9. OPTIMAUX. – 10. CURETAGE. – 11. NADIRALE (ALANDIER). – 12. REVOLVER. – 13. DOMICILE. – 14. BAGAGES. – 15. MORDANT (DORMANT). – 16. PRENIONS. – 17. HALEES. – 18. APPROCHA. – 19. [illegible] (DESISTE). – [illegible] SANIEUSE. – 21. CONVAINC. – [illegible] AGUERRIE. – 23. [illegible] (APLATIE). – [illegible] – [illegible] – 26. [illegible] (RACOLES RECOLAS SCAROLE). – 27. [illegible] (ADRESSA [illegible] RADASSE). – 28. BLAGUENT (BEUGLANT). – [illegible] – [illegible] SOUDARD. – 31. TAPOTER. – 32. EMMETRA, *prépara* [illegible] *mesurage.* – 33. DELIMITA. – 34. EXTREMAL. – 35. AERAGE (AREAGE). – 36. BIDOCHE. – 37. MILANEAU. – 38. AUBINS. – 39. PUTIET.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 402

LOIN DES MATAMORES

N'étant pas de *ceux qui inaugurent,* [illegible] *qui tricolorent,* [illegible] avez sagement évité Barcelone lors [illegible] périple annuel en Espagne. Pour [illegible] quelques mots courants au-delà [illegible] Pyrénées, acceptés en deçà, qui feront peut-être de vous, [illegible] !, le CAUDILLO [illegible] prochain tournoi [illegible] Scrabble, plutôt [illegible] MATAMORE (tueur [illegible] Maures).

[illegible] aimez voir [illegible] taureaux s'ennuyer [illegible] dimanche, allez à la FERIA [illegible] rabâchez son jargon, [illegible] les personnages : le PICADOR, le MATADOR (TORERO, TOREADOR, ou ESPADA, mot bizarrement féminin [illegible] dictionnaires français, [illegible] qu'il est masculin, dans [illegible] sens, [illegible] espagnol), [illegible] VAQUERO, conducteur [illegible] taureaux ; le [illegible] : la MULETA (l'étoffe rouge) ; la technique : la FAENA (travail [illegible] la muleta), et l'ambiance (si elle est mauvaise, c'est la BRONCA !).

Quittez la CUESTA (la côte) pour traverser les HUERTAS, plaines irriguées ; faites étape au PARADOR ou à la POSADA auberge peut-être construite en ADOBE.

Passez, bien sûr, la [illegible] au cabaret en buvant du RIOJA, vin [illegible] et admirez une *JOTA,* danse par couples [illegible] castagnettes ininterrompues ou, [illegible] en Andalousie, une danse FLAMENCA : le CUADRO (troupe) FLAMENCO exécute une SOLEA (pl. SOLEAS ou SOLEARES), rythmée par des TACONEOS, martèlement de talons.

Voici les anagrammes de certains des mots ci-dessus : ASTUCE - HERAUT - *COUARD* - REVOQUA - DEPASSA - MEULAT, plus d'autres anagrammes de mots espagnols absents de cet article : TENORISA - PLONGEAS - JALOUSEZ - GRAINAS - GALOPER - DECHAINA - CASAIENT.

Michel Charlemagne

Solution des [illegible] : CUESTA - HUERA - CUADRO - VAQUERO - [illegible] - MULETA - SENORITA - ESPAGNOL - AZULEJO - SANGRIA - PERGOLA - HACIENDA et ESTANCIA, propriétés d'Amérique latine.

Club Etoile-Elysée, 7, rue Lesueur, Paris-16e, Tournois lundi 21 heures, mercredi et vendredi 20 h 45. Mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30.

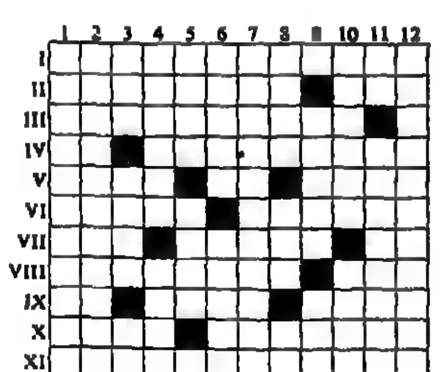
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache *d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées* horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EFLOPRS			
2	L+AILNRS	PROFES (a)	H 4	28
3	BEENTTU	RAILLONS	6 C	62
4	EGGSX??	BUTERENT	C 3	74
5	GGX+ADEJ	YETIS (b)	4 A	48
6	GGDJ+EIR	AXE	1 C	33
7	GJ+AEIMU	GINDRE	8 A	30
8	AIM+ALTU	JUGES (c)	J 2	29
9	AT+EMOPS	LABIUM	2 A	39
10	AHIKLNV	REMPOTAS	E 8	72
11	LNV+ACEE	HAIKS	15 A	81
12	ABDEETU	ENCLAVEE (d)	8 H	92
13	ENOORSW	DEBATTUE	13 A	74
14	EOOR+SAU	NEWS	H 12	42
15	AOOR+FR?	SUE	I 13	30
16	ORFR+EIU	(P)LOYA	A 1	39
17	CDEIIRV	OEUFRIER (e)	N 7	88
18	HNOOTZ?	RECIDIVA	L 1	80
19	HOT+ALNQ	ZONE(R)A	B 10	68
		HALON	M 2	36
				1045

(a) ou FLOPS, (b) XI, 5E, 46, (c) ou JUMEAU, 3 B, (d) VALENCE, G9, 76, (e) Récipient pour œufs à la coque ; FROUERAI, L2, 72 1. V. Derval 1024, 2. E. Parpal 1015, 3. O. Aubier 999, 4. Claudie Jeffredo 945.
1. M.-P. Wargnie, 875 ; 2. J. Simon, 866 ; 3. G. [illegible], 806.

Mots croisés

nº 726



HORIZONTALEMENT

I. Dispose du plus [illegible] champ d'études. – II. *Arbore* [illegible] couleurs. Sur [illegible] tambour. – III. Il ne faut [illegible] faire une *montagne !* – IV. Très [illegible] sur le II, 1. Installe. – V. Rivière. *Zeus l'aima.* [illegible] fils. – VI. Vivants. Pour tous les jours. – VII. *En Espagne.* Fait des boules-de-neige. Voyelles. – VIII. Très proche du *chœur. Retrouvera-t-il sa* [illegible] cet état-là ? – IX. Pronom. Roi. Fédérée. – X. *Pour le fauteuil.* Débit. – XI. Furent loin d'achever le travail.

VERTICALEMENT

1. [illegible] *a chaque jour davantage de* chances [illegible] le devenir. – 2. Fraternels. – 3. A-t-elle vraiment une mémoire ? Donne le désir. Après la nouvelle et avant la demie. – 4. Mesure. Vient. – 5. Vient. Se boit bien frais. – 6. Embellis. Mesures. – 7. Drôle d'écriture... – 8. En vie. Pédagogue. Donne à voir. – 9. Fait preuve d'un [illegible] tempérament. Vive excitation [illegible] à queue. – 10. Court toujours. [illegible] dans [illegible] bouleversement. – 11. Exclamation. Tue le [illegible] – 12. [illegible] de louanges.

SOLUTION DU Nº 725

La grille publiée [illegible] *725 comportait* [illegible] *erreur dont* [illegible] *prions* [illegible] *lecteurs de nous* [illegible] *cases noires de la ligne IX* [illegible] *dû être placées* [illegible]

Horizontalement

I. Interrupteur. – II. Nouméa. Rumba. – III. [illegible] – IV. Or. Elégie. Mi. – V. Mao. Innervés. – VI. Nudiste. Sans. – VII. Idole. Su. Uda. – VIII. Aérera. Satin. – IX. Atome. Prêt. – X. Uon. Nicotine. – XI. [illegible]

Verticalement

1. Insomniaque. – 2. Noiraude. [illegible] – 3. Tut. Odorant. – 4. Emue. Ilet. – 5. [illegible]liserons. – 6. Ratent. Amis. – 7. Ignès. Ece. – 8. Proie. Us. OM. – 9. Tuners. Apte. – 10. Ems. Vautrin. – 11. Ub. Mendient. – 12. Ravissantes.

François Dorlet

Echecs

nº 1499

OLYMPIADE de Manille, 1992

Blancs : I. Rogers (Australie).
Noirs : G. Milos (Brésil).
Pion-D.

1. d4	Cf6	17. Cd2	Rb8
2. Cf3	d6	18. Cç4	Cb6
3. Cc3	Fg4	19. Cxb6 (k)	Dxb6
4. é4	é6 (a)	20. Td3 ! (l)	Ra8 [illegible]
5. h3	Fh5 (b)	21. a3 (n)	Td-f8 [illegible]
6. Dd2 ! (c)	ç6	22. Ff5 ! (p)	Fh7 [illegible]
7. g4	Fg6	23. Tg-d1 ! (r)	[illegible]
8. Fg5 (d)	Fé7	24. dxç6 ! (s)	bxç6
9. Fxf6 ! (é)	Fxf6	25. Fd7	Dç7 (t)
10. h4	h6	26. Fxç6+ !! (u)	Dxç6
11. 0-0-0	Cd7	27. Cd5	Fd8 (v)
12. Rb1	Dç7	28. Té3	Db7 (w)
13. Tg1 (f)	b5 (g)	29. Tb3	Dç6 (x)
14. g5	Fé7	30. Té-d3 ! (y)	Fa5
15. [illegible] ! (h)	é5 (i)	31. Td-ç3 !! (z)	Fxç3
16. [illegible]h3	0-0-0 (j)	[illegible] Da6 !! (aa)	abandon.

NOTES

a) Une [illegible] irrégulière qui permet aux Noirs d'éviter, face au grand maître australien, des suites théoriques trop analysées ; le F-D n'étant pas enfermé comme souvent [illegible] les structures du Pion-D, [illegible] est maintenant envisageable, même [illegible] prix d'une perte de temps (2..., D6).

b) L'échange 5..., Fxf3 céderait aux Blancs la paire de F ainsi qu'un jeu plus libre après 6. Dxf3-Fg5 et 0-0-0.

c) Une [illegible] intéressante qui empêche 6..., [illegible] à cause de 7. Db5+.

d) Interdisant encore la poussée d5.

é) Une [illegible] stratégique : la paire [illegible] F des Noirs ne joue pour le moment aucun rôle, [illegible] Fg6 étant particulièrement [illegible]sif.

f) Dirigé contre un éventuel petit roque des Noirs.

g) 13..., 0-0-0 valait sans doute mieux.

h) Le [illegible] ayant abandonné la diagonale f6-ç3, cette avance indique clairement la supério[illegible] positionnelle des Blancs.

i) Et non 15..., éxd5 ; 16. éxd5, 0-0-0 ; 17. dxç6 ! (17. Dxé7 ?, Th-é8 avec gain de la D).

j) Si 16..., 0-0 ? ; 17. dxç6, bxç6 ; 18. Fxd7, Dxd7 ; 19. Cxé5.

k) Ou aussi 19. Cé3.

l) Les Blancs ont déjà en vue [illegible] formation d'attaque sur le R ennemi et menacent simplement 21. dxç6, bxç6 ; 22. Cd5 ! et Tb3.

m) D'où cette fuite [illegible] R.

n) Afin de combattre, au cas où les Noirs fermeraient le centre par 21..., ç5, par Ra2-Tb1-b4.

o) Cherchant à se libérer par f6.

p) Acceptant de donner son bon F [illegible] un mauvais F car, après 22..., Fxf5 ; 23. éxf5 les problèmes des Noirs grandiraient : si 23..., Té8 ; 24. Cé4 !

q) Astucieux, l'idée étant [illegible] jouer 23..., g6 et 24..., f6.

r) Observons bien les Blancs qui se préparent à bondir.

s) D'abord ce coup intermédiaire : si 24..., gxf5 ? ; 25. Cd5, Dd8 ; 26. Tb3 !, bxç6 (ou 26..., b6 ; 27. Da6) ; 27. Da6.

t) Et les Noirs tombent dans un piège de toute beauté, ce qu'ils pouvaient éviter par 25..., Tb8 ; 26. b3, Dç7 ; 27. Fh3, f6 !

u) Un premier sacrifice qui donne [illegible] C la case d5, libérant les T blanches.

v) Si 27..., Dd7 ; 28. Tç3, Tç8 ; 29. Da6 ! menaçant 30. Cb6, Rb8 ; 30. Tb3+, Ra8 ; 31. Cb6+ avec gain de la D.

w) Si 28..., Dd7 ; 29. Da6.

x) Si 29..., Dç8 ; 30. Td-d3, Fa5 ; 31. Tb5.

y) Menaçant 31. Td-ç3.

z) Quand même !

aa) Troisième sacrifice, la D, après T et F ! Une superbe estocade qui met fin au combat : 32..., Dxa6 ; 33. Cç7 mat ou 32..., Tç8 ; 33. Cb6+, Dxb6 (ou 33..., Rb8 ; 34. Cxç8+, Rç7 ; 35. Txç3) ; 34. Txb6, Tb8 ; 35. Txb8+, Txb8 ; 36. Dç6+ et 37. Dxç3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1498

A. TROITSKY (1935)

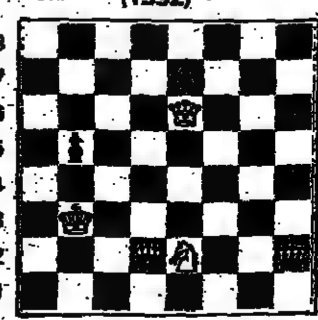
(Blancs : Rg1, Ta2, Cd5, Pç4, ç2, é2, g3, h2.

Noirs : Rg5, Dç8, Ch7, Pa6, é4, h6, h5).

1. h4+, Rg4 ; 2. Rg2, Dç5 ; 3. Ta5 !, Da7 ; 4. Txa6 !, Dç5 ; 5. Ta5 !, Dd4 ; 6. ç3, Dd2 ; 7. Ta2 !, Dç1 ; 8. Tç2 !, Dxç2 ; 9. Cé3 mat !.

ÉTUDE Nº 1499

K. KONDRATIEV (1992)

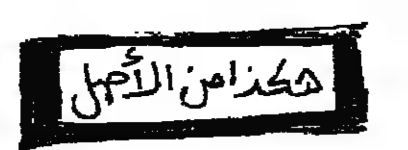


Blancs (3) : Rb3, Dé6, Cé2.

Noirs (4) : Rh2, Dd2, Pb5, é7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



ÉCONOMIE

BILLET

La paysannerie à plusieurs voix

Le dogme unitaire du syndicalisme paysan, qu'illustrait jusqu'à maintenant le duopole formé jalousement par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), a reçu, jeudi 6 août, un sérieux coup de canif. M. Pierre Bérégovoy s'est, en effet, entretenu pendant une heure avec une délégation de la Confédération paysanne pour faire un tour d'horizon des questions liées à la politique agricole commune (PAC) [illegible] montré ouvert à ses suggestions, par exemple à propos des primes compensatoires accordées aux céréaliers. Déjà, le 12 juin, le président de la République avait accordé une audience à M. Guy Le Fur, son porte-parole. Les plus hautes autorités de l'Etat reconnaissent donc non seulement la légitimité politique, mais aussi la représentativité juridique de ce syndicat trublion, ancré plutôt à gauche, défenseur des paysans lâchés par le progrès et le productivisme, qui revendique quelque quarante mille adhérents (notamment dans l'Ouest) et près de 20 % des suffrages aux élections aux chambres d'agriculture. Le premier ministre est même allé plus loin : il a promis à ses visiteurs de signer bientôt le décret permettant à la Confédération de siéger dans les nombreux offices agricoles, à côté des autres organismes syndicaux et professionnels. Ces offices gèrent des masses financières considérables en provenance de Bruxelles : 12 milliards de francs pour le blé, 8,5 pour le lait.

En introduisant la Confédération dans les organismes de gestion (ou plutôt de «cogestion» traditionnelle entre les professionnels et l'administration), le gouvernement ne fait que compléter les termes d'un décret du 28 février 1990 signé par le ministre de l'agriculture de l'époque, M. Henri Nallet, mais qui n'avait qu'une portée partielle. La bataille de la représentativité n'est cependant pas finie, puisqu'il faudra, dans une prochaine étape, que la Confédération conquière le droit d'entrer à l'Association de développement agricole (dépositaire d'un budget de 700 millions de francs) et dans les commissions de formation professionnelle, dont les crédits vont doubler.

Cette nouvelle donne n'est évidemment pas de nature à plaire aux deux «grands», FNSEA et CNJA, partisans d'un pouvoir syndical fort sans *«démagogie, [illegible] et représentativité usurpée»*. Au cours des derniers mois, leurs délégués ont souvent quitté les tables de discussion lorsque des membres de la Confédération prétendaient y siéger. Le décret de 1990 avait été qualifié par eux *«de mauvais coup du gouvernement»*. Le climat de la prochaine rentrée risque d'en porter la trace.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Pénalisés par l'électronique grand public

Les bénéfices semestriels de Philips baissent de 63 %

Les résultats tant attendus du groupe électronique néerlandais Philips, pour le deuxième trimestre 1992, ont enfin été rendus publics, le jeudi 6 août : Philips a enregistré, pour ce trimestre, un bénéfice net de 82 millions de florins (246 millions de francs), en chute de 85,1 %. Pour la première moitié de l'année 1992, le résultat net s'élève à 256 millions de florins (contre 687 millions l'année précédente). Le chiffre d'affaires de Philips est monté, pour cette première moitié de l'année, à 25,8 milliards de florins, soit 1 % moins élevé qu'il y a un an, mais [illegible] % de plus une fois corrigé des variations des taux de change et des modifications des consolidations.

EINDHOVEN

de notre envoyée spéciale

Comme prévu, ce sont à nouveau les problèmes de l'électronique grand public qui sont essentiellement à l'origine de ce recul. La branche produits grand public, la plus importante de Philips, a vu son résultat opérationnel passer de 470 millions de florins, dans la première moitié de l'année 1991, à 118 millions dans les six premiers mois de 1992. Les bons résultats contractés par les autres secteurs de l'entreprise ont cependant permis de compenser les [illegible].

Le président du groupe, M. Jan Timmer, était présent à titre exceptionnel pour annoncer ces résultats en milieu d'année. Sa venue était destinée à apaiser les esprits. Depuis la mi-juin, en effet, une [illegible] de mauvaises nouvelles ont fait courir les [illegible] les plus catastrophiques sur le groupe. Le mois de juillet [illegible] notamment vu l'annonce, coup sur coup, de sombres présages sur les produits qui, justement, devraient sortir Philips du marasme dans le domaine de l'électronique grand public.

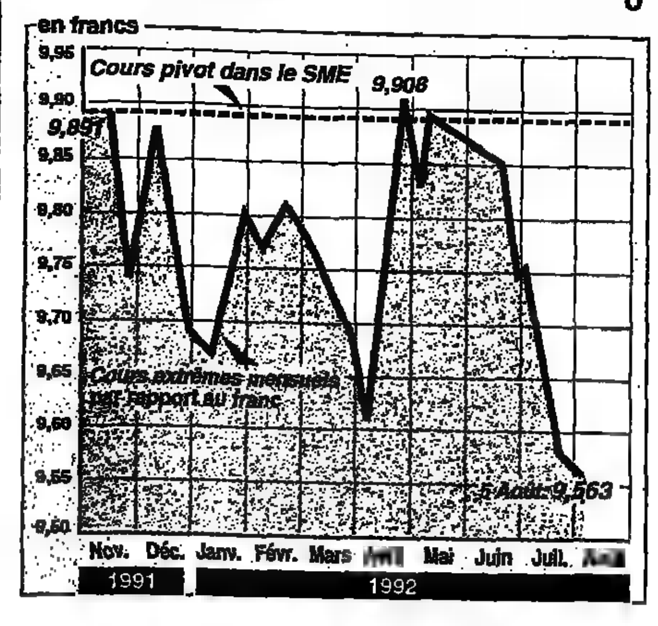
Bruits alarmants sur la TVHD

Deux directeurs de nouveaux produits ont quitté leurs [illegible] le 17 juillet. M. Bastiaens, dirigeant le Compact Disc Interactif (CD-I), système combinant CD, ordinateur et image, a rejoint le groupe Apple dans lequel il dirigera des produits concurrents de ceux de Philips. Le DC-I bute, lui, [illegible] sur des problèmes de support.

La cassette musicale digitale (DCC) a, elle aussi, suscité beaucoup d'émoi en cette fin de mois de juillet, alors que sa commercialisation [illegible] reportée, pour la deuxième fois, dans quelques [illegible] à cause de problèmes techniques mineurs. La production [illegible] n'a pas encore commencé, [illegible] Sony a confirmé son intention de mettre sur le marché son minidisc, un disque compact sur lequel on peut enregistrer soi-même, en décembre. Le projet de [illegible] haute définition (TVHD) avait fait naître les bruits les plus alarmants.

A la mi-juillet, M. Jacques Caumartin, l'ancien président de Thomson, avec lequel Philips développe le projet, et M. Scheppers, un dirigeant du groupe électronique finlandais Nokia, lui aussi impliqué dans le projet, [illegible] entendre que le projet européen de [illegible] haute définition, l'HD-MAC était voué à l'échec. Enfin, le directeur du projet de TVHD [illegible] Philips, M. Groenenboom, se démettait [illegible] au mois de juillet, vraisemblablement [illegible] gué du combat qu'il devait mener pour ce projet. M. Timmer a [illegible] firmé cependant, jeudi 6 août, qu'il maintiendrait intacte son option pour la variante européenne de la télévision haute définition. M. Timmer [illegible] optimiste. Les [illegible] de l'électronique grand public devraient [illegible] en 1994.

(Intérim)



La faiblesse de la livre sterling, perceptible depuis plusieurs semaines, s'est accentuée ces derniers jours. Jeudi 6 août, la monnaie britannique est passée une nouvelle fois au-dessous de son plancher de fluctuations autorisé au sein du système monétaire européen (SME) face à l'escudo portugais, la devise actuellement la plus forte du système, obligeant la Banque d'Angleterre à intervenir. Vendredi 7 août, à l'ouverture des marchés, la livre se redressait légèrement et s'échangeait à 9,56 francs, après être tombée jusqu'à 9,54 francs jeudi.

Entrée dans le SME en octobre 1990, avec un cours pivot contre la monnaie française de 9,8939 francs, et une marge de fluctuations élargie à 6 %, la livre n'a cessé de décliner depuis avril 1992. La multiplication de mauvaises nouvelles concernant l'état de santé de l'économie britannique, et le débat lancinant sur l'opportunité d'une dévaluation, contribuent à ce déclin.

Après le jugement de la cour d'appel de Bruxelles

Le groupe Accor est condamné à payer un supplément pour acquérir les Wagons-Lits

L'OPA *(offre publique d'achat)* lancée en novembre 1991 par le groupe français Accor sur le groupe belge Wagons-Lits va finalement lui coûter beaucoup plus cher que prévu. La cour d'appel de Bruxelles a confirmé, jeudi 6 août, le jugement du tribunal de commerce du 4 décembre et condamné le groupe hôtelier à relever son offre de 44 %. Accor va devoir payer les actions Wagons-Lits 12 500 francs belges (2 083 francs français) au lieu des 8 650 francs belges (1 441 francs français) offerts en octobre 1991.

La justice belge a donc donné une nouvelle fois raison aux actionnaires minoritaires de Wagons-Lits. Les plaignants, notamment la société française Sodexho mais également le groupe saoudien Rolaco et Déminor, une [illegible] de [illegible], s'estimaient [illegible] inégal. Ils reprochaient à Accor d'avoir pris le contrôle des Wagons-Lits bien avant le lancement officiel de son OPA, le 16 [illegible] 1991, grâce à une «alliance» avec la Caisse des dépôts et consignations.

Selon une [illegible] reprise par la cour d'appel, le contrôle de Wagons-Lits a été obtenu [illegible] par le rachat à 12 500 francs belges l'action, [illegible] des cours de Bourse, de la participation de 27 % du groupe Bruxelles Lambert dans Wagons-Lits en juin 1990. La Caisse des dépôts se trouvait à ce moment-là à la tête de 28 % des [illegible] Wagons-Lits et assurait ainsi la majorité du capital à Accor. Les minoritaires auraient [illegible] dû bénéficier du même tarif et non de l'offre proposée de 8 650 francs belges.

«[illegible] financier du gouvernement français»

[illegible] a toujours démenti l'existence d'une convention secrète avec la Caisse des dépôts. Les plaignants n'ont d'ailleurs jamais pu en apporter la preuve [illegible]. Mais la cour d'appel a cependant considéré qu'il [illegible] *«une surabondance de présomptions tendant à conclure à l'existence d'une convention de contrôle conjoint»*. Elle a également insisté, de façon étonnante, sur la spécificité de la Caisse des dépôts, *«bras financier du gouvernement français»*. La cour a [illegible] que l'opération de maintien de cours [illegible] avant le 1er septembre 1990, et a retenu cette [illegible] pour le calcul des [illegible] qu'Accor devra [illegible] aux actionnaires lésés, en plus de la différence de prix des actions.

Si Accor a décidé de se pourvoir en cassation, cette procédure n'est pas suspensive. En clair, le groupe va devoir régler une facture immédiate [illegible] à environ 950 millions de francs français. En cas de rejet du pourvoi en cassation, elle pourrait [illegible] atteindre 1,3 milliard de francs. Le groupe hôtelier [illegible] à étendre le bénéfice de la décision de justice aux [illegible] se trouvant dans une situation similaire à celle des plaignants.

En dépit de cette [illegible] défavorable, Accor a réaffirmé, dans un communiqué, que *«la prise de contrôle de la Compagnie des wagons-lits revêt un [illegible] stratégique industriel considérable pour Accor permettant au nouvel [illegible] de se hisser au premier rang des groupes de tourisme dans le monde»*.

Mais au lieu de payer 4 milliards de francs, Accor devra sans doute en verser plus de 5. Pour en avoir la certitude, il faudra attendre le jugement en cassation, qui n'interviendra sans doute pas avant de longs mois. En attendant, Accor devra affronter une conjoncture touristique internationale peu favorable, tout en se préparant à réaliser des provisions importantes. Avec un chiffre d'affaires attendu de l'ordre de 47 milliards de francs cette année, le groupe devrait pouvoir digérer cette déconvenue sans trop de dommages.

ÉRIC LESER

Washington rejette une nouvelle offre de compensations de la CEE pour le soja

Les Etats-Unis ont rejeté une nouvelle offre de compensations présentée, mercredi 5 août, par la CEE, qui tentait de trouver une solution au conflit commercial l'opposant aux Américains sur les produits oléagineux (*le Monde* du [illegible] juin), a indiqué, jeudi 6 août, une [illegible] diplomatique américaine. Les compensations offertes par la CEE dans le cadre du GATT ne représentent qu'un cinquième du préjudice subi par les Etats-Unis du fait des subventions accordées par la CEE à ses producteurs de soja, a ajouté cette source. La Communauté se serait engagée, pour un [illegible] de [illegible] millions de francs, à réduire les droits de douane européens sur [illegible] produits exportés par les pays producteurs d'oléagineux, [illegible] qu'à maintenir le statu quo sur le volume et le régime [illegible] des importations d'oléagineux.

En 1987, les producteurs américains [illegible] devant le GATT la politique européenne sur les oléagineux, jugée trop favorable aux producteurs locaux, et obtenu gain de cause en [illegible] 1992. En vertu des règlements du GATT, la CEE doit donc proposer des compensations, faute de quoi les Américains imposeront des [illegible] de rétorsion (pour plus d'un milliard de dollars).

Résultats encourageants au premier semestre

Les banques anglaises sur la voie du redressement

Comme l'attestent leurs résultats semestriels, les grandes banques commerciales britanniques affichent de premiers chiffres encourageants sur le plan des bénéfices malgré la poursuite de la grave récession économique que connaît le pays et le marasme du marché immobilier londonien.

LONDRES

correspondance

L'amélioration générale de leur rentabilité sur les six premiers mois de l'année [illegible] que les principales banques [illegible] du Royaume-Uni ont sans doute franchi le cap le plus [illegible]. Ainsi, après avoir perdu, l'an dernier, 71 millions de livres (682 millions de francs), Midland a [illegible] un bénéfice imposable de 89 millions de livres pour la période équivalente. Pour sa part, Lloyds, l'établissement le plus rentable en 1991, peut se targuer d'un bénéfice imposable de 369 millions de livres [illegible] janvier et juin, conjugué avec une baisse substantielle de ses provisions pour «mauvaises dettes». De son côté, la National Westminster, première banque [illegible] britannique, double son [illegible] imposable à 211 millions de livres. Abbey National voit son profit imposable diminuer de 12 % et l'ancienne [illegible] de crédit hypothécaire, devenue banque en [illegible], peut se féliciter de l'[illegible] de son volume d'activité. Les analystes saluent également la performance des banques [illegible] qui [illegible] mieux [illegible] que prévu la [illegible] économique.

Quant à la Barclays, la banque *«à problèmes»* de la City, elle a annoncé jeudi [illegible] pour la première fois de ses [illegible] d'histoire, une perte de [illegible] millions de livres sur les six premiers mois de l'année. C'est une conséquence directe des 1,07 milliard de livres de provisions constituées pour faire face à l'accumulation de créances douteuses. [illegible] deux, elle continue de payer cher les conséquences de [illegible] exposition aux problèmes du marché immobilier et les prêts [illegible] à feu [illegible] et à d'autres magnats déchus du boom thatchérien.

Réduction drastique des coûts

L'amélioration générale [illegible] montre que les *«big four»* (Natwest, Barclays, Midland, Lloyds) et leurs petites sœurs (TSB, Abbey National Bank of Scotland) ont tiré les leçons de la formidable récession qui frappe le Royaume-Uni depuis [illegible]. Pour mieux se préparer à une reprise [illegible] affaires et rétablir les marges, les coûts ont été réduits de manière drastique. Des milliers d'emplois ont été supprimés, des centaines d'agences fermées, des filiales étrangères qui perdaient de l'argent ont été réorganisées ou vendues.

La redistribution des cartes dans le secteur bancaire n'a épargné personne, comme l'indique le limogeage [illegible] du président de la Barclays et celui du directeur général de la Natwest. Quant au savoir-faire légendaire du patron de la Midland, il ne permettra pas d'épargner à l'état-major de la banque les [illegible] lences de l'après «[illegible]» de la Hong-Kong and Shanghaï Banking Corporation. Le recentrage de la [illegible] est également à l'ordre du jour. Au lieu d'offrir toute la palette des services financiers, les établissements bancaires préfèrent désormais privilégier certains marchés porteurs : opérations de trésorerie, gestion de portefeuille, [illegible] documentaires, montages financiers au profit des particuliers et des PME.

Malgré le [illegible] des résultats, les dirigeants des «clearing banks» évitent d'émettre des prévisions précises sur la fin de la récession et se gardent de tout optimisme jugé prématuré. Quant aux analystes, ils demeurent franchement pessimistes : il subsiste toujours une surcapacité bancaire.

MARC ROCHE

La CGT redoute [illegible] 000 suppressions d'emplois à EuroDisney

A l'issue d'une réunion de négociations sur les salaires et les conditions de travail [illegible] du parc EuroDisney de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), jeudi [illegible] août, la CGT a annoncé qu'elle redoutait *«5 000 suppressions d'emplois sur le site»* et la *«fermeture d'un des six hôtels»*. *«Il ne s'agit pas de suppressions d'emplois*, précise un porte-parole de la direction d'EuroDisney. *Nous employons 12 500 personnes à temps plein et 5 [illegible]. Les [illegible] saisonniers ne seront pas reconduits [illegible] la période de [illegible] qui s'achève vers la fin septembre. La fermeture temporaire, [illegible] octobre, de l'hôtel Newport correspond au [illegible] souci de gestion [illegible] de nos [illegible].»*

[illegible] la CGT présente la réunion du jeudi 6 août comme *«[illegible] des personnels [illegible] qui ont fait grève dans la nuit du 30 au 31 juillet»*, la direction d'EuroDisney parle d'un *«processus permanent de négociation sur la définition des classifications et des salaires minima»*.

هكذا من الاصل

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Tout [illegible] saluant [illegible] bons résultats

Le CSA reproche à Canal Plus de ne pas respecter les quotas de diffusion de films français

Poursuivant [illegible] examen du [illegible] [illegible] télévision, [illegible] Conseil supérieur [illegible] l'audiovisuel (CSA) [illegible] rendu publiques, jeudi [illegible] août, ses conclusions [illegible] [illegible] Plus. Dans son bilan, le CSA [illegible] la croissance continue du nombre d'abonnés (3,4 millions) [illegible] [illegible] chiffre d'affaires (7 [illegible] [illegible] francs, [illegible] [illegible] croissance [illegible] 14,2 %) [illegible] [illegible] [illegible] maintien d'une [illegible] [illegible] (presque 1 milliard [illegible] francs). Il souligne aussi le fort développement du [illegible] [illegible] France [illegible] [illegible] l'étranger : lancement [illegible] [illegible] Cinéfil [illegible] de Canal Jimmy, [illegible] [illegible] deux chaînes britanniques, prises de participation [illegible] ComDev (filiale [illegible] [illegible] Caisse des dépôts) [illegible] Lyonnaise communications.

Après ce panégyrique, le CSA met néanmoins [illegible] [illegible] un certain nombre de manquements [illegible] [illegible] « [illegible] gie [illegible] la programmation » [illegible] des quotas de diffusion [illegible] cinéma. Constatant que la diffusion de films pornographiques [illegible] contraire [illegible] la directive « [illegible] sans frontière », le CSA reconnait qu'il n'est pas en son pouvoir d'admonester la chaîne, dans la mesure où aucun texte réglementaire n'est venu [illegible] en droit français [illegible] directive [illegible]péenne. Cependant, pour [illegible] CSA, le [illegible] [illegible] films pornographiques [illegible] [illegible] un brouillage [illegible] vis-à-vis des jeunes et des adolescents. [illegible] [illegible] décodeur Syster [illegible] permettre de résoudre le [illegible]blème. [illegible] les [illegible] du CSA pour les années 1989 et 1990, Canal [illegible] n'a [illegible] davantage [illegible]pecté [illegible] quotas de [illegible] [illegible] films français et d'origine européenne en 1991, ni [illegible] [illegible] concernant [illegible] plages horaires [illegible] [illegible] rediffu[illegible].

Avec deux formules, une le soir et une [illegible] matin

La fusion de la « Cote Desfossés » et de la « Tribune » sera réalisée fin septembre

La [illegible] du quotidien économi[illegible] [illegible] financier *la Cote Desfossés* avec [illegible] *Tribune*, [illegible] récemment [illegible] le groupe [illegible] International (*le Monde* du [illegible] juillet), devrait [illegible] concrétisée fin septembre. [illegible] nouveau journal comprendra deux formules : l'une, dont le *titre n'a pas encore [illegible] arrêté, mais* qui devrait [illegible] celui [illegible] *la Cote* avec en sous-titre [illegible] *Tribune*, paraîtra le soir [illegible] un grand format, comptant une vingtaine de [illegible]. Elle offrira une cote boursière *« élargie et enrichie »*, ainsi que l'essentiel [illegible] *informations* économiques et financières.

L'autre formule, paraissant le lendemain [illegible] et titrée [illegible] *Tribune*, avec un [illegible] *Cote Desfossés*, comprendra vingt-quatre pages [illegible] [illegible] tabloïd, avec [illegible] [illegible] rubriques de *la Tribune* (économie, industrie, vie [illegible] [illegible]prises...) et intégrera un cahier boursier remanié, qui tiendra, par exemple, [illegible] des Bourses de New-York [illegible] de Tokyo.

Cette double formule [illegible] [illegible] recherche d'une nouvelle imprimerie, compte tenu [illegible] techniques [illegible] fabrication particulières dues aux [illegible] [illegible] format [illegible] au pliage. Elle [illegible] aussi donné lieu [illegible] [illegible] négociations [illegible] le Livre CGT. Ce dernier [illegible] parvenu, jeudi [illegible] août, à un accord jugé des deux côtés *« exemplaire et historique »*, [illegible] [illegible] Georges Ghosn, PDG de [illegible] [illegible] International. Le Livre [illegible] accepté la suppression de [illegible] % [illegible] effectifs qui fabriquaient auparavant les d[illegible] journaux, mais il [illegible] obtenu d'être présent *[illegible] milieu rédactionnel »* [illegible] le montage des pages [illegible] écran, *« dans [illegible] [illegible] res[illegible] des tâches [illegible] journalistes et [illegible] techniciens »*, [illegible] un [illegible] [illegible] syndicat. Le déménagement [illegible] [illegible] *Tribune* ainsi [illegible] [illegible] choix [illegible] journalistes rejoignant [illegible] nouveau titre (une cinquantaine [illegible] soixante-dix), auront [illegible] courant septembre.

Y.- M. L.

Recapitalisation du premier groupe publicitaire mondial

L'approbation des actionnaires renforce M. Sorrell [illegible] la tête de WPP

A une majorité [illegible] (99 %), [illegible] actionnaires du premier groupe publicitaire mondial, le britannique Wyre Plastics [illegible] [illegible] (WPP), [illegible] approuvé, [illegible] [illegible] août, la restructuration [illegible] son capital, qui [illegible] son endettement, [illegible] [illegible] [illegible] milliards [illegible] francs, [illegible] environ *3,4 milliards* [illegible] *réduira* [illegible] *frais* financiers annuels de 40 %.

[illegible] recapitalisation prévoit [illegible] transformer des actions préféren[illegible] de WPP [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nouvelles actions ordinaires et la transformation [illegible] 271,6 millions [illegible] dollars [illegible] dettes en participation [illegible] banques au capital qui leur octroie 52 % du capital. L'approbation [illegible] [illegible] recapitalisation constitue une victoire pour le directeur général de WPP, Martin Sorrell, qui fut directeur [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]. Il préserve son empire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] réseaux J. Walter Thompson [illegible] Ogilvy and Mather Worldwide. David Ogilvy, l'un [illegible] « papes » [illegible] la publicité, [illegible] président d'honneur de WPP, [illegible] [illegible] M. Gor[illegible] Stevens en [illegible] [illegible] [illegible] président.

EN BREF

□ **La BBC va lancer un mensuel [illegible] internationales.** – [illegible] BBC [illegible] annoncé, jeudi [illegible] août, qu'elle lancerait en novembre un mensuel d'informations internatio[illegible] [illegible] [illegible] *Worldwide*, [illegible] l'ambition [illegible] [illegible] concurrencer [illegible] grands [illegible] magazines » anglo[illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] ce magazine [illegible] langue anglaise sera [illegible]posée des centaines [illegible] [illegible] [illegible] service mondial de [illegible] BBC. Le premier numéro, tiré [illegible] [illegible] 000 exemplaires, sera vendu 1,75 livre (17 francs environ). Le sommaire donnera la priorité aux *« grands [illegible] [illegible], les sports, l'économie, les [illegible] [illegible] arts »*, et comprendra un [illegible] [illegible] rendant compte des [illegible] [illegible] du [illegible] [illegible] [illegible] la BBC pour le mois à venir. Ce service [illegible] selon la BBC, 120 millions d'auditeurs [illegible] [illegible] monde, [illegible] 25 [illegible] [illegible] les [illegible] diffusées en anglais.

□ **[illegible] coordination des salariés [illegible] Bull-Angers demande le retrait du plan de suppression d'emploi.** – Dans une [illegible] [illegible] publique jeudi [illegible] août, la coordination des salariés [illegible] Bull-Angers, créée [illegible] début [illegible] juillet [illegible] cinquante sala[illegible] licenciés – avec l'appui [illegible] l'intersyndicale CGT-CFDT – [illegible] demandé à Mme Martine Aubry, ministre du travail, de retirer le plan jugé *« inique [illegible] antisocial »* de [illegible] suppressions d'emploi prévus [illegible] [illegible] site. Rappelant [illegible] récents propos [illegible] Mme Aubry *affirmant* que *« les entreprises françaises licencient beaucoup trop »* (*le Monde* [illegible] 1er août), [illegible] coordination s'étonne du maintien [illegible] ce plan, [illegible] que *« le principal [illegible] [illegible] [illegible] l'Etat »*. L'usine d'An[illegible] avait connu [illegible] grève, du [illegible] [illegible] [illegible] juillet, suivie par [illegible] [illegible] ses *2 400 salariés*.

□ **[illegible] d'augmentation [illegible] [illegible] téléphoniques pour [illegible] année.** – [illegible] n'y [illegible] pas d'augmentation [illegible] [illegible] téléphoniques en [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible] *« rééquilibrer »* [illegible] politique [illegible] [illegible] augmentant [illegible] [illegible] [illegible] communications [illegible] le 1er juillet, apprend-on [illegible] [illegible] gouver[illegible] mercredi 5 août. Le [illegible] [illegible] l'économie [illegible] des finances, [illegible] [illegible] [illegible] avec [illegible] [illegible] [illegible] postes et télécommunications, [illegible] jugé cette augmentation inopportune [illegible] ajourné *sine die* la réforme tarifaire. Dans un [illegible] [illegible] rééquilibrage [illegible] [illegible] grille [illegible] prévu [illegible] [illegible] [illegible] de plan signé avec l'Etat, [illegible] [illegible] avait le projet d'augmenter par étapes à partir du 1er juillet – et sur deux ans et demi – le tarif [illegible] [illegible] [illegible] tout en [illegible] celui de l'interurbain (par [illegible] 16). [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] limites d'augmenta[illegible] [illegible] par [illegible] [illegible] [illegible] plan, soit une progression moyenne des tarifs inférieure de 3 points à l'inflation chaque [illegible].

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 août ↓

Accès de faiblesse

Pour cette dernière séance de la semaine, la Bourse de Paris n'a pas fait preuve d'une grande résistance dans un *marché peu actif même pour un mois* d'août. Echaudés par les retournements de tendance rapides des derniers jours, les investisseurs préfèrent ne pas prendre de risques dans une Bourse très volatile. L'amélioration des marchés obligataires en début de matinée, n'y a rien fait. En recul de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 *n'a cessé ensuite de perdre progressivement* du terrain. En milieu de journée, il cédait 0,91 % à 1 777,47 points.

Ce recul se fait une fois de plus dans le vide, le calendrier expliquant pour une *bonne part la désertion des opérateurs*. Il faut y ajouter également les incertitudes sur le plan politique avec le référendum sur le traité de Maastricht du 20 septembre – qui alimente les rumeurs les plus contradictoires – et la mauvaise position de M. George Bush pour l'élection présidentielle américaine de novembre prochain.

Enfin, [illegible] [illegible] était également assombri par la publication, un [illegible] partout dans le monde, de mauvais résultats semestriels pour les entreprises. Que ce *soient les pertes de General Motors ou* celles de la Barclays Bank, les premières de son histoire.

Du côté des valeurs, UFB recule de 7,7 %, Saint-Gobain de 4,9 % et Accor de *3,9 % après le jugement hier de la* cour d'appel de Bruxelles qui condamne le groupe hôtelier à augmenter son offre sur Wagons-Lits. En revanche, Eurotunnel gagne encore 4,2 % dans un marché où plus de 600 000 titres ont déjà été échangés.

NEW-YORK, [illegible] août ↓

Deuxième journée de baisse

[illegible] [illegible] s'est nettement alourdie, jeudi 6 août à Wall Street, après l'annonce par General Motors d'une perte de 357 millions de dollars au deuxième trimestre et celle d'une nette hausse des demandes d'allocation chômage pour la [illegible] *semaine de juillet. L'indice* Dow [illegible] [illegible] [illegible] à 3 340,56, en baisse de 24,58 (- 0,73 %).

Outre la mauvaise nouvelle annoncée par General Motors, l'annonce d'une *augmentation de 69 000 des demandes* d'allocations chômage pour la troisième semaine de juillet a également pesé sur le marché. Les experts s'attendaient à une hausse beaucoup plus [illegible].

Sur le marché [illegible] [illegible] taux [illegible] sur les [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] ans, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] est remonté [illegible] 7,45 % contre 7,42 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 6 août
Alcoa	71 1/4	70 3/8
ATT	43 3/8	43 7/8
Boeing	40 3/8	40 3/8
Chase Manhattan Bank	24 7/8	24 3/4
Du Pont de Nemours	53 3/4	53 3/8
Eastman Kodak	44 1/4	43 7/8
Exxon	64	63 7/8
Ford	43 1/4	41 1/4
General Electric	75	75 1/2
General Motors	38 1/8	37 1/4
Goodyear	66 3/4	66 1/4
IBM	91 5/8	88 1/4
ITT	67 3/4	67 5/8
Mobil Oil	64 3/4	64 1/2
Pfizer	81	80 7/8
Schlumberger	66 3/8	65 1/2
Texaco	63	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	106 5/8	106 1/8
Union Carbide	14	[illegible] 3/8
United Tech.	56 3/4	[illegible] 5/8
Westinghouse	17 1/8	[illegible] 3/4
Xerox Corp.	75 1/4	[illegible] 1/8

LONDRES, 6 août ↓

Déclin limité

[illegible] perspective d'une [illegible] [illegible]vant se poursuivre encore deux ans, selon les prévisions du président de la banque Barclays, a provoqué un certain émoi, jeudi 6 août, à la Bourse de Londres qui a néanmoins réussi, en fin de journée, à limiter les dégâts après la décision de la banque centrale allemande de ne pas relever ses taux d'intérêt.

L'indice Footsie a clôturé en baisse de 15,2 [illegible] (0,6 %) à 2 377,6, après avoir perdu 32,1 points au plus fort du recul en fin de matinée. Les fonds d'Etat *ont été irréguliers, alors que la livre tombait à son niveau plancher au sein du* Système monétaire européen (SME).

L'avertissement de Sir John Quinton, le président de la Barclays, à l'annonce d'une chute de 87 % du bénéfice imposable semestriel de Barclays, fait écho aux récentes déclarations pessimistes de nombreux autres chefs d'entreprise. Paradoxalement, Barclays a été l'une des rares sociétés ayant gagné du terrain, la [illegible] [illegible] la banque étant maintenu en dépit des pertes.

TOKYO, 7 août ↓

Fort recul

Le déclin persistant de l'action NTT a fait très mauvais effet sur la Bourse de Tokyo qui, vendredi 7 août, a perdu 2,56 %, l'indice [illegible] [illegible] [illegible] 408,17 points [illegible] [illegible] 518,27 points. [illegible] l'ouverture, le [illegible] perdait [illegible] points (1,1 %) à 15 746,19 [illegible].

Le marché a été très touché par la [illegible] de NTT, qui dure depuis trois jours [illegible] [illegible] [illegible] valeurs [illegible] à nouveau plongé [illegible] terminer la [illegible] à [illegible] 000 points. [illegible] [illegible] de [illegible] 000 points par [illegible] au cours [illegible] clôture [illegible] jeudi. La plupart [illegible] opérateurs prévoient que NTT va tomber sous [illegible] barre des 500 [illegible] points.

[illegible] [illegible] entre [illegible] Etats-Unis [illegible] l'Irak ont bénéficié aux secteurs pétroliers et à ceux des services publics, comme les compagnies électriques.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 7 août
Ajinomoto	1 130	1 120
Bridgestone	1 140	1 120
Canon	1 250	1 240
Fuji Bank	1 390	1 380
Honda Motors	1 310	1 280
Matsushita Electric	1 240	1 220
Mitsubishi Heavy	526	504
Sony Corp.	4 020	3 910
Toyota Motors	1 430	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4330	4370
Amault Associés	178	180
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	700	695
Boiron (Ly)	460 50	460 50
Boisset (Lyon)	203	205
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	795	750
Calberson	331	328
Cardif	732	735
C.E.G.E.P.	158 50	158 80
C.F.P.I.	289	287
C.N.I.M.	1000	1020
Codetour	280	280
Conforama	1218	1218
Creeks	127	127
Dauphin	286	....
Delmas	1130	1130
Demachy Worms Cie	383	....
Devanlay	1100	1139
Deville	188	....
Dollsos	107	107
Editions Belfond	240	....
Europ. Propulsion	170 50	175
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	62	60
G.L.M.	376	378
Gravograph	152	155
Guntoli	780	780
I.C.C.	161	161
Idianova	83 10	....
Immob. Hôtelière	1050	1080
Invest. Computer	147	149 90
I.P.B.M.	53 10	51
Locamic	100	....
Marie Comm.	285 70	285 70
Molex	180	....
Publ. Filipacchi	430	425 10
Rhone-Alp. Ecu (Ly)	330	330
Select Invest (Ly)	93 90	93 90
Serbo	285	250
Sopra	300	310
TF1	518	525
Thermador H. (Ly)	335	....
Unilog	270	268 90
Viel et Cie	68	....
Y. St-Laurent Groupe	829	817

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 août 1992
Nombre de contrats estimés : 119 888

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,80	106	106,42
Précédent	105,54	105,86	106,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
107	0,15	0,93	1,48	1,90

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 728

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	[illegible]	1 827,50	1 823
Précédent	1 811	1 816	1 823

CHANGES

Dollar : 4,99 F ↓

Le dollar se repliait légèrement dans un marché cal[illegible] vendredi 7 août. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,99 francs contre 5,0160 francs la veille [illegible] cours indicatif de la Banque [illegible] France.

	[illegible]	7 août
FRANCFORT Dollar (en DM)	1,4889	[illegible]

	6 août	7 août
TOKYO Dollar (en yens)	127,53	127,95

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

- Paris (7 août) .... 9 3/4 % - 9 7/8 %
- New-York (6 août) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	5 août	6 [illegible]
Valeurs françaises	103,80	103,70
Valeurs étrangères	92,50	92,10

(SBF, base 100 : 31-12-81)

Indice général CAC	[illegible]	488,68

([illegible] [illegible] 1000 : 31-12-87)

Indice CAC 40	1 797,98	[illegible]

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 août	[illegible]
Industrielles	3 365,14	3 340,56

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 août	[illegible]
100 valeurs	2 392,80	[illegible]
30 valeurs	1 791,50	1 774,20
Mines d'or	86,90	86,60
Fonds d'Etat	88,26	88,18

FRANCFORT

	5 août	6 août
Dax	1 628,81	1 621,15

TOKYO

	6 août	7 août
Nikkei [illegible] Jones	15 926,44	[illegible] 518,27
Indice général	1 207,32	1 181,23

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

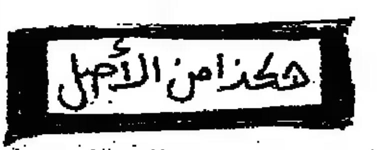
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9940	4,9960	5,0800	5,0850
Yen (100)	3,9046	3,9093	3,9654	3,9729
Ecu	6,8875	6,8895	6,8751	6,8822
Deutschemark	3,3780	3,3785	3,3808	3,3836
Franc suisse	3,7613	3,7657	3,7769	3,7849
Lire italienne (1000)	4,4660	4,4680	4,4164	4,4238
Livre sterling	9,5550	9,5600	9,5532	9,5655
Peseta (100)	5,2903	5,2953	5,2466	5,2574

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Ecu	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8	10 3/4	10 7/8
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	14 1/2	14 3/4	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Livre sterling	10	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	13 1/8	13 3/8	13 3/16	13 7/16	13 5/16	13 9/16
Franc français	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16

□ **Finlande : augmentation d'un taux directeur.** – La Banque centrale de Finlande a annoncé, jeudi 6 août, une hausse d'un de ses principaux taux directeurs, appliqué sur les prêts consentis aux banques commerciales. Il est passé, dès jeudi, de 14,6 % à 16 %. Cette décision vise à contenir les importantes sorties de devises observées ces derniers jours et évaluées à quelque 2 milliards de marks finlandais (2,5 milliards de francs environ). Les réserves monétaires de la banque de Finlande sont ainsi passées sous le seuil « critique » des 30 milliards de marks finlandais. En avril déjà, la Finlande avait traversé une grave crise financière, qui s'était traduite par un relèvement des taux d'intérêt et des interventions de soutien des banques centrales voisines.

□ **Nomura, la première maison de titres du Japon, va devenir membre à part entière de la Bourse de Paris.** – Nomura Bourse, filiale française de l'établissement japonais, a été agréée, jeudi 6 août, en tant que société de Bourse par le Conseil des Bourses de valeurs. Nomura Bourse pourra ainsi exercer sur les valeurs françaises les fonctions de négociation et de compensation.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4745	4715	4715	- 0 88
905	B.N.P. T.P.	830	830	830	....
877	Cr.Lyon. T.P.	889	885	890	+ 0 11
1571	Renault T.P.	1615	1605	1605	- 0 62
1653	Rhone Poul. T.P.	1616	1640	1620	+ 0 25
1020	Saint Gobain T.P.	1030	1035	1035	+ 0 49
880	Thomson T.P.	804	818	818	+ 1 74
645	ACCOR	638	630	617	- 3 29
725	Air Liquide	789	763	789	....
605	Alcatel-Alsthom	633	634	631	- 0 32
1750	Als.Superm.	1775	1780	1761	- 0 79
290	A.L.S.P.I.	285	282 10	282 10	- 1 02
415	AGF Sté Centrale	411	409	402	- 2 19
140	Avenir H. Média	158 50	153	153	- 3 47
750	Axa (ex Cie Méd.)	805	800	802	- 0 37
123	Bafip	151	150	148	- 1 99
98	Bail-Equipem.	99	99 50	99 50	+ 0 51
695	Bail Investiss.	695	696	700	+ 0 72
330	Bancaire	358	360	359	+ 0 28
785	Bazar H.-V.	770	770	761	- 1 17
1260	Berger (M)	1250	....	....	....
400	Bertrand Faure	410	....	....	....
785	Bic	807	808	813	+ 0 74
1050	B.I.P.	1050	....	....	....
250	BIS	234 90	230	225	- 4 21
330	B N P (CI)	330	329	328 50	- 0 45
720	Bolloré Tech.	699	691	699	....
3050	Bongrain	3040	3050	3037	- 0 10
585	Bon-Marché	600	590	596	- 0 67
530	Bouygues	549	555	543	- 1 09
96	BP France	99	98 10	97	- 2 25
1050	B S N	1036	1036	1038	+ 0 19
1160	Canal Plus	1226	1220	1220	- 0 49
215	Cap Gem.S.	224 80	222	220	- 2 14
2500	Carrefour	2551	2533	2548	- 0 12
133	Casino	142 20	139 20	138 50	- 2 60
88	Casino ADP	90	91	89 50	- 0 56
480	Castorama D.I.	484	484	490	+ 1 24
165	C.C.F.	165	165 80	165 50	+ 0 30
35	CCMC Ly.	36 55	....	....	....
390	C.D.M.E.	400	408	394	- 1 50
155	C.E.G.I.D.	150	150	151	+ 0 67
77	Centrest (Ny)	79	80	80	+ 1 27
360	C.E.P. Comm.	365	364	364	- 0 27
108	Cerus	109	108 10	107 50	- 1 38
710	Cetelem	711	711	714	+ 0 42
225	CF Int.	228	225	220 10	- 3 46
280	CGI Info.	282 50	282 50	282	- 0 18
1010	C G I P	998	995	990	- 0 80
650	CGP	650	635	635	- 2 31
1100	Chargeurs S A	1133	1134	1127	- 0 53
315	Christian Dior	310 80	303 10	305 70	- 1 64
585	C I C A (M)	550	543	543	- 1 27
370	Ciments franç.	330	332	332	+ 0 61
720	Clarins	730	735	730	....
430	Club Méditer.	465 80	465 50	462 30	- 0 79
188	CMB Packa.	187 10	187 10	188	+ 0 54
820	Coles	842	838	838	- 0 48
185	Cpt. Entrep.	204	199 10	201	- 1 47
1030	Compt Mod.	1100	1101	1105	+ 0 45
225	CPR (Paris Réa.)	229	231	231	+ 0 87
740	Créd. Foncier	787	784	781	- 0 76
245	Crédit Loc France	252 10	254	253	+ 0 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
505	Cr Lyon.(CI)	501	495	495	- 1 20
870	Credit Nat.	858	859	852	- 0 70
265	CSEE	358	359	340	- 5 03
3190	Damart	3245	3210	3190	- 1 69
380	Dassault Aviation	376	377	377	+ 0 27
170	Dassault Electr.	174	170 30	174	....
1670	De Dietrich	1765	1765	1765	....
66	Dév.P.d.C.(L)	69 20	68	68	- 1 73
110	Dév.R.Sud-Est	115	112	112	- 2 61
320	D M C	318	325	318 50	+ 0 16
400	Docks France	390	391	394	+ 1 03
220	Dynaction	212	209 70	200	- 5 66
2070	Eaux (Gle)	2090	2095	2090	....
850	E.B.F.	844	839	839	- 0 59
395	Ecco	398	398	400	+ 0 50
330	Elf Aquitaine	333 30	332	328 90	- 1 32
990	Elf Sanofi (Ex Sanofi)	1017	1014	1028	+ 1 08
230	Esso-Elf (Certif.)	237	238	230	- 2 95
670	Eridania-Beghin	613	617	612	- 0 16
390	Essilor	378 10	378 10	378	- 0 03
176	Essil.Int.(DP)	179 80	180	180	+ 0 11
790	Euro.	800	798	800	....
1280	Eurafrance	1260	1271	1283	+ 1 83
590	Eurocom	590	589	575	- 2 54
87	Eurodisneyland	92 75	92	89 70	- 3 29
930	Europe 1	980	948	970	- 1 02
20	Eurotunnel	30 65	31	32 05	+ 4 57
1450	Exor	1470	....	....	....
99	Finextel	98 50	98 80	98 80	+ 0 30
345	Fives Lille	338	335	335	- 0 88
3220	Fromager. Bel	3115	3115	3115	....
1920	Gal.Lafayette	2089	....	....	....
385	G.A.N.	387	377	378	- 2 33
505	Gascogne (B)	505	505	495	- 1 98
1240	Gaz et Eaux	1180	1201	1200	+ 1 69
665	Géophysique	694	695	694	....
615	Groupe André SA	638	640	655	+ 2 50
505	Groupe Cité	535	530	530	- 0 93
380	GTM-Entrep.	398 50	398	395	- 0 13
1610	Guyenne-Gas.	1645	1645	1645	....
114	Hachette	124	120 10	122	- 1 61
455	Havas	466	467 90	459	- 1 50
280	Idi	295 50	295	299	+ 1 18
310	Imétal	318	315	314 50	- 1 10
110	Immob. Phénix	107 50	113	105 10	- 2 23
92	Ingénico	89 90	87 80	87 10	- 3 11
8470	Inst. Mérieux	8620	8610	8610	- 0 15
390	Interbail	399	399 50	395	- 1 03
680	Intertechnique	690	690	690	....
800	J. Lefebvre	795	790	835	+ 5 03
495	Klépierre	466	466	467	+ 0 21
700	Labinal	680	678	678	- 0 29
310	Lafarge	325 90	322 20	320	- 1 81
280	Labon	295	296	295	....
4240	Legrand	4490	4460	4412	- 1 74
2210	Legrand (DP)	2300	2300	2300	....
340	Legris Industries	357 90	360	355	- 0 81
800	Locindus	625	630	621	- 0 64
3430	L.V.M.H.	3847	3859	3859	+ 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
495	Lyon.Eaux/Dumez	509	505	505	- 0 79
82	Majorette Ly.	86 20	85	86	- 0 23
270	Mar. Wendel	290	283	283	- 2 41
180	Matra	177 90	177 20	175 80	- 1 18
445	Merlin-Gerin	473 60	473	475	+ 0 30
74	Metaleurop	75	75	74	- 1 33
28	Métrologie In.	29 50	30	29 50	....
200	Michelin	218 70	218	215 40	- 1 51
158	Mo. Salvig (Ny)	166 10	....	....	....
77	MMB	90 50	90 70	91 50	+ 1 10
131	Moulinex	127	127 50	126	- 0 79
900	Navig. Mixte	856	869	857	+ 0 23
110	Nord-Est	120 40	119	118 50	- 1 58
240	Nordon (Ny)	230	225	225	- 2 17
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	70 10	71 60	70	- 0 14
905	Oréal	942	935	936	- 0 64
300	Paribas	331	329	329	- 0 60
163	Pechiney Int.	179 90	179 80	179 50	- 0 22
305	Pechiney (CIP)	306	306	306	....
390	Pernod Ricard	390 90	389 90	388	- 0 74
665	Peugeot	649	645	644	- 0 77
345	Pinault	346	340	345	- 0 28
770	Plastic-Omn.	753	758	756	+ 0 40
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	725	744	745	+ 2 76
710	Printemps	703	703	701	- 0 28
670	Promodès	628	630	638	+ 1 59
450	Radiotechn.	446 90	442	430	- 3 78
5600	Redoute (La)	5760	5720	5780	+ 0 17
155	Rémy Cointreau	166 10	165 60	167	+ 0 54
585	R. Poulenc CIP	562	565	561	- 0 18
55	Rochette (La)	57 05	59 30	58 50	+ 2 54
445	Roussel Uclaf	439	435	435	- 0 91
2800	R. Impé.Ly.*	2820	2820	2820	....
159	Sade (Ny)	153	152	150	- 1 96
2140	Sagem	2100	2100	2100	....
625	Saint Gobain	548	537	524	- 4 38
1130	Saint Louis	1168	1165	1136	- 2 74
1310	Salomon Ly.	1260	1280	1280	+ 1 59
295	Salvepar (Ny)	310	310	310	....
1350	S A T	1400	1400	1400	....
225	Saul. Chât.	229 10	229 10	230	+ 0 39
1000	Saupiquet (Ny)	1034	1021	1025	- 0 87
565	Schneider	595	591	599	+ 0 67
13	SCOA	14 70	14 60	14 30	- 2 72
315	Scor s.a.	299	305	304 90	+ 1 97
2000	S.E.B.	2030	2060	2100	+ 3 45
375	Sefimeg	385	388	376	- 2 34
118	Selectibanque	118	117	117	- 0 85
187	Sextant A.	172	175	173	+ 0 58
580	S E I M	695	693	693	- 0 29
189	S.G.E.	191	190	190	- 0 52
365	Simco	360	365	360 20	+ 0 06
525	St. Rossignol	525	....	....	....
430	Sligos	428	425	429	+ 0 23
440	Société Géné.	486	487	477 80	- 1 69
50	Sodecco (B)	52 90	....	....	....
92	Sodero (Ny)	99	99	96	- 3 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
990	Sodexho	1030	1030	1038	+ 0 78
67	Sogeal (Ny)	71 40	71	72	+ 0 84
375	Sogerap	384	389	383	- 0 27
1330	Som-Allib.	1310	1304	1304	- 0 46
355	SOPHIA	365	365	365	....
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	720	729	728	+ 1 11
275	SPEP	274	273 60	276	+ 0 73
270	Spie-Batignol.	278 80	280	270 20	- 3 08
745	Strafor Facom	728	700	717	- 1 51
255	Suez	252 10	251 90	246 50	- 2 22
995	Synthélabo	1055	1060	1060	- 0 47
126	Thomson CSF	126 20	127	125 10	- 0 87
230	Total	233 50	233 10	228 10	- 2 31
171	- (certif.)	164	164	160	- 2 44
181	Toffaut Fin.	190	189	188	- 1 06
405	U.A.P.	410	410	410	....
235	U F B Locab.	260	240	240	- 7 69
250	U.G.C. DA (Robur)	255	255	255	....
480	U I C	485	488	495	+ 2 06
405	U I F	398	398	397	- 0 25
750	U I S	736	....	....	....
400	Unibail	395	391	394	- 0 25
720	Valéo	777	764	773	- 0 51
153	Vallourec	140	147	142	+ 1 43
220	Via Banque	215	215	215	....
270	Worms et Cie	270	270	268	- 0 74
1170	Zodiac	1185	1185	1188	+ 0 25
945	Elf Gabon	975	975	970	- 0 51
98	Amax	98	99	99 50	+ 1 53
144	Amer. Barrick	143	147 10	147 50	+ 3 15
120	Amer. Express	112 50	113	111 80	- 0 62
215	A.T.T.	217 50	218 50	218 50	+ 0 46
148	Anglo Amer.C.	152	154	154	+ 1 32
270	Amgold	283	283 60	283 20	+ 0 08
196	Banco Santander	193	193	193	....
730	B.A.S.F.	775	769	769	- 0 77
865	Bayer	914	911	911	- 0 33
45	Blenheim Plc	45 90	45 90	45 90	....
30	Buffelsfont.	28 50	28 80	28 80	+ 1 06
128	Chase Manh.	126 50	125	125	- 1 19
2400	Daimler Benz	2280	2242	2255	- 1 10
98	De Beers	102	102 20	102 20	+ 0 20
2200	Deutsche Bank	2148	2120	2135	- 0 61
1080	Dresdner Bank	1125	1130	1145	+ 1 78
56	Driefontein	51 25	51 60	52 20	+ 1 85
245	Du Pont-Nem.	288 30	286 60	284 80	- 1 30
205	Eastman Kodak	220 10	220	220	- 0 05
12	East Rand	10 80	10 80	11	+ 1 85
32	Echo Bay	30 50	31 80	32	+ 4 92
195	Electrolux	211	....	....	....
110	Ericsson	113	112	111 50	- 1 33
315	Exxon Corp.	322 80	317 20	317 20	- 1 73
220	Ford Motor	218	....	....	....
43	Freegold	40	40	40	....
14	Gencor	15 90	15 90	15 90	....
385	Gén. Elect.	373 20	377	376 20	+ 0 80
196	Gén. Motors	190	187	187 20	- 1 47
325	Gén. Belgique	330	330	322 10	- 2 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
43	Gd. Métropol.	40 20	41 50	41 50	+ 3 23
50	Guinness	51	50 25	50 40	- 1 18
19	Hanson PLC	19 90	19 60	19 20	- 3 52
21	Harmony Gold	19 95	19 50	19 30	- 3 26
355	Hewlett Packard	362	354	332 50	- 8 15
29	Hitachi	29 60	29 20	29	- 2 03
755	Hoechst	820	810	810	- 1 22
71	Homestak.	70 90	71	70 80	- 0 14
107	I.C.I.	108 50	107	107	- 1 38
465	I.B.M.	460	446 60	446 10	- 3 02
325	I.T.T.	339	341 40	338 20	- 0 24
157	Ito Yokado	155	152	152	- 1 94
47	Matsushita	48 30	47 90	47	- 2 69
3 55	Maxwell	3 55	....	....	...
215	Mc Donald's	215	213	213	- 0 93
250	Merck	263 20	261	260 80	- 0 91
490	Minnesota M.	506	...	..	..
35	Mitsubishi	35	34 20	34	- 2 86
320	Mobil corp.	331 10	..	....	
295	Morgan J.P.	285	299 30	299 30	+ 5 02
35120	Nestlé	35200	34830	34900	- 0 85
125	Norsk Hydro	116	118	115 80	- 0 17
92	OFSI	88 20	90	88 60	+ 0 45
1780	Pétrofina	1790	1780	1725	- 3 63
390	Philip Morris	405 10	404	407	+ 0 47
76	Philips	72 50	72 40	71 60	- 1 24
57	Placer Dome	52 30	54 60	54	+ 3 25
255	Procter Gamble	255	251 40	251 40	- 1 41
160	Quilmès	168	168	168	
21	Randfontein	16 80	18	18 20	+ 8 33
275	Rhone Poul. Rorer	272	271	272	...
435	Royal Dutch	435 20	436	430	- 1 19
53	R T Z	53 15	52 45	52	- 2 16
11	Saat.& Saatch.	12 60	12 60	12 35	- 1 98
26	St Helena	25 95	26 80	26 25	+ 1 16
310	Schlumberger	328 10	328 60	328	- 0 03
44	Shell transp.	44	43 50	43 50	- 1 14
2090	Siemens	2138	2101	2115	- 1 08
154	Sony	156 50	155 20	154 10	- 1 53
50	Sumitomo Bank	54 70	55	52 80	- 3 47
152	T.D.K.	147 50	139	140	- 5 08
54	Telefonica	54	53 60	53 80	- 0 37
25	Toshiba	24	23 80	23 25	- 3 13
540	Unilever	560	550	562	+ 0 36
265	Unit.Techn.	285	284 80	281 80	- 1 12
235	Vaal Reefs	221 60	225	225	+ 1 53
1170	Volkswagen	1221	1181	1181	- 3 28
300	Volvo	324	....	....	...
107	West. Deep	90	90	91	+ 1 11
360	Xerox Corp.	362	...	....	...
91	Yamanouchi	93	93 10	90 15	- 3 06
3 16	Zambia Cop.	4 53	4 57	4 49	- 0 88

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 78	100 05	0 69
10,80% 79/94	....	9 97
Emp.Etat 13,4% 83	103 95	8 42
Emp.Etat 12,2% 84	100 30	10 13
10,26% mars 86	102 30	4 18
OAT 10% 5/2000	105 60	1 97
OAT 9,8% 12/1997	102 51	6 43
OAT 9,8% 1/1996	101 10	5 06
PTT 11,2% 85	104	7 06
CFF 10,30% 88	101 60	5 06
CFF 10,25% nov 90	104 90	4 07
CNA 10 % 1979	....	4 18
CNB Bques 5000F	98 05	0 85
CNB Paribas 5000F	97 60	0 85
CNB Suez 5000F	....	0 98
CNI 1/82 5000F	98 10	0 86
CNT 5 % 86	98 30	2 70
CRH 10,90% déc.85	105 93	5 92
CHARB FCE 3% 100	138 30	....
CNCA	1060	....
Cexa	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	625	....
Ly Eaux cv 6,5%	757	....
Thoms. cv 9,2% 88	798	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	699	700
Applications Hydr.	1560	....
Arbel	468	470
Bains C.Monaco	930	939
B.Hypoth.Europ.	357	357
B.N.P. Intercont.	361	361
Beghin-Say (C.I.)	469	469
Bénédictine	2629	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1585	....
B T P	58 50	57 60
Cambodge	1080	1100
Carbone Lorraine	410	399
Case Poclain	4 50	4 50
C.B.C.	295	295
C.E.G.F (Frigor.)	710	735
Centenaire Blanzy	350	350
Cerabati	50	....
Champex Ny	51	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	177	176
C.I.M.	762	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	418	471
Cie Industrielle	5020	4840
Cpt Lyon Alemand	333	331
Concorde	600	605
Constr.Mét.Prov.	16	....
Crédit Gén.Ind.	130	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1795	1790
Delmas Vieljeux	3247	....
Didot Bottin	500	520
Eaux Bassin Vichy	3215	3210
Ecia	382 90	380
Ent.Mag. Paris	4200	....
Esso	1800	1800
Finalens	308 90	297 10
F.I.P.P.	70	....
F.R.A.C.	1855	1898
Foncière (Cie)	445	....
Fonc.Lyonnaise	595	593
Foncina	340	....
Fougerolle	801	801
France I.A.R.D.	549	....
France SA (La)	1819	1770
From. Paul-Renard	1879	1890
Gaumont	450	458
Garafin	245	236
Gévelot	490	....
G.F.C.	294	291
Groupe Victoire	900	900
G.T.I (Transport)	203	....
Immobail	306	304 50
Immobanque	575	575
Im.Marseillaise	4400	4800
Immofice	365	361
Invest.(Sté Cle.)	3202	....
Lambert Frères	281	....
Lille Bonnières	550	....
Locafinancière	470	....
Loca Vuitton	850	851
Louvre	2300	2315
Lucia	610	....
Machines Bull	30 20	....
Mag.Uniprix	192	195
Magnant	540	....
Métal Déployé	406	....
Mors	64	....
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	280	270
Oréal (CI)	500	490 10
Origny-Desvroise	880	873
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	152	....
Paris France	199	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	205
Partbaux Invest.	274	276 10
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	480	....
Promodis (CI)	375 90	370
Publicis	710	....
Rochefortaise	114	114
Rosario	160	....
Rougier	252	263
S.A.C.E.R.	461	445
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	200	....
Saga	380	372
Saint Dominique (F.)	105	103
Salins du Midi	560	550
Savoisienne M.	159	159
S.C.A.C.	765	765
Senelle	440	435
S.Eiffel Part. (M)	125	....
Silic	567	564
Sim	111	110
S.I.P.H.	135	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Sofio	251 10	....
Soficol	1071	....
Sofiam (ex Satam)	72 80	....
Sofragi	2302	....
Soudure Autogène	755	752
Sovabail	400	....
Stemi	497 80	....
Taittinger	2180	2180
Testut-Aequitas	220	....
Tour Eiffel	191	....
Ufiner	1100	1100
Vicat	480	480
Viniprix	1520	1520
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	558	....
Akzo Nv Sico	405	....
Alcan Aluminium	97 20	99 90
American Brands	253	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95	95
Banco Popular Espa.	466	....
B.Reglements Int.	23400	23000
Can.Pacifique	70 60	71 20
Chrysler Corp.	108 10	....
C I R	6 20	....
Commerzbank	806	...
Dow Chemical	285 90	286 20
Fiat	22 80	....
GBL (Brux Lamb.)	490	490
Gevaert	970	....
Glaxo Holdings Ltd	69	70 50
Goodyear Tire	337	....
Grace and Co (WR)	181	....
Honeywell Inc.	358	....
Johannesburg	78 70	82 60
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	18 60	....
Midland Bank	40 20	40 25
Noranda Mines	77 20	....
Olivetti priv.	9 80	9 90
Pfizer Inc.	405	403 50
Ricoh	18 40	....
Robeco	270 50	268 40
Rodamco NV	127 60	127 50
Rolinco	268 90	264
Saipem	7	...
Sears Group	25 40	....
SKF Aktiebolaget	98 10	....
Tenneco Inc.	170	....
Thorn Electrical	57 10	....
Toray Ind.	20 90	...
West Rand Cons.	6 10	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	294	....
Calciphos	85 10	....
C G H Cogenhot	3 98	....
Coparex	645	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	....
Europ Soudure Ind.	20	....
Gachot S.A.	41	....
Guy Degrenne	402	....
Lecteurs du Monde	151	151
Nicolas	1200	...
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	222	219 10
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1648	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	285	....
Waterman	1200	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 016	....	4 7	5 2
Ecu	6 889	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 850	....	326	346
Belgique (100 F)	16 403	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 660	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 457	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 760	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 580	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 748	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	376 440	....	364	384
Suède (100 krs)	93 020	....	89	97
Norvège (100 k)	86 830	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 005	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 292	....	5	5 5
Portugal (100 esc)	3 980	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 229	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 932	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/8
Or fin (kilo en barre)	57000	56800
Or fin (en lingot)	57650	57400
Napoléon (20f)	332	328
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	325	321
Pièce Latine (20 f)	328	324
Souverain	424	422
Pièce 20 dollars	1720	1830
Pièce 10 dollars	920	920
Pièce 5 dollars	550	.....
Pièce 50 pesos	2105	2110
Pièce 10 florins	336	336

SICAV (sélection) 6/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	188 74	183 69
Amérigan	7042 16	6771 31
Amplia	270736 63	270736 63 ♦
Amplitude	614 48	598 58
Arbitrages Court.T.	7335 96	7335 96 ♦
Associc.	1100 86	1100 86
Atout Futur	403 18	393 35
Avenir	1125 52	1082 74
Avenir Alizes	1685 93	1633 26
Axa Capital	189 41	184 46
Axa Court Terme	8068 77	8068 77
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	862 27	837 16
Axa.Ep.Fr.Ex Agéparg.	771 55	749 08
Axa Europe	124 21	120 59
Axa Investissements	99 95	97 04
Axa NPI	111 06	107 83
Axa Ob.Fr.Extrant.	139 70	135 63
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	130 57	126 77
Axa Prem.Ex.Agépre.	114 55	111 21
Axa Sil.Ex.Dr.Sele.	139 33	135 27
Axa Valeurs PER	119 85	116 36
Cadence 1	1029 64	1009 65
Cadence 2	1039 89	1019 50
Cadence 3	1030 76	1010 54
Capimonétaire	6384 49	6389 09
Capiobilg.	6336 33	6212 09
Capitacic	1310 20	1290 84
Comnia	1319 85	1287 64
Compavalor	3567 01	3561 67
Conversimmo	324 14	317 79
Credinter	429 79	417 27
Credit Mutuel Capital	1284 45	1259 26
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	679 90	679 90
Cred.Mut.Ep.Index	93 09	90 60
Cred.Mut.Ep.J.	70638 28	70638 28
Cred.Mut.Ep.long.T.	184 57	179 63
Créd.Mut.Ep.Monde	1085 89	1058 83
Cred.Mut.Ep.Quatre	1092 45	1063 21
Dieze	1296 40	1264 76
Drouot France	830 15	805 97
Drouot Sécurité	218 45	212 09
Ecocic	1046 87	1016 36
Ecupar	125 60	121 94
Ecureuil Capitalisation	2568 52	2543 09
Ecureuil Géovaleurs	2272 84	2206 64
Ecureuil Invest.	438 60	425 83
Ecureuil Monepremière	68121 72	68121 72
Ecureuil Monétaire	40051 21	40051 21
Ecureuil Trésorerie	2470 24	2470 24
Ecureuil Trimestr.	2010 71	1990 80 ♦
Elicash	2 841280	2 841280 ♦
Energie	261 02	249 18
Eparcic	3658 88	3658 88
Eparcourt-Sicav	4353 32	4342 48 ♦
Epargne Associat.	25689 68	25397 18
Epargne Capital	10732 39	10626 13
Epargne Croissance	1629 14	1585 54
Epargne Oblig.	192 81	187 65
Epargne Premiere	14487 03	14379 19
Epargne-Unie	1243 89	1213 55
Epargne Valeurs	418 84	408 60
Eufi Cash capi.	8447 15	8447 15 ♦
Eufinvest capi.	616 12	598 17 ♦
Eurocic Leaders	1033 37	1003 27
Eurodyn	1151 28	1123 20
Euro Gan	6068 81	5835 39
Europe Nouvelle	533 32	509 14
Fonsicav	14848 99	14848 99
France-gan	9845 21	9274 24
France Garantie	268 63	259 11
France Index Sicav	107 60	104 36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	466 73	462 11
Francic	468 23	444 86 ♦
Francic Pierre	97 22	94 39
Francic-Regions	1182 67	1148 22
Fructi-Associations	35 82	35 82
Fructi-Capi	41 84	41 22
Fructidor	234 29	230 83
Fructifrance action C.	882 98	871 20
Fructifrance action D.	872 57	861 29
Gestilion	14887 18	14813 11
Gest.Associations	164 70	161 09
Horizon	1181 73	1147 31
HLM Monétaire	14150 90	14150 90
Indosuez Fce.Court.T.	1493 85	1493 85 ♦
Incompar	104393 22	101352 64
Interoblig.	13880 32	13412 08
Intersélection Fce.	518 01	507 85
Japacic	136 77	132 79
Jeunepargne	287 66	283 41 ♦
Lactuda	2289 79	2286 36
Laomi C.T.	12745 87	12745 87
Laomi L.T.	6322 76	6138 60
Lion Association	11304 22	11304 22
Lion Institution	29514 34	29440 74
Lionplus	976 29	967 15
Lion Trésor	2100 42	2079 62
Lion 20 000	26649 26	26649 26
Livret Bourse Inv.	548 71	530 79
Livret Portefeuil.	678 06	658 31
Méditerranée	170 22	165 26
Mensuel CIC	10067 36	9987 49
Monedan	69118 13	69118 13
Mone.J.	73769 86	73769 86 ♦
Monévalor	83352 46	83352 46
Mutualité dépôts	13568 41	13541 33
Natio Court Terme	288764 00	288764
Natio-Epargne	17766 04	17590 14
Natio-Ep. Ret.	127 46	124 05
Natio Eparg.Trésor	7828 95	7813 32
Natio-Inter.	1067 27	1039 71
Natio-Inter.	1381 69	1344 70
Natio-Monétaire	25701 12	25701 12
Natio-Patrimoine	1310 92	1275 83
Natio-Placements	64814 74	64814 74
Natio-Revenu	1026 30	1016 14
Natio Sécurité	12249 33	12249 35
Natio-Valeurs	845 43	822 80
Nippon-Gan	4221 50	4059 13
Nord Sud Dévelop.	1562 55	1559 43
Obli-Associations	150 28	148 79 ♦
Oblico-Mondial	2586 21	2547 99
Oblico-Régions	1017 93	1002 89
Oblivator	2829 41	2780 40
Oblig. tres cent.	175 76	173 16
Oblilion	1343 23	1329 93
Oblisécurité Sicav	13112 87	13112 87 ♦
Oraction	1001 98	977 54
Orvalor	6879 93	6745 03
Paribas Capitalisation	1480 52	1458 64
Paribas Opportunités	121 10	118 16
Paribas Patrimoine	554 79	532 17
Patrimoine Retraite	223 67	219 28
Pervalor	608 54	594 65
Placement A.	1423 52	1385 61
Placement J.	7345 30	7330 64 ♦
Placement M.	69093 85	67947 95
Placement Nord	936 12	817 79
Plénitude	131 01	127 50
Poste Croissance	22071 36	22049 31
Poste Gestion	66888 45	66888 45
Première Oblig.	10701 19	10680 50

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 18	109 08
Priv'Associations	29826 32	29826 32
Proficlas	920 47	898 02
Quartz	128 09	125 94
Réalvalor	720 09	706 91
Rentacic	167 62	155 29
Revenus Trimestr.	5305	5252 48
Revenu-Vert	1126 73	1089 27
St Honoré Vie & Santé	957 62	914 20
St Honoré Bons du Tr.	11412 11	11355 33
St Honoré Global	219 03	209 10
St Honoré Invest.	757 10	722 77
St Honoré Pacifique	520 03	498 45
St Honoré PME	615 69	482 21
St Honoré Real	15208 92	15148 33
Sécuricic	1770 26	1770 26
Sécuri-Gan	13007 71	12782 66
Sécuritaux	1414 47	1414 47
Sicasden	708 44	687 97
Sicav Associations	1874 08	1874 08
SFI-CNP Assur.	630 23	611 87
S.G. Fr. opportunités	1144 89	1122 44
Sicav 5.000	430 44	418 92
S.I. Est	1239 72	1202 64
Silvafrance	692	673 48
Silvam	376 39	368 32
Silvarenta	208 04	202
Silvinter	404 29	393 47
S.N.I.	1065 27	1034 24
Sogenfrance	1096 39	1074 89
Sogépargne	314 74	308 57
Sogevar	967 26	948 29
Sogeinter	1216 41	1192 56
Soleil Investissements	556 91	534 53
Solstice	2157 87	2162 49 ♦
State Street Act. Eur.	9100 93	8793 17
State Street Act. Fran.	10305 51	10005 36
St. Str Act.Japon	8825	8526 57
State Street Emer Mkt	10742 84	10226 35 ♦
St.Street OAT Plus	10152 69	9963 62
Stratégie Actions	803 69	772 77
Stratégie Rendement	1409 21	1363 98
Technocic	1015 22	985 65
Techno-Gan	5519 03	5306 76
Thesora	863 70	857 13
Trésor Plus	1278 86	1266 20 ♦
Trésor Trimestriel	1010 33	1000 33 ♦
Trésoricic	131984 27	131984 27
Trilion	5112 62	5047 01
UAP Investissement	414 92	399 92
UAP Actions France	574 05	553 30
UAP Act. Select	597 73	576 13
UAP Aedificandi	503 25	485 05
UAP Alizé	195 98	188 90
UAP Alto Sicav	155 42	149 80
UAP Moyen Terme	139 17	134 14
UAP Premiere Cat.	10710 29	10323 17
Uni-Associations	124 87	124 87 ♦
Uni-Foncier	1139 15	1111 37
Unifrance	573 28	559 30
Uni-Garantie	1290 53	1265 20
Uni Régions	1331 82	1299 43
Univar	239 77	239 77 ♦
Univers Actions	1191 45	1162 39
Univers Obligations	1774 95	1731 66
Valorg	2079 54	2077 48
Valrea	54127 15	54100 10

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

QU'EST-CE QUE JE TRINQUE! Petit Casino *(42-78-36-50) (lun.),* 21 h (5).
LES TROIS SURS. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 18 h 45 (5).
LES JUMEAUX. Nouveautés (47-70-52-76) (dim., lun.), 20 h 30 ; sam. 18 h ; 21 h (7).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). *La Fille sur la banquette arrière* : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : ven., sam., mar. 21 h ; sam. 18 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : *21 h. Rel. dim.*

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Pétsouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun., mer. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : 20 h ; dim. 18 h. Rel. mer., dim., lun. La Mouette : 20 h ; dim. 19 h 30. Rel. lun. Danse avec les fous : ven., mar. 21 h ; sam. 23 h ; dim. 19 h.

GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas : 22 h. Rel. dim. Qui va à la chasse... : ven., sam., lun., mar. (dernière) 20 h 15.

HÉBERTOT *(43-87-23-23). La Vérité sur maman* : 21 h. Rel. dim., lun.

HOTEL DE SULLY (44-61-21-50). Coup de chance : ven., sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). *Théâtre noir. Le Rire de Tchékhov* : 21 h 30. Rel. dim. Feu la mère de madame : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h. Le Petit Prince : ven. 18 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : ven., sam. 21 h ; *dim. (dernière) 15 h.*

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : ven., sam. 21 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h.

PALAIS-ROYAL. Roméo et Juliette : ven., sam. (dernière) 21 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

PARC DE LA VILLETTE (42-78-70-00). La Baraque foraine : ven., dim. 17 h, 18 h, 19 h.

PLACE DU TROCADÉRO (40-28-40-33). Negrabox : ven. 16 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Exercices *de style : ven., sam., mar., mer., jeu.* 20 h 30 ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h. Rel. lun.

SALLE BRASILIA (48-07-20-17). De passion en passion : ven., sam. (dernière) *20 h 30.*

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Douce Violence : 20 h 15. Rel. dim.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un jeune homme pressé ; On purge bébé : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Peur des couples : 22 h. Rel. dim., lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Les Trois Sœurs : 18 h 45. Rel. dim., lun. Candide : 20 h 30. Rel. dim., lun. Délire à deux : , 22 h 15. Rel. dim., lun.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : le Désordre et la Nuit (1958), de Gilles Grangier, 18 h 30 ; Cap Canaille (1983), de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 21 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

Le Cinéma américain regarde ses Indiens : The Massacre (1912, v.o.), de D. W. Griffith, le Soldat bleu (1970, v.o. s.t.f.), de Ralph Nelson, 18 h 30 ; le Jugement des flèches (1956, v.o. s.t.f.), de Samuel Fuller, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-76-62-00-)

Portraits de Paris : l'Amour fou : Essai de reconstitution des 45 jours (1971) de Christian Boltanski, l'Intrus (1984) d'Irène Jouannet, 14 h 30 ; l'Amour contrarié : la Jalousie (1990) de Christophe Loizillon, les Baisers de secours *(1989) de Philippe Garrel, 16 h 30* ; l'Amour trahi : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Vivre sa vie (1962) de *Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; l'Amour* volage : la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, les Nuits de la pleine lune (1984) d'Eric Rohmer, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Denfert, 14e (43-21-41-01).*

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT *(**) (A., v.o.)* : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e* (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CADENCE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).*

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).*

DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e* (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-47-94).*

IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS *(A., v.o.)* : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e *(45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).*

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (47-20-76-23) ; Gaumont* Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RUBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SUP DE FRIC (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images *d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82).

UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, *8e (43-59-92-82)* ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1e *(42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 20.

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 25.

BRAZIL *(Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e* (43-54-72-71) 16 h.

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

588, RUE PARADIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

CONTE D'HIVER (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 19 h 30.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

DIVA (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 20 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h.

LES ENCHAINÉS *(A., v.o.)* : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 16 h 15.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 22 h.

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h 20.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 20 h.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 20 h.

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h 30.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.

TAXI DRIVER *(**) (A., v.o.)* : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 22 h 30, 0 h 10.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h 35.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 AOUT

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de La Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente.

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus *important marché mondial d'antiquités* », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Le quartier de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine. Passages, artisans et rénovations », 11 heures, *15 heures et 17 h 15*, sortie métro Bastille, devant le restaurant Les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra Garnier : les fastes du Second Empire, des parties publiques *aux dessous » (limité à trente personnes)*, 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« L'Opéra Garnier et son musée nouvellement inauguré », 13 h 15, hall *d'entrée (E. Romann).*

« L'île Saint-Louis ou la Venise de Paris », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (Sauvegarde du Paris historique).

« Le vieux Versailles », 14 h 30, *1, rue de l'Indépendance-Américaine* (Office de tourisme de Versailles).

« Le Grand Louvre, de Philippe-Auguste à l'architecte Pei », 14 h 30, 2, rue du Palais-Royal (Europ explo).

« Les Tuileries, aujourd'hui et après-*demain », 14 h 45, métro Tuileries*, dans le jardin (Regards).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, à l'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les hôtels du Crédit foncier de France *autour de la place Vendôme* », 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés et son quartier », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Lutèce visites).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Académie française à l'Institut », 15 heures, devant l'Institut, 23, quai de Conti (Paris et son histoire).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Hôtels du Marais *illuminés* », 21 heures, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

DIMANCHE 9 AOUT

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 10 h 30, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Arc de triomphe : le songe de l'Aigle », *14 h 30*, sous l'Arc de triomphe (Sauvegarde du Paris historique).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« L'Académie française », 14 h 30, 23, quai de Conti (Europ explo).

« La place de la Concorde : régimes politiques, fêtes éphémères », 14 h 45, métro Concorde, sortie *jardin des Tuileries (Regards).*

« Saint-Cloud : le musée qui raconte l'histoire du château et du parc », 15 heures, terminus des bus 52 et 72, pont de Saint-Cloud, sous le pont de l'autoroute (Monuments historiques).

« Les appartements du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Le vieux quartier de la tour de Nesle », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés *(Lutèce visites).*

« Notre-Dame de Paris, fleuron de pierre. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. La mission secrète des templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

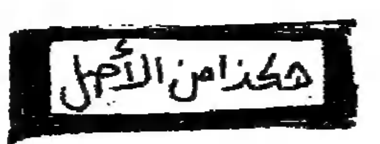
« Le marché aux puces de Saint-Ouen a cent ans. Les nouvelles installations », 15 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« De Louise de France à Louise Michel : l'ancien carmel et la chapelle de Saint-Denis », 16 heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « *Les dangers de l'An 2000* », par M. Jodin ; « Géographie symbolique des apparitions mariales », par Natya (Conférences Natya).



RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 7 août

TF 1

20.45 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols (6e épisode).
22.25 Magazine : Club olympique.
0.00 Série : Les Professionnels.
0.55 Journal et Météo.

A 2

20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.10 Feuilleton : Marie Galante. De Jean-Pierre Richard (2e épisode).
23.45 Journal des courses, Journal et Météo.
0.05 Magazine : Les Arts au soleil.
0.10 Divertissement : Fernand Raynaud and Co.
0.55 Jeux olympiques.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale du 3 000 m steeple et du 10 000 m dames ; Football : matches de classement ; Handball : matches de classement messieurs ; Escrime : finale du sabre par équipes messieurs ; Basket-ball : finale dames ; Volley-ball : finale dames.
22.20 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles. Train spécial.
23.40 Magazine : Musicales. Présenté par Alain Duault. Jeunes musiciens de France (3e partie). Ile-de-France : aux conservatoires de Rueil-Malmaison, Bourg-la-Reine, Serge-Rachmaninoff et au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. En direct. Athlétisme : finale perche, demi-finales 4x100 m dames et messieurs, demi-finales 4x400 m messieurs, finales poids dames, longueur dames, 3 000 m steeple, 10 000 m dames ; Basket-ball : finale dames ; Escrime : finale sabre par équipes ; Football : matches de classement ; Gymnastique rythmique et sportive : éliminatoires ; Handball ; Hockey sur gazon : matches de classement ; Lutte : finales 57, 62, 82, 90 kg ; Sports équestres : saut d'obstacles individuel ; Volley-ball : demi-finale messieurs, finale dames.
0.00 Débat : Jeux de mots.
0.15 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo 6. Météo des plages.
20.40 Téléfilm : La Cinquième Victime. D'Ivan Nagy.
22.15 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.10 Magazine : Emotions.
23.45 Série : L'Ile mystérieuse.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Rapline. Spécial I Am.

ARTE

20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.10 Téléfilm : Luigi's Paradise. De Pelle Seth, avec Gianluca Favilla, Anna Bergman. *Les retrouvailles d'un père avec sa fille.*
23.40 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Avec The Pogues, YMO, Chandraleka, Ray Lema, Wroomble Experience, Bulent Ersoy.

FRANCE CULTURE

20.55 Les Grands Analystes. Pierre-André Taguieff, *ou la vigueur des tabous* (rediff.).
22.40 Musique : Nocturnes. Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 26 juillet, à l'abbaye de Grandmont) : Les Voix géorgiennes, chants religieux et profanes *a cappella*.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE MUSIQUE

19.05 Soirée concert. La soirée de Philippe Olivier. A 21.00, Concert (donné le 14 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : Missa solemnis *op. 123* pour solistes, chœur et orchestre, de Beethoven, par le Chœur de la radio-télévision hongroise, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Theodor Guschlbauer ; sol. : Lilian Watson, soprano, Monica Groop, mezzo-soprano, Stefan Dahlberg, ténor, Dimitri Kavrakos, basse.
0.05 Bleu nuit.

LOTO — MERCREDI 5 AOUT 1992

19H35 — 2 6 8 10 22 39 — complémentaire : 1

Rang	Gagnants	Rapport
6	15	220 905 F
5 + compl.	84	19 545 F
5	2 748	2 335 F
4	139 803	61 F
3	1 469 344	6 F

20H35 — 10 31 34 36 42 47 — complémentaire : 39

Rang	Gagnants	Rapport
6	5	3 086 465 F
5 + compl.	[illegible]	74 726 F
5	[illegible]	8 240 F
4	[illegible]	158 F
3	701 057	11 F

TACOTAC

LE N° 433 196 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

33 196	GAGNENT	40 000 F
3 196		4 000 F
196		400 F
96		40 F
6		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 4 NOVEMBRE 1992

32e TRANCHE — TIRAGE DU 6 AOUT 1992

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Samedi 8 août

TF 1

13.25 Magazine : Reportages. L'île de Groix.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous..
17.45 Magazine : Trente millions d'amis.
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Divertissement : Les Roucasseries.
19.15 Journal, Tiercé et Météo.
19.48 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.55 Jeux olympiques. Football : finale, en direct ; à 21.00, 2e mi-temps et remise des médailles. A 21.55, Basket : finale messieurs, en direct ; à 22.35, mi-temps et Tapis vert ; à 22.50, 2e mi-temps et remise des médailles.
23.25 Magazine : Club olympique.
23.40 Sport : Football. Résumé de la première journée du championnat de France : Marseille-Toulouse, Monaco-Toulon, Lens-Auxerre, Strasbourg-Lille, Nantes-Metz.
1.55 Documentaire : L'Aventure des plantes. Le Troisième Règne.

A 2

13.25 Jeux olympiques. Boxe : finales poids mouche, poids coq, poids plume, poids légers, poids super-légers ; Handball : finales dames et messieurs ; Basket-Ball : matches de classement messieurs ; Tennis : finales double dames et simple messieurs ; Gymnastique rythmique et sportive : finale ; Hockey sur gazon : finale messieurs ; Athlétisme : finales hauteur dames, javelot messieurs, relais 4 × 100 m dames et messieurs, 1 500 m dames.
15.20 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.30 Jeux olympiques (suite).
19.59 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.45 Série : Tatort. Dans le port de Duisbourg, de Hajo Gies.
22.25 Magazine : Le Bar de la plage.
23.20 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Les Arts au soleil.
23.40 Série : Un privé sous les tropiques.
0.30 Jeux olympiques. Les meilleurs moments.

FR 3

13.30 Magazine : Pyrénées Pirineos. Les sauterelles de Saint-Victorien ; Arette, vingt-cinq ans après ; Les bouchonniers du Vallespir ; Jean-Luc et ses malamutes.
14.00 Magazine : Boomerang.
14.30 Magazine : Mondo Sono. En Afrique et en Amérique latine (rediff.).
15.00 Feuilleton : Pierre le Grand. De Marvin J. Chomsky et Laurence Schiller (4e ép.).
15.45 Dave O'Brien (v.o.).
15.55 Traverses. Impressions d'extrême océan. 4. Les rivages américains, de Serge Bourguignon (rediff.).
16.55 Série : Les Aventures de Sherlock Holmes. Maladie à domicile.
17.45 Dessin animé : Our Gang.
17.55 ▶ Magazine : Montagne. Vilcabamba, la vallée des centenaires (rediff.).
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finales 1 500 m messieurs, 5 000 m messieurs, relais 4 × 400 m dames et messieurs ; Basket-ball : finale messieurs ; Hockey sur gazon ; finale messieurs ; Water-polo : demi-finales.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles.
23.40 Traverses. Le Corps de mon identité : être transsexuel, d'Anne Gaillard et Jacques-René Martin. *Témoignage impressionnant. Rediffusion.*

CANAL PLUS

13.20 Magazine : En clair. En direct du studio Canal Plus à Barcelone.
14.00 Jeux olympiques. Basket-ball : match de classement 3e place messieurs ; Handball : match de classement 3e place messieurs ; Tennis : finale simple messieurs.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales hauteur dames, javelot messieurs, relais 4 x 100 m dames et messieurs, 1 500 m dames et messieurs, 5 000 m messieurs, relais 4 x 400 m dames et messieurs ; Basket-ball : finale messieurs ; Football : finale ; Gymnastique rythmique et sportive : finale ; Handball : finale messieurs ; Hockey sur gazon : match de classement 3e place messieurs, finale messieurs ; Water-polo : demi-finales.
0.00 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : L'Incroyable Hulk.
15.40 Série : L'Ile mystérieuse.
16.35 Série : Médecins de nuit.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.10 Magazine : Turbo. Le Mythe Fangio.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J.O.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Fun glisse (et à 1.05).
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Le Mécréant. De Jean Lhôte.
22.25 Téléfilm : Biceps Business. De Harry Grant.
23.55 Musique : Flashback.
1.00 Six minutes d'informations.
1.10 Musique : Dance Machine.
1.35 Magazine : Nouba.
2.00 Rediffusions.

ARTE

17.00 Magazine : Transit. De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et soviétiques de la semaine du 8 août 1942 (v.o.).
20.00 Documentaire : Fermeture de la maison-musée de Franz Radziwill. De Joachim Hüneberg.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Frères et sœurs. De Pavel Schnabel..
22.15 Cinéma d'animation. Pas de deux et Lignes verticales, de Norman McLaren.
22.35 Documentaire : Sing Loud, Play Strong. De Jo O'Sullivan.
23.30 Documentaire : Flamenco Road. De Martine Voyeux.

FRANCE-CULTURE

21.30 Texte et musique. Univers de lumière. Musique de Graciane Finzi, texte de Michel Cassé et Jean Andouze.
22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. Anne Wiazemsky lit *Betty* (rediff.).
22.35 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile : Los Angeles, avec Teddy Edwards et Antony Ortega.
0.05 Rencontre au clair de la nuit...

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Françoise Degeorges. A 21.00, Concert (donné le 5 juin à Dresde) : Le Chasseur maudit, poème symphonique, de Franck ; Symphonie en si bémol majeur op. 20, de Chausson ; Symphonie n° 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski. A 0.05, Concert (donné lors du 26e Festival international de l'oratorio et de la cantate de Varsovie) : œuvres de La Halle, Szamotuly, Des Prés, Attaignant, Dowland, Lublin, Morley, Daza, Praetorius, Haussmann, Telemann, Weisselius et anonymes, par les Scholares Minores Pro Musica Antiqua, dir. : Dasuta et Witold Danielewicz.

Dimanche 9 août

TF 1

13.25 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Tom Bell.
15.10 Série : Commissaire Chabert. Le Tueur du zodiaque, de Bernard Villiot, avec Julien Guiomar, Thierry Rode.
16.35 Série : Super Boy.
17.00 Disney Parade. Casanova canin ; Les Cent Vies de Blak Jack Savage ; L'Ange revient.
18.15 Magazine : Téléfoot. Championnat de France (première journée).
19.00 Loto sportif.
19.05 Série : Tonnerre de feu.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Le Verdict. ■■ Film américain de Sidney Lumet (1982). Avec Paul Newman, Charlotte Rampling, Jack Warden.
23.00 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Jeunes filles en uniforme. ■ Film germano-français de Geza Radvanyi (1958). Avec Romy Schneider, Lilli Palmer.

A 2

13.20 Série : Aux marches du palais. Marie Besnard, raconté par Frédéric Pottecher.
13.35 Jeux olympiques. Equitation : finale du saut d'obstacles individuel ; Boxe : finales poids welters, poids super-welters, poids moyens, poids mi-lourds, poids lourds, poids super-lourds ; Volley-ball : finale messieurs ; Water-polo : finale ; Athlétisme : finale marathon messieurs.
18.30 Magazine : Stade 2. Jeux olympiques : résumé des épreuves ; Résultats de la semaine ; Football : championnat de France ; Handisport : jeux para-olympiques ; Cyclisme : classique de San-Sebastien.
19.30 Jeux olympiques (suite).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.40 Série : Taggart. Le mort a disparu, d'Alan McMillan, avec Mark Mac Manus, James McPherson. *Meurtres par empoisonnement à Glasgow.*
22.25 Magazine : Etoiles. Présenté par Frédéric Mitterrand. Jean Gabin (rediff.).
23.35 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Les Arts au soleil.
23.55 Musique : Festival de jazz 1992 à Pointe-à-Pitre. Akiyo.
0.45 Jeux olympiques. Les meilleurs moments.
2.45 Dessin animé (et à 4.10).
3.00 Feuilleton : Ma fille, mes femmes et moi (dernier épisode).

FR 3

13.30 Magazine : D'un soleil à l'autre. Les espoirs de l'agriculture dans une Allemagne unifiée, de Sylvain Jeager.
14.00 ▶ Documentaire : Au pays des kangourous. De David Parer et Dione Gilmour. 3. Naissance de la brousse.
14.55 Téléfilm : Morte en cavale. De Lou Antonio, avec Andy Griffith, James Cromwell. *Une jeune femme, considérée comme décédée, réapparaît.*
16.30 Tiercé.
16.45 Dessin animé : Our Gang.
17.00 Les Vacances de Monsieur Lulo. Télétoon ; Lucky Luke ; Jeu : les Mondes fantastiques (rediff.) ; Les Aventures de Tintin : L'Ile noire.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finale marathon messieurs ; Rappel des meilleurs moments et des médailles françaises.
21.30 Journal et Météo.
21.55 Jeux olympiques : Cérémonie de clôture. Spectacle conçu par Antonio Miralda, chorégraphie de Cesc Gelabert, avec les troupes de la Fura dels Baus et Els Comediants.
23.50 Cinéma : Accatone. ■■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961). Avec Franco Citti, Franca Pasut, Silvana Corsini (v.o.).

CANAL PLUS

13.05 Magazine : En clair. En direct du studio Canal Plus à Barcelone, retour sur les finales du matin et présentation des épreuves de l'après-midi.
14.00 Jeux olympiques. Sports équestres : finale saut d'obstacles individuel ; Water-polo : match de classement ; Volley-ball : finale messieurs.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : marathon messieurs ; Water-polo : finale.
21.25 Cérémonie de clôture des Jeux olympiques.
23.05 Jeux olympiques.
0.00 Cinéma : Triplex. ■ Film français de Georges Lautner (1990). Avec Patrick Chesnais, Cécile Pallas, François-Eric Gendron.
1.35 Cinéma : Elémentaire, mon cher... Lock Holmes. ■ Film américain de Thom Eberhardt (1989). Avec Michael Caine, Ben Kingsley, Jeffrey Jones (v.o.).

M 6

13.50 Série : Le Joker.
14.40 Multitop.
16.10 Série : L'Heure du crime.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J.O.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Passion interdite. De Waris Hussein, avec Robin Shou, Melissa Gilbert. *En 1979, heurs et malheurs d'une jeune enseignante américaine dans la Chine de l'après-révolution culturelle.*
22.20 Magazine : Culture pub. Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
22.50 Cinéma : Nuits très chaudes aux Caraïbes. □ Film français de Francis Leroi (1979). Avec Carmen Sailer, Bernard Baudouin, Jack Gatteau.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Sport 6.
1.10 Magazine : Métal express.
1.35 Magazine : Culture rock.
2.00 Rediffusions.

ARTE

17.00 Téléfilm : Luigi's Paradise. De Pelle Seth (rediff.).
19.00 8 1/2 Journal.
19.10 Soirée thématique. L'Allemagne d'après-guerre. Soirée proposée par Ann Even, présentée par Daniel Cohn-Bendit et Frédéric Mitterrand. Le regard de trois cinéastes sur leur pays.
19.20 Téléfilm : Pilote de bombardier. De Werner Schroeter, avec Carla Aulaulu, Masch Elm. *Trois jeunes danseuses et chanteuses de cabaret en 1942.*
20.40 Cinéma : Le Marchand des quatre saisons. ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1971). Avec Hans Hirschmüller, Irm Hermann, Hanna Schygulla.
22.20 Téléfilm : Chéri, chéri. De Rosa von Praunheim, avec Luzi Leryn, Dietmar Kracht. *Une histoire d'amour improvisée devant la caméra. Décapant.*

FRANCE-CULTURE

22.00 Pages arrachées aux romans de Simenon. Ralph Messac lit *les Gens d'en face* (rediff.).
22.35 Musique : Nocturne. Festival de Montpellier. Le Château des Carpathes, opéra de Philippe Hersant, livret de Jorge Silva-Melo, d'après Jules Verne ; Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. : David Robertson.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.03 Soirée concert. La soirée de Philippe Hersant. A 21.00, Concert (donné le 14 septembre 1991 à Berlin) : Les Saisons, de Haydn, par le Rias Kammerchor, l'Orchestre de chambre d'Europe, dir. Roger Norrington ; sol. : Christiane Oelze, soprano, Scot Weir, ténor, Peter Lika, basse.

Le Monde

Niant toute responsabilité dans l'affaire Saincene

M. Jean-Claude Gaudin dénonce le caractère « politique » de son inculpation

Après avoir été inculpé d'escroquerie, pour création d'un emploi fictif, dans le cadre de l'affaire Saincene, jeudi 6 août à Grasse, par le juge Jean-Pierre Murciano *(nos dernières éditions du 7 août)*, M. Jean-Claude Gaudin, président (PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et sénateur des Bouches-du-Rhône, a tenu à s'expliquer au cours d'une conférence de presse, à Marseille.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a estimé, jeudi 6 août à Marseille, que le magistrat instructeur avait voulu l'inculper en tant que responsable politique.

« *Mais*, a réaffirmé M. Jean-Claude Gaudin, *je n'ai rien à me reprocher et je ne démissionnerai pas de mes mandats. Je pense, d'ailleurs, que le juge reconnaîtra, tôt ou tard, qu'il s'est trompé et le dira.* » Parce qu'il n'est pas du genre, comme « *certains hommes politiques* », à « *sortir par des portes dérobées, mettre des lunettes de soleil ou publier des communiqués sans voir la presse* », M. Gaudin avait tenu, aussitôt après son inculpation, à s'expliquer devant les journalistes, « *parce qu'il n'a rien à cacher* ».

Sur le fond de l'affaire Saincene, il n'a apporté, au demeurant, aucun élément vraiment nouveau.

Selon lui, M. Fernand Saincene, un agent électoral de l'UDF, qu'il connaissait « *comme beaucoup des six cent cinquante employés du conseil régional* », a été recruté, en 1986, comme vacataire, par son ancien directeur de cabinet, M. Claude Bertrand, « *dans le respect des règles administratives* ». « *Dès lors*, a-t-il ajouté, *il n'a pas pu y avoir emploi fictif et, avec mes avocats, nous le démontrerons facilement. Que son cas ait pu faire l'objet d'une observation de la chambre régionale des comptes, peut-être, mais qu'il donne lieu à mon inculpation pour escroquerie, me paraît, quand même, excessif...* »

Délégation de signature

M. Gaudin a assuré que M. Saincene « *ne faisait pas partie de* (mon) *cabinet* », bien que les contrats mensuels de travail et les nombreux contrats de mission – trois-cent-huit au total pendant six ans – de celui-ci, aient été revêtus de son propre paraphe imité par M. Bertrand.

« *Je n'avais pas souhaité donné de délégations de signature à des élus. Mon directeur du cabinet signait « Gaudin » un grand nombre de documents administratifs. Ce n'était pas légal, mais cela est d'un usage tout à fait courant* ».

M. Gaudin a également fait remarquer qu'il arrivait que « *des gens gravitent autour d'hommes politiques et ont, parfois, l'audace de se prévaloir de ces hommes politiques* ».

Les actions occultes de renseignement auxquelles s'est livré M. Saincene ? « *En quoi*, s'est interrogé M. Gaudin, *cela m'aurait-il servi ? Sur mes concurrents politiques ? Des livres entiers leur ont été consacrés ! En quoi aurais-je été intéressé de savoir, par ailleurs, où habitait tel joueur important de l'Olympique de Marseille ou combien de chiens il possédait ? Dans la vie politique, on vient vous raconter beaucoup de choses. Tantôt, c'est un élu, tantôt un journaliste, tantôt un vacataire...* ».

En définitive, M. Gaudin estime que le juge Murciano a voulu l'inculper « *parce qu'il me considère comme le responsable de l'institution régionale. Il voulait remonter au sommet de la hiérarchie. Mais il est, actuellement, un procès important*, constate-t-il, *où il est question de la vie de nombre de nos compatriotes* [le procès du sang contaminé] *où, là, on ne recherche pas la responsabilité des hommes politiques* ».

Pourtant, si son inculpation lui a créé « *un choc* », M. Gaudin se rassérène.

« *J'ai vingt-sept ans de mandat derrière moi. J'ai toujours été fidèle à mes idées, à mes amis, au respect des règles et de l'honneur qu'un maçon de Mazargues* [son père] *m'a inculqué...* ».

Maintenant, il se taira et « *attendra que la justice règle cette affaire* ». « *J'espère bien*, conclut-il, *que cela se terminera, pour moi et pour Claude Bertrand, par des non-lieux complets...* »

GUY PORTE

Restructuration drastique pour la compagnie pétrolière

BP supprime 11 500 emplois et réduit de moitié son dividende

British Petroleum (BP) s'inflige une très sévère cure d'austérité. Son nouveau président, M. David Simon, a présenté, jeudi 6 août, *une série de mesures visant à restaurer rapidement la rentabilité de la vénérable compagnie pétrolière britannique, sérieusement entamée* par la baisse des cours du brut. Ainsi, 11 500 emplois vont être supprimés (10 % des effectifs mondiaux), la division alimentation animale, seule diversification conservée, sera finalement vendue et le dividende réduit de moitié.

Une provision exceptionnelle de 1 milliard de livres (9,6 milliards de francs) a été passée pour faire face aux coûts de cette restructuration. De fait, la compagnie achève le premier semestre 1992 sur une perte nette de 717 millions de livres (6,9 milliards de francs) contre un bénéfice de 834 millions au premier semestre 1991.

BP *ne renie pas ses racines churchilliennes*. L'ex-fleuron de l'Empire britannique, créé au début du siècle par Sir Winston, va s'imposer au cours des trois prochaines années un traitement de choc. Le deuxième en deux ans, puisque l'ancien PDG, M. Robert Horton, débarqué par son conseil d'administration il y a six semaines à peine, avait dû en partie sa nomination à sa réputation de coupeur de coûts et de têtes et avait annoncé, sitôt en poste, de vigoureuses mesures d'assainissement dans le cadre d'un programme global de remobilisation baptisé « Project 1990 ».

Le plan d'austérité, annoncé jeudi 6 août par son successeur et ex-bras droit, M. David Simon, s'inscrit dans cette continuité. Le style personnel plus consensuel du nouveau directeur général lui a toutefois permis d'inclure dans son train d'économies la réduction de moitié du dividende, considérée il y a peu comme taboue, le seul précédent remontant à la première guerre mondiale.

Priorité au désendettement

La priorité au désendettement est clairement affichée. Les engagements de BP avoisinent les 9 milliards de livres et augmentent, estime la direction, de 1 milliard supplémentaire par an. British Petroleum, qui n'entend compter que sur ses propres forces, exclut toute augmentation de capital.

Sur les 11 500 suppressions *d'emploi programmées, 3 500 ont déjà été annoncées*. Le siège, les départements recherche et, plus généralement, la division raffinage-distribution seront principalement concernés.

C.M.

Cinquième entreprise française de travail temporaire

RMO a été mise en liquidation judiciaire

Le président du tribunal de commerce de Grenoble, M. Jean Petiot, a prononcé, jeudi 6 août, la liquidation judiciaire de la société RMO travail temporaire et de la société holding du groupe, RMO SA. La cinquième entreprise française de travail temporaire, qui emploie six cent cinquante salariés permanents et plus de dix mille intérimaires, avait déposé son bilan le 30 juillet (*le Monde* du 5 août).

GRENOBLE

de notre correspondant

La société d'expertises comptables Fiducial n'a pas confirmé devant le *tribunal l'offre de reprise qu'elle* avait exprimée lors de l'audience du 3 août. Son PDG, M. Christian Latouche, avait notamment proposé d'acheter la société en faillite pour 1 franc symbolique, avec reprise de l'intégralité des actifs immobilisés, des créances des clients de RMO, estimées pour les trois derniers mois à 140 millions de francs, et de la trésorerie de l'entreprise, d'un montant de 15 millions de francs. Ce plan, jugé « *inacceptable* » par les *magistrats*, n'a *finalement permis* que de retarder de quarante-huit heures la mise en liquidation de RMO. Celle-ci apparaissait comme inéluctable, dès le dépôt de bilan de la société. L'entreprise grenobloise, qui enregistre un passif de 745 millions de francs, fonctionnait illégalement depuis le 30 juin, date à laquelle les banques lui retirèrent leurs garanties. *Dès lors*, la société se trouvait en situation irrégulière vis-à-vis de la législation qui réglemente les activités des entreprises de travail temporaire.

L'entêtement du PDG de RMO, M. Marc Braillon, qui créa cette entreprise il y a vingt-huit ans, a, semble-t-il, compliqué davantage *encore les problèmes que connaissait* son groupe depuis plusieurs mois. Soucieux de préserver, coûte que coûte, l'image de sa société brillamment représentée dans le Tour de France par l'équipe cycliste qu'il finançait, M. Braillon a souhaité retarder jusqu'à la fin de l'épreuve sportive le règlement de ses affaires. Cette « course contre la montre » lui aura été fatale.

Quelques dizaines d'employés de la société, qui s'étaient rendus jeudi au tribunal de commerce, lui reprochaient notamment cette attitude et ses « *fautes grossières* ». « *Il a fait passer le vélo en premier sans se soucier des travailleurs* », soulignait une représentante du syndicat CFDT. Plusieurs chefs d'agence s'interrogeaient, d'autre part, sur l'origine du très lourd passif de leur entreprise, qui, selon eux, « *tournait bien, réalisait un chiffre d'affaires important et gagnait de l'argent* ».

CLAUDE FRANCILLON

Se réclamant de la déclaration des droits de l'homme

Un nouveau syndicat est créé chez les policiers en tenue

Un nouveau syndicat de policiers en tenue a été créé, fin juillet, au sein de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les policiers en civil). Les statuts du Syndicat national autonome de la tenue (SNAT) ont été officiellement déposés et une première assemblée générale aura lieu fin septembre, indique la FNAP dans un communiqué. Le SNAT « *se réclame des principes de la déclaration des droits de l'homme* » et est ouvert « *aux gradés et gardiens de la paix* ». La FNAP a été créée en 1991 à l'initiative des syndicats *majoritaires chez les policiers en* civil (inspecteurs, enquêteurs et commissaires) .

La création du SNAT est une pierre dans le jardin de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, *majoritaire dans la* police en tenue), à quelques mois d'élections professionnelles au sein de la police nationale. Depuis le changement de direction intervenu à la tête de la FASP en septembre 1990, avec le départ brusque de M. Bernard Deleplace du poste de secrétaire général, le dialogue entre les organisations majoritaires dans les différents corps policiers a été rompu.

Deux fédérations rivales, aux philosophies voisines, se disputent désormais les suffrages de l'ensemble des catégories, la FASP et la FNAP regroupant chacune des syndicats de gardiens, d'inspecteurs et de commissaires. Les deux autres regroupements syndicaux sont l'Union des syndicats catégoriels (USC), proche de l'opposition, et la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), *proche de l'extrême droite.*

A la suite d'un éboulement

Deux ouvriers ensevelis sous un chantier de construction à Paris

Après l'effondrement d'un puits de fondation sur le chantier d'un *immeuble au 7 de la rue Saint-*Georges (9[e]), jeudi 6 août à Paris, deux ouvriers ont été ensevelis, et *une trentaine de sapeurs-pompiers* tentaient encore vendredi midi de les sauver. Un troisième *homme avait été dégagé* rapidement après l'accident et devait être hospitalisé pour une blessure au bras. L'une des deux victimes avait été localisée dans la matinée sous deux madriers et 80 centimètres de remblais.

Les secouristes progressaient très lentement, obligés d'étayer les parois sableuses du puits à dix mètres de profondeur. Les médecins sur place affirmaient vendredi midi qu'il restait une faible chance pour que les deux hommes soient vivants si une poche d'air *de survie avait pu se former* malgré le sable.

Le chantier où s'est produit l'accident est celui d'un immeuble de bureaux en construction pour la Société immobilière Illustration.

Après la crise de 1990-1991

Relative stabilisation du marché de l'art

La saison 1990-1991 avait été l'une des pires qu'ait connues le marché de l'art. Les chiffres d'affaire des grandes salles de ventes *s'étaient effondrés d'une manière* spectaculaire par rapport à la saison 1989-1990.

Celui de Christie's était passé de 13 milliards à 5,8 milliards de francs. Celui de Sotheby's de 18,6 milliards à 6 milliards de francs et Drouot avait enregistré une chute de l'ordre de 37 %.

Les derniers résultats communiqués indiquent sinon une relative stabilisation du marché, du moins un ralentissement de la chute accélérée des ventes entamée après la période d'euphorie de la fin des années 80.

Les comparaisons des résultats des premiers semestres de 1991 et 1992 de l'hôtel Drouot (qui regroupe *les 107* commissaires-priseurs parisiens et réalise 50 % des ventes d'art en France) font apparaître une baisse de 10 %, alors que la chute était de l'ordre de 49 % pour les mêmes périodes 1990-1991. Christie's, pour sa part, vient d'annoncer un total des ventes s'élevant à 6,09 milliards de francs pour la saison écoulée (août 1991-juillet 1992), soit une baisse de l'ordre de 8 % par rapport à la saison précédente. Toutefois, les ventes ont été meilleures, atteignant 3,36 milliards de francs (soit une augmentation de 6 %), pour le premier semestre 1992.

Lord Carrington, président du conseil d'administration du groupe Christie's, s'est déclaré « *encouragé par l'amélioration de* [ces] *résultats malgré la récession économique* ».

Même constat que l'on veut rassurant chez Sotheby, où l'on déclare : « *Nous avons certes enregistré une nouvelle baisse (210 millions de dollars) du chiffre d'affaire* [1,35 milliard de dollars pour 1990-1991 par rapport au 1,14 milliard de dollars de la saison 91-92] *mais le plus dur est passé, la reprise est proche.* »

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1992 a été tiré à 463 295 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Chez les peintres : Martial Raysse

Philippe Dagen a rendu visiteà Martial Raysse. Le *peintre évoque* son art, son utilisation de la perspective.
Il se met en colère contre le XX[e] siècle, « *tombé dans un maniérisme complet* » et rend hommage à sa « *trinité sacrée* » : Fouquet, Poussin, David.

Heures locales : Ouessant

Santinelle solitaire, l'île bretonne reste difficile d'accès. Son isolement lui fait perdre ses forces vives.

□ ***Décès du batteur américain Jeff Porcaro.*** – Le batteur Jeff Porcaro, cofondateur du groupe de rock *californien Toto*, est mort, mercredi soir 5 août à Los Angeles, d'une crise cardiaque alors qu'il faisait du jardinage. Agé de trente-huit ans, le musicien aurait été victime d'une allergie à des pesticides *qu'il répandait dans son jardin*. Jeff Porcaro avait formé le groupe Toto en 1976, en compagnie du guitariste Steve Lukather et du clavier David Paich. L'album *Toto IV* avait remporté sept Grammy Awards en 1983.

□ **Mort de Ralph Cooper, animateur de l'Apollo Theater de Harlem.** – L'animateur de l'Apollo Theater de Harlem, Ralph Cooper, est mort du cancer le 4 août. En près de soixante ans de carrière, il donna leur chance à Billie Holiday, Sarah Vaughan, Ella Fitzgerald ou encore James Brown, Michael Jackson, jusqu'à New Kids on the Block. Ralph Cooper, qui cachait soigneusement son âge, mais avait largement dépassé les quatre-vingts ans, avait créé en 1934 la Nuit des Amateurs, soirée hebdomadaire où le public était seul juge des aspirants chanteurs.

□ **M. Pasqua affirme que « le « non » grignote lentement, mais sûrement ».** – M. Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-*Seine*, l'un des chefs de file du « non » au référendum, a estimé, vendredi 7 août, sur RTL, que « *le « non » grignote lentement, mais sûrement* ». « *Est-ce que nous ferons plus de 50 % ? Je l'ignore*, a-t-il ajouté. *Mais ce dont on est certain, c'est que ce sera un succès pour le non.* » M. Pasqua a d'autre part accusé le gouvernement d'avoir « *fait preuve du plus grand arbitraire* » dans l'organisation de la campagne en se contentant d'« *appliquer presque stupidement les règles habituelles en matière de campagne électorale* », alors que celles-ci « *ne concernent pas le référendum* ». « *Finalement*, a-t-il conclu, *les partisans du « non » seront réduits à la portion congrue.* »

□ **Le RPR s'inquiète d'une éventuelle réforme du statut de Wallis-et-Futuna.** – En réponse à M. Louis Le Pensec, ministre des départements et territoires d'outre-mer, qui avait affirmé le 30 juillet, à l'occasion d'une visite à Wallis-et-Futuna, que le gouvernement était prêt à étudier des propositions de réforme du statut de ce territoire d'outre-mer, le RPR a affirmé, *jeudi 6 août*, que « *les préoccupations de la population touchent davantage à la piste d'atterrissage de Futuna, au collège, à l'hôpital qu'à un débat institutionnel* », ajoutant : « *Les habitants de Wallis-et-Futuna, comme ceux de l'outre-mer, attendent de la France la solidarité et non pas le désengagement.* »

□ **MOZAMBIQUE : le gouvernement et le RENAMO s'engagent à conclure un accord avant octobre.** – Le président du Mozambique, M. Joaquim Chissano, et le chef du mouvement rebelle RENAMO, M. Afonso Dhlakama, ont signé, vendredi 7 août à Rome, une déclaration commune par laquelle ils s'engagent à « *parvenir à un accord global de paix avant le 1[er] octobre 1992* ». Les deux parties déclarent « *accepter les opérations de contrôle international, en particulier l'ONU, du cessez-le-feu et du processus électoral* ». L'ensemble des protocoles déjà signés au cours des deux années de négociations devra être approuvé par le Parlement de Maputo. Les discussions pour parvenir à un règlement pacifique de la guerre civile au Mozambique, qui dure depuis seize ans, avaient commencé il y deux ans à Rome. – *(AFP.)*

□ **Michel Berger inhumé au cimetière de Montmartre.** – Le chanteur et compositeur Michel Berger a été inhumé jeudi 6 août à midi, au cimetière de Montmartre, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. La foule était nombreuse aux portes du cimetière, où de nombreux artistes sont venus lui rendre un dernier hommage. On notait également la présence de M. Jack Lang, ministre de l'éducation et de la culture, et de M. Jacques Attali, ancien conseiller spécial de M. Mitterrand, qui a prononcé quelques mots à la mémoire du musicien.